

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Fortin H. le Chanoine, d'honneur,
Rimouski Séminaire
15 mars 1949 49-30



17e ANNEE

L'Echo du Bas St-Laurent, Rimouski, le 10 mars 1949

NUMERO 3

Les MARCHANDS au CONSEIL

LIRE LA NOUVELLE EN PAGE 14

La Chambre de Com. se donne un nouveau conseil

Assemblée annuelle. — Bilan des initiatives de l'année. — Félicitations au président et au secrétaire sortant de charge.
La Chambre de Commerce (Sr) de Rimouski a tenu hier soir son assemblée annuelle sous la présidence de M. Albert Michaud, président sortant de charge. Un grand nombre de membres étaient présents à cette réunion qui terminait l'exercice du conseil élu en février dernier lors de la réorganisation de la Chambre.

Après avoir résumé le travail effectué au cours de l'année, le président Michaud remercia les administrateurs et les membres du concours qu'ils lui avaient apporté et invita l'assemblée à procéder aux élections. Tout le conseil fut élu sur proposition et à l'unanimité des voix. Il fut composé comme suit:
Président : M. Léopold D'Anjou, négociant;
1er vice-président : Me Perrault Casgrain, c. r.;
2e vice-président : M. Léo Doyon, i. f., A.G.;
Sec.-trésorier : M. Lucien Deschênes;
Directeurs : MM. Jules-A. Brillant, C.B.E., C.L., Me Paul-Émile Gagnon, C.R., C.M. Christensen, Thomas Ber-
(Suite en page 8)

TROIS ADMINISTRATEURS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE



M. Léopold D'Anjou, marchand de gros, qui a été élu hier soir, président de la Chambre de Commerce de Rimouski.



M. Perrault Casgrain, C.R., élu hier 1er vice-président de la Chambre de Commerce de Rimouski.



M. Louis-Léo Doyon, a.g., i. f., élu 2e vice-président de la Chambre de Commerce de Rimouski.

Le service des vidanges deviendrait gratuit

Le gérant de la ville de Rimouski nous annonce la disparition probable au mois de mai prochain de la taxe sur les vidanges. Il a de plus annoncé l'abolition de la taxe de Capitation qui affecte les célibataires ne possédant pas de propriété.

M. Léopold Garon nous a précisé que la taxe sur les vidanges rapportait théoriquement au trésor de la ville la somme annuelle de \$9,600, tandis que celle de capitation constituait un revenu moyen de \$1,500.

On nous a donc fait remarquer que malgré l'imposition d'une taxe de vente de 2 pour cent, la disparition des deux taxes mentionnées permettra donc au citoyen moyen de profiter d'un pouvoir d'achat non taxable de plus de \$240.00 par année. En effet, la taxe des vidanges imposable à une maison privée ordinaire étant de \$4.80 par année, il faudra donc au propriétaire dépenser au moins \$240. en marchandises avant d'être affecté par la nouvelle taxe de vente de 2 p.c.

Il y va de même pour les célibataires non propriétaires qui n'auront pas à déboursier le \$3.00 de taxe de capitation.

Notre problème industriel

Son Honneur le maire Elzéar Côté a fait une mise au point excessivement importante, à la dernière séance municipale, soit lundi, le 14 mars dernier. Parlant des raisons qui motivent l'attitude du conseil municipal devant l'institution d'une taxe municipale de vente de 2 p.c., il a déclaré que l'une des raisons qui incitent le conseil à prendre cette décision, c'est de ne pas grever lourdement, par une hausse de la taxe foncière, les industriels qui pourraient établir de nouvelles industries à Rimouski.

On critique le conseil municipal, dit le maire Côté; mais si l'on envisage notre problème industriel, on constate qu'il y a apathie générale devant une situation critique. Tout le monde veut de l'industrie, mais bien peu se soucient de prendre des moyens positifs pour favoriser leur établissement. Le conseil municipal ne doit pas être le seul à tenir l'oeil ouvert sur la possibilité de nouveaux établissements industriels. Il faut admettre que nous n'avons pas reçu l'appui auquel nous nous attendions, ni les suggestions pratiques qui nous auraient aidés dans ce domaine.

Le maire Côté a déclaré à la même occasion que deux industries importantes seraient établies à Rimouski dans un avenir assez rapproché.

LA VILLE ETUDIE SON PLUS GROS BUDGET

Au cours de la réunion extraordinaire du conseil de ville de Rimouski tenue lundi soir dernier, le budget prévu pour l'année 1949 a été adoptée en première lecture. Ce budget se lit comme suit :

Dépenses :

Hygiène, santé publique, assistance publique	\$14,366.00
Service de la dette, administration générale	\$51,289.88
Voirie, salaires et dépenses générales	\$61,728.79
Aéroport : salaires et entretien	\$ 4,650.00
Police : salaires et entretien	\$15,020.00
Aqueduc : salaires, dette fixe et entretien	\$53,802.68
Incendie : service de la dette, salaires et entretien	\$14,534.65
Total des dépenses :	\$220,392.00

Recettes :

Aqueduc	\$52,000.00
Licences, taxes commerce, amusement, loyer, aéroport, divers	\$71,680.00
Taxe de vente (période de 8 mois)	\$25,000.00
Taxe foncière	\$56,616.00
Taxe de feu	\$15,102.48
Total des recettes :	\$220,399.38

On prévoit donc un surplus de \$7.38. La taxe foncière demeure à \$1.00 du cent et cette année l'évaluation foncière se porte à \$6,896.00. La taxe de feu qui est applicable à tous les immeubles et propriétés foncières, même les communautés religieuses est de \$0.15 du cent. L'évaluation foncière pour le feu est de \$10,068,321.00. Le budget de 1949 subira sa 2e lecture à la séance du conseil lundi prochain le 21 mars.

MORT SUBITE DE M. L'ABBE DAVID ROUSSEL

Le clergé du diocèse a été lourdement éprouvé la semaine dernière par la mort de M. l'abbé David Roussel, curé de St-Luc de Matane depuis 4 ans. M. l'abbé Roussel a été trouvé mort au volant de son automobile vendredi dernier, sur la route de St-Ulric à Matane. Il avait pris le dîner à St-Ulric et retournait dans sa paroisse. Selon le Dr Raoul Gagnon, de Matane, qui fut appelé auprès de lui, M. l'abbé Roussel aurait succombé à une crise d'origine.

Le regretté disparu était originaire de l'Isle-Verte, fils d'Albini Roussel et d'Angèle Ouellet. Après ses études classiques et théologiques, au Séminaire de Rimouski, il fut élevé à la prêtrise le 5 juin 1922 par S. Exc. Mgr J.-R. Léonard; par la suite il fut vicaire à Bic, à la cathédrale de Rimouski et curé de St-Tharcisius, Sully, Albertville.

De belles funérailles ont été faites mardi matin, à St-Luc de Matane, à M. l'abbé Roussel; en présence d'une assistance considérable. Son Exc. Mgr Charles-Eugène Parent, évêque auxiliaire de Rimouski, a chanté le service, assisté de M. le chanoine Félix Jean, curé des Méchins. Diacre d'office, M. l'abbé Joseph Lauzier, vicaire aux Trois-Pistoles, cousin du défunt; sous-diacre d'office, M. l'abbé Ernest Simard, professeur au Sé-

minaire de Rimouski; diacre d'honneur, M. l'abbé Pierre Sirois, curé de Ste-Félicité et sous-diacre d'honneur, M. l'abbé Henri Côté, aumônier de l'Hospice des Soeurs de la Charité de Rimouski; cérémoniaire, M. l'abbé Eddy



Courcy, étudiant en théologie au Grand Séminaire de Rimouski.

Un grand nombre de prêtres ont tenu à rendre un dernier hommage à leur regretté confrère, parmi lesquels on remarquait : Son Excellence Mgr Chs-Eugène Parent, le chanoine Félix Jean, les Méchins, M. l'abbé Jean-Marie Roussel, hôpital St-Rédempteur de Matane, M. l'abbé Pierre Sirois, de Ste-Félicité, M. l'abbé Henri Côté, aumônier chez les Soeurs de la Charité de Rimouski, M. l'abbé Gérard Bérubé, de St-Modeste, M. l'abbé Philippe Belzile, de St-Moise, M. l'abbé Léo Hudon, de St-Tharcisius, M. l'abbé A-

drien Tremblay, de Ste-Marguerite, M. le curé Zénon Soucy, de St-Rédempteur de Matane, M. l'abbé Oscar Bérubé, de Ste-Paula, M. l'abbé Louis-Philippe Anttil, de St-Léandre, M. l'abbé Albert D'Astous, de St-René, M. l'abbé Albert Marin, de St-Jean de Cherboung, M. l'abbé Joseph Lévesque, de St-Thomas de Cherboung, M. l'abbé Philippe Berger, de St-Ulric, M. l'abbé Charles D'Anjou, de St-René, M. l'abbé Honoré St-Pierre, de St-Nil, M. l'abbé Gérard Marquis, de St-Victor de Matane, M. l'abbé Ernest Moreau, de Rimouski, M. l'abbé Gérard Caron, vicaire à St-Anaclet, M. l'abbé Joseph Lauzier, vicaire à Trois-Pistoles, M. l'abbé J.-Bte Beupré, de St-Damase, M. l'abbé Aldéric Anttil, vicaire à St-Ulric, M. l'abbé Aubin Fougère, vicaire à Matane, M. l'abbé Jean-Marc Desrosiers, vicaire à St-Jérôme de Matane, M. l'abbé Ernest Simard, professeur au Séminaire de Rimouski, M. l'abbé Hilare Desmeule, vicaire à Sayabec, M. l'abbé Euclide Dubé, curé de St-Adelme, M. l'abbé Aurèle Lévesque, de St-Vionney, M. l'abbé Eddy Courcy, cérémoniaire de Mgr Parent et M. l'abbé Dorval, de Rivière-à-Claude, Gaspé.

Au clergé du diocèse, aux fidèles de St-Luc et aux parents du regretté disparu, notre journal offre ses plus sincères condoléances.

Les cinq épiciers-licenciés perdent leur licence

Une bombe surprise vient d'éclater chez les épiciers-licenciés, de la ville de Rimouski. En effet, on apprend que les permis de vente de bière et porter, détenus par cinq épiciers de la ville ont été révoqués.

La Commission des Liqueurs de Québec a fait parvenir une lettre aux cinq intéressés, les avisant qu'à l'expiration de leur licence de vente municipale, le 1er mai prochain, leur permis de la Commission des Liqueurs, serait annulé. Ces licences avaient été accordées à l'issue des élections provinciales de 1944, à MM. Lionel Gagnon, 289 St-Germain, Georges Bouchard, 221, Saint-Germain, Alphonse Beaulieu, 94, St-Germain, Albert Labbé, 62 de l'Évêché et Jos Moreault, 84 de la Cathédrale.

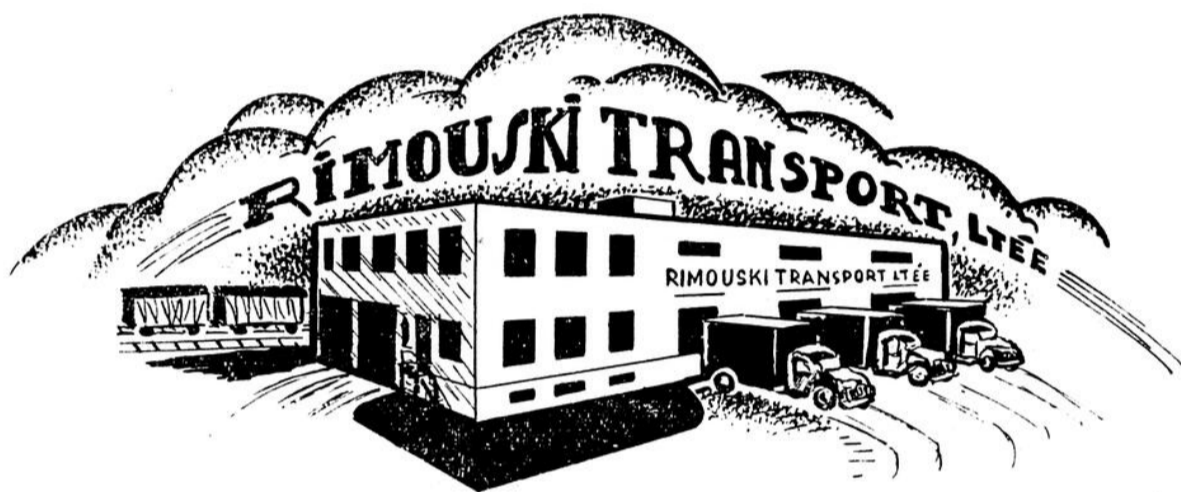
De nouveaux permis seraient accordés à dix autres personnes opérant, par couple, cinq épicerie.

Les marchands qui viennent de perdre ces permis, font toutefois des démarches auprès des autorités, dans le but de les conserver.

SOMMAIRE

Le harnachement de la Kaniapiskau	page 3
Dans nos trois cinémas	page 4
Les Arts et les Lettres	page 5
Les sports cette semaine	pages 9 et 12
Les marchands discutent divers modes de taxation au conseil municipal	page 14
Le prix de la civilisation	page 17
La Gaspésie économique	pages 22 et 30
Mesdames et Mesdemoiselles	page 23

Les différents services chez
RIMOUSKI TRANSPORT, LTEE
 la sécurité d'une forteresse
 la propreté d'un hôpital



Vous n'avez pas à vous inquiéter quand vous nous confiez la garde de vos effets ou marchandises. Le maximum de sécurité vous est assuré dans l'une ou l'autre de nos deux classes d'entreposage.

Pour un coût aussi minime que 2 p.c. de la valeur déclarée, vos vêtements de fourrure ou autres seront entreposés sous clé dans une voûte particulière dont l'aération, la désinfection et la fumigation sont assurés par des appareils Heartel, la plus récente innovation en fait d'installation pour voûtes à fourrure.

Lorsqu'en nos voûtes, vos vêtements sont protégés et assurés contre le feu, vol et détérioration par les mites.

Aussi à des prix très bas, et sur demande, nous ferons le lustrage et la réparation de vos fourrures.

**Manufacturiers, industriels,
 hommes d'affaires**

RIMOUSKI TRANSPORT LIMITEE VOUS OFFRE 135,000 PIEDS CUBES D'ENTREPOSAGE POUR MARCHANDISES, REPARTIS SUR LES TROIS PLANCHERS D'UN ENTREPOT ULTRA MODERNE PARCE QUE CONSTRUIT EN 1946, ENTIEREMENT A L'EPREUVE DU FEU, EQUIPE D'UN MONTE-CHARGE AINSI QUE D'UN SYSTEME DE CONVOYEUR, PERMETTANT DE DECHARGER SIMULTANEMENT DEUX WAGONS DE CHEMIN DE FER.

METTEZ VOS MARCHANDISES, FOURRURES EN SECURITE DANS L'ENTREPOT LE PLUS MODERNE DU BAS ST-LAURENT, ET LE SEUL DU GENRE A L'EST DE QUEBEC.



RIMOUSKI TRANSPORT, LTEE

G. FOURNIER, prés. et gérant-général

LA PLUS IMPORTANTE ORGANISATION DE TRANSPORT ET
 ENTREPOSAGE A L'EST DE QUEBEC



L'ÉCHO DU BAS ST-LAURENT

Fondé en 1933 et imprimé à l'Imprimerie Générale de Rimouski, Ltée, 222, rue Saint-Germain, Rimouski. Membre de l'Association des Journaux hebdomadaires canadiens-français, de la Canadian Weekly Newspaper Association, de la Class "A" Weeklies of Canada Association et de la Canadian Weekly Newspaper Association (Ontario-Québec Division). Directeur, Gérard Légaré. Abonnement, \$2.00 par année.

L'Écho du Bas St-Laurent, Jeudi, le 17 mars 1949

HARNACHEMENT DE LA RIVIERE KANIASPISKAU PAR L'UNGAVA POWER CO.

Intérêt régional. — Un projet de loi est adopté à l'assemblée législative du Québec concernant la concession de droits d'exploitation sur la rivière Kaniaspiskau, dans la région du Saguenay. — Les préliminaires du développement minier de cette partie de la Côte Nord.

Intérêt pour la région

A cause des répercussions directes qu'aura le développement du Nouveau-Québec sur les régions de la rive sud et principalement sur la région de Rimouski nous avons tenu à mettre nos lecteurs au courant des discussions qui se sont faites concernant l'exploitation future des immenses ressources minières de cette région. L'affaire suscite apparemment beaucoup d'intérêt dans la population, on s'étonne un peu toutefois que seule la Chambre de Commerce Senior de Rimouski ait étudié officiellement la question en invitant M. J.-A. Retty, l'ingénieur en chef de la Hollinger North Shore Exploration, à exposer le résultat de ses découvertes et le point de vue de sa compagnie. Il semble qu'une action concertée devrait être entreprise par nos principaux corps publics intéressés à la prospérité de la région afin de hâter la mise à exécution de plans qui assureront l'établissement d'une industrie sidérurgique dans la région du Saguenay.

UN PROJET FORMIDABLE

Un bill a été accepté la semaine dernière à l'assemblée législative du Québec. Il prévoit qu'un bail sera passé entre la province de Québec et l'Ungava Power Co., pour l'exploitation d'une partie des forces hydrauliques de la rivière Kaniaspiskau, dans le Nouveau-Québec.

M. Duplessis a exprimé l'opinion que la compagnie rendait service à la province en développant ce pouvoir d'eau; qu'elle devra dépenser des millions de dollars avant de faire un seul sou de profit et que les conditions imposées par le bill sont suffisantes et raisonnables.

M. René Chaloult, député de Québec, a exprimé l'opinion toutefois, que ce n'est pas parce que la Compagnie dépensera des millions pour l'exploitation des forces hydrauliques et des mines que nous devons lui céder des droits pour une chanson dans la province de Québec. Les risques que prend la compagnie Hollinger et Hanna dans l'Ungava seront certainement compensés par des profits proportionnels, dit-il.

Le premier Ministre de la province dit: "Il y a là-bas des conditions extraordinaires qu'il faut rencontrer par des mesures extraordinaires. Nous avons donc permis à la Hollinger North Shore Exploration Co., d'organiser la Ungava Power et celle-ci a demandé au gouvernement le pouvoir de développer les ressources électriques de la rivière Kaniaspiskau, à l'endroit nommé Eaton Canyon, et de développer aussi des réservoirs. Nous avons dit à la compagnie qu'elle pouvait développer de l'électricité en construisant un barrage mais nous avons refusé de lui concéder les réservoirs créés par le barrage".

CONDITIONS DU BAIL

M. Duplessis énumère ensuite les conditions imposées par la province à la compagnie; 1 — elle devra employer des techniciens de la province de Québec; 2 — engager d'abord la main d'œuvre du Saguenay et celle de la province ensuite, si la première s'avère insuffisante; 3 — être assujettie au contrôle de la Régie de l'Électricité; 4 — si la régie décide que la compagnie doit fournir du pouvoir électrique à une autre industrie elle devra le faire; 5 — elle devra faire approuver ses plans et devis par la régie et le gouvernement; 6 — elle sera soumise aux lois futures de la province; 7 — il lui est défendu d'exporter du pouvoir électrique sans la permission du gouvernement.

Le bail prévoit une concession pour près de quarante ans, avec possibilité d'extension. MM. Chaloult et Marler ont exprimé l'avis que ce bail était consenti pour une trop longue durée à un taux trop bas; en effet, pendant la période de construction, la province ne recevra de la compagnie que \$5,000 qui paiera ensuite .60 cents le cheval-vapeur produit, soit \$10,000 par année. C'est insuffisant, dit l'opposition. La location pourrait aller jusqu'à \$2,000 le cheval-vapeur.

M. Duplessis déclare qu'entre la coopération et la lutte avec les États-Unis sur le terrain économique, il a choisi la coopération, mais, dit-il, une coopération qui ne fait sacrifier à la province aucun de ses droits, puisqu'elle ne loue qu'une partie des forces hydrauliques de la rivière Kaniaspiskau et garde le contrôle absolu sur le principal. La Compagnie Hollinger va y dépenser \$200,000,000 et ce ne sera que le point de départ d'un développement immense.

Selon M. Chaloult, le gouvernement aurait dû participer dans une proportion de X... à la construction du barrage pour pouvoir ensuite consulter les livres de la compagnie et exercer un contrôle sur ses profits. En Amérique et au Portugal, le gouvernement participe à de telles constructions. Il paie 25% et retire des revenus proportionnels à sa mise de fonds. Le gouvernement québécois aurait pu faire la même chose.

(Suite en page 6)

Paul Le BRETON

VRAIMENT...

A Ottawa, on se demande, non sans une inquiétude qu'on ne peut déguiser, ce qu'il va falloir faire des commissaires et des superexperts qui ont, dès le début de la Guerre, gouverné la chose publique canadienne sans l'avis des députés, voire des ministres. Ceux-ci, sauf M. Howe qui est un ingénieur, ont pris l'habitude de s'incliner devant les grands-prêtres des Commissions. Mais la Constitution veut un gouvernement pratiqué par ceux seuls qui ont un mandat du peuple, soit les députés et les ministres. Les élections venues, le nouveau gouvernement, qu'il soit libéral ou conservateur, devra s'occuper de mettre au pas ces commissaires, bien installés dans leur séniorité, qui sont de plus en plus à organiser un Etat au sein de l'Etat. Autrement, ce cousin obscur qu'est le député n'aura plus comme occupation qu'à brasser le couvercle de son pupitre quand un orateur de l'autre parti prend sur le parquet de la Chambre, un succès trop clair...

* * *

L'autorité compétente a attiré l'attention du public sur la mentalité révolutionnaire qui, chez certains de nos chefs d'unions ouvrières du Québec, ressemble assez à l'impondération et à l'animus vindicatif qui président un certain temps, aux décisions du C. I.O. Même dans notre province, dans l'organisation de grèves, des chefs ouvriers verront plus à leurs intérêts personnels qu'au bien général du travailleur. Cette mise au point, qui a alerté l'opinion publique, a été faite par le premier ministre Duplessis lui-même qui espère voir un esprit meilleur, plus constructif, prévaloir, un jour, chez nos unions et syndicats ouvriers.

* * *

Quand le contribuable de la Saskatchewan s'est donné un régime socialiste avec la C.C.F., il a cru trouver le Pactole. Aujourd'hui il doit déchanter vu certains avertissements servis ces jours derniers par le premier ministre cécéfiste Douglas. Les argentiers qui vont aux services sociaux ne s'obtiennent pas comme le lapin sorti du chapeau du magicien. Pour pouvoir donner au public, il faut produire, créer. La richesse n'est que le résultat du rendement, a osé dire M. Douglas qui a passé l'ère des promesses mirobolantes. Et pour obtenir ce rendement de l'industrie, il va falloir compter sur le capital privé, a ajouté encore M. Douglas. "Il serait malheureux, a-t-il dit encore, que l'entreprise libre ait eu peur de nous. Car nous avons besoin d'elle et elle est la bienvenue". Baptiste appelle ça mettre de l'eau dans son vin...

* * *

Il n'y a pas en ce moment une seule partie du Canada où l'on soit à court de textiles ou de vêtements, écrit William King dans le "Monetary Times", livraison d'octobre. "On produit aujourd'hui deux fois autant d'étoffe de rayonne qu'en 1939, et la production de lainages et de worsted est de 65 pour cent plus élevée que l'année de la déclaration de guerre. La fabrication des articles de coton dépasse sa moyenne d'avant-guerre et celle des tricots est de beaucoup plus élevée qu'avant le conflit".

— : o o : —

Un confrère des hebdomadaires écrit très justement, que dans une exposition de comté, l'exhibé agricole ne doit pas céder le pas aux jeux forains et aux courses de chevaux, que les directeurs d'une société d'agriculture, quand ils organisent leur foire annuelle, doivent promouvoir d'abord les intérêts de la ferme et reléguer midway et divertissements au second plan.

— x : —

Le gouvernement travailliste anglais, "dont la bonté s'étend à toute créature", vient de voter une somme de pas moins de \$4,000,000 pour l'achat de perruques à l'usage de quelque 75,000 Anglois affligés de calvitie!

C'est le dernier-né des décrets enfantés par M. Bevin. Malheureusement, cet enfant arrive "trop tard dans un monde trop vieux": il aurait mieux fait de naître à l'époque des Stuart, alors que le port d'une perruque était une marque de qualité, plutôt qu'à notre âge atomique, où un crâne dénudé attire la vénération et non pas... les pelotes de neige!

— x : —

La C.C.F. canadienne se défend d'être socialiste, et le régime Attlee, en Angleterre, d'être totalitaire. La C.C.F. vise au pouvoir qu'elle n'obtiendra tout probablement jamais. Quant à la gouverne Attlee, que Churchill battra tout probablement aux prochaines élections, elle demande pleins pouvoirs, tous les pouvoirs. C'est là que le socialisme montre le bout de l'oreille. Les théories Coldwell et Attlee sont de la même veine que la politique soviétique. Suivant ces prédictions du marxisme, il appartient à l'Etat de dicter au contribuable ce qu'il doit produire, ce qu'il doit manger. Mais comme personne n'est intéressé à bien produire, il se trouve que personne ne mange à son saoul.

Le sens des faits



par Paul Le BRETON

La taxe de vente

Le conseil municipal de Rimouski a pris cette semaine la plus lourde responsabilité de son terme d'office: celle d'instituer une taxe municipale de vente de 2 p.c., alors qu'une forte opposition la rejetait.

La nouvelle forme de taxation a suscité un débat qui a duré près de deux mois. L'opposition première est venue de la part des ouvriers, mais elle aurait été retirée par la suite. L'Union des Electeurs a, de son côté, recueilli des signatures d'opposition dont un grand nombre furent falsifiées et elle a suggéré des mesures impossibles pour remplacer la taxe de consommation. En dernière heure, les marchands se sont élevés en masse contre cette taxe de vente. Leurs objections étaient sérieuses: en hommes d'affaires clairvoyants ils ont exposé les torts que la nouvelle taxe causerait au commerce local et ils ont suggéré d'autres formes de taxation qui auraient pu combler l'écart du budget municipal (augmentation des taxes d'affaire, de propriétaire et d'aqueduc).

Malgré de vives oppositions, le conseil municipal a pris la responsabilité d'instituer la taxe de consommation. Il a expliqué son attitude en disant qu'il voulait éviter au petit salarié l'obligation d'une hausse des taxes actuellement en vigueur.

Seul l'avenir jugera de l'opportunité et de l'efficacité de la taxe de vente.

Le budget de Rimouski

La ville de Rimouski enregistre pour la présente année le budget le plus élevé de son histoire: soit un montant de \$220,392.00. Il s'agit d'une augmentation d'environ \$25,000.00 sur le budget de l'an dernier. Mais si l'on reporte à cinq ans en arrière, soit 1944, nous constatons que les estimés budgétaires ont fait un saut formidable, puisqu'ils étaient alors de \$47,445.00. Les dépenses de la ville ont donc quintuplé en cinq ans, et naturellement les revenus ont dû être perçus au rythme des dépenses.

Ceux qui ont suivi l'évolution de notre ville depuis cinq ans constatent aujourd'hui qu'elle a changé complètement son visage. Les citoyens de Rimouski sont aujourd'hui fiers de leur localité. A l'étranger, nous nous plaignons à vanter nos services municipaux. Cette évolution ne pouvait toutefois pas se faire sans argent. Ce sont les contribuables qui ont accepté les sacrifices que réclamaient les progrès d'une époque. La population qui a contribué dans les années 1944 à 1949 à faire un Rimouski nouveau, un Rimouski mieux organisé a accompli, peut-être inconsciemment, mais très certainement une oeuvre dont l'histoire devra tenir compte.

Les années des "vaches grasses" sont chose du passé. L'évolution à venir de notre municipalité devra nécessairement ralentir la cadence de l'économie.

Discipline ecclésiastique

L'archevêque et les évêques de la province ecclésiastique de Rimouski communiquaient récemment aux fidèles sous leur autorité des règlements de discipline ecclésiastique sur le dimanche chrétien, les danses et les clubs sociaux neutres. Ils faisaient en même temps une mise en garde contre les consultations données en matière de casuistique par des consultants qui manquent d'autorité et de compétence juridique auprès des fidèles de notre province ecclésiastique.

En regard de l'observance du dimanche, la communication rappelle que le côté négatif du précepte "défend les oeuvres serviles, les procès, les actes publics de commerce ou de négoce, les amusements, spectacles ou autres assemblées payantes. La loi civile elle-même, fait les mêmes prohibitions".

Au sujet de la danse, l'autorité religieuse rappelle aux fidèles que sous peine de péché grave, la danse leur est défendue et elle explique les raisons de la défense: occasion dangereuse; et les circonstances de l'interdiction: danses lascives et "comme il s'agit de protéger contre un danger général, la loi oblige même dans un cas particulier ou le danger n'existe point".

Au No. 1225, la discipline dit: "D'autres sociétés, non formellement condamnées, sont néanmoins suspectes et dangereuses, soit à cause de l'indifférentisme qu'elles professent, soit en raison d'une promiscuité funeste pour les catholiques soit à cause de l'irrégularité de leurs chefs ou patrons. Les catholiques doivent fuir ces sociétés 'suspectes et dangereuses'".

3e centenaire des martyrs

L'Eglise canadienne célèbre en 1949 l'un de ses plus glorieux centennaires celui du tricentenaire anniversaire du martyr de cinq missionnaires, les RR. PP. Antoine Daniel, Charles Garnier, Noé Chabanel, Jean de Bréboeuf (mercredi 16 mars) et Charles Lalemant (jeudi 17 mars). Ces martyrs ont tous mérité le plus grand honneur que l'Eglise puisse conférer à ses enfants: la canonisation.

Les Iroquois voulurent manger le coeur du Père Bréboeuf pour avoir le même courage que celui qu'on a surnommé le "lion des missions canadiennes". Le récit de son martyre nous laisse voir combien sa mort fut atroce. Le Père Gabriel Lalemant endura un martyre plus long et plus rigoureux encore que son compagnon dont on lui donna les souffrances en spectacle.

Nos martyrs canadiens ont donné leur vie pour assurer la survivance de la foi catholique en terre canadienne. Leur sang versé fut certainement une semence de chrétiens. Nous devons donc, à l'occasion du troisième centenaire de nos martyrs, raviver notre dévotion envers ces patrons du Canada afin qu'ils continuent à veiller sur la foi de notre peuple.

Paul Le BRETON

DANS NOS CINEMAS

CARTIER

Samedi, 19 mars,
Dimanche, 20 mars :
LA DAME AUX CAMELIAS
(Roman de Marguerite Gauthier)
Greta Carbo, Robert Taylor.
EN FRANCAIS
Lundi, 21 mars :
ROMANCE OF THE HIGH SEAS
(en couleurs)
Jack Carson, Janis Paige,
Don DeFore.
Série MYSTERIOUS Mr. M.
Mardi, 22 mars :
LA CABANE AUX SOUVENIRS
Charles Vanel, Ariel Borg.
ACTUALITES FRANCAISES
Mercredi, 23 mars :
CARNIVAL IN COSTA RICA
(en couleurs)
Dick Haymes, Cesar Romero,
Celeste Holmes.
Jeudi, 24 mars :
HOLD THAT BLONDE
Eddie Bracken, Veronika
Lake.
PEOPLE ARE FUNNY
Rudy Vallee, Helen Walker.
Série TEX GRANGER.
Vendredi, 25 mars :
COPIE CONFORME
Louis Jouvét, Suzie Delair.
BLONDIES BIG MOMENT
Penny Singleton, Arthur Lake.

RIKOIS

Samedi, 19 mars,
Dimanche, 20 mars :
ROMANCE OF THE HIGH SEAS
(en couleurs)
Jack Carson, Janis Paige,
Don DeFore.
Série MYSTERIOUS Mr. M.
Lundi, 21 mars :
LA DAME AUX CAMELIAS
(Roman de Marguerite Gauthier)
Greta Carbo, Robert Taylor.
EN FRANCAIS
Mardi, 22 mars :
CARNIVAL IN COSTA RICA
(en couleurs)
Dick Haymes, Cesar Romero,
Celeste Holmes.
Mercredi, 23 mars :
LA CABANE AUX SOUVENIRS
Charles Vanel, Ariel Borg.
ACTUALITES FRANCAISES
Jeudi, 24 mars :
COPIE CONFORME
Louis Jouvét, Suzie Delair.
BLONDIES BIG MOMENT
Penny Singleton, Arthur Lake.
Vendredi, 25 mars :
HOLD THAT BLONDE
Eddie Bracken, Veronika
Lake.
PEOPLE ARE FUNNY
Rudy Vallee, Helen Walker.
Série TEX GRANGER.

AUDITORIUM

Dimanche, Lundi, Mardi et
Mercredi :
20-21-22-23 mars,
A 7 h. 30, le 5^e épisode de **ROYAL MOUNTED RIDES AGAIN.**
A 7 h. 45, un western fort intéressant, **Pierre of the Plains**, avec John Carroll, Ruth Hussey, Bruce Cabot.
Et à 9 h. 45, **Week-End au Waldorf**, version française d'un film à grand succès.
PIERRE OF THE PLAINS est un film qui ne manquera pas de vous intéresser beaucoup. Histoire d'aventures qui se déroule dans l'Ouest. Danger, amour, intrigue. Bruce Cabot, déjà marié secrètement à une indienne, épouse Ruth Hussey. Au surplus, le frère de celle-ci est accusé d'un meurtre, sans au-

plus grands succès de la radio contemporaine. Le drame, la comédie, le pathos, l'émotion tout est réuni dans ce film pour vous faire passer une agréable soirée.
Ces deux films passeront au Cartier, jeudi le 24 mars et au Rikois vendredi le 25 mars.

cune preuve. Mais intervient John Carroll, qui démêle toutes les cartes... Mais de péripéties jusqu'à la fin du film.

WEEK-END AU WALDORF, en français, réunissant quatre artistes du cinéma américain fort réputés, Walter Pidgeon, Lana Turner, Van Johnson, Ginger Rogers, est d'avance voué au succès à l'Auditorium, à partir de dimanche prochain, jusqu'à mercredi soir.

Un week-end mouvementé a pour siège un hôtel, le Waldorf-Astoria de New-York. Une riche dame, aux somptueux bijoux, est le point d'une intrigue d'amour, de jalousie et, l'un des personnages, qui se fait passer pour un duc, tente de s'emparer du dessin d'un bijou pour le bénéfice d'un rival. C'est ainsi qu'il se dissimule parmi les musiciens de l'orchestre de l'hôtel et a libre accès partout dans l'hôtel sans savoir qu'il est filé par un détective privé qui veille sur les bijoux de la dame... et aide son amour d'une manière inattendue, comme vous pourrez le voir au dénouement du film. Xavier Cugat, et son orchestre, font également partie de la distribution de **WEEK-END AU WALDORF.**

Jeudi, Vendredi, Samedi,
24-25-26 mars :
A 7 h. 30, 9^e épisode de **FLASH GORDON'S TRIP TO MARS.**
En programme double : **Ne le criez pas sur les toits**, avec Fernandel, et **Kissing Bandit**, en couleurs, avec Frank Sinatra et Cathryn Grayson.
Donc, à 7 h. 50, Fernandel et Meg

Le Monnier dans **NE LE CRIEZ PAS SUR LES TOITS**, comédie gaie de Daniel Normand, créant une ambiance de gaieté, de joie, qui ne manque pas d'esprit. Après la mort d'un savant qui recherchait la formule d'un carburant synthétique, son aide, Fernandel, est soupçonné de posséder cette formule. Il est en butte à de nombreuses avances, à des persécutions. Grâce à la complicité d'une journaliste, il réussit à démontrer son ignorance devant le tribunal; il s'est seulement occupé de découvrir la formule pour rendre les fleurs immortelles. Film plein d'humour et qui n'encourt aucun reproche.

Et à 9 h. 15, en primeur à l'Auditorium, une super-production en couleurs, pleine de danses et de chansons, **KISSING BANDIT**, de la M.-G.-M., avec Frank Sinatra, qui se révèle sous un autre jour : chanteur doublé d'un excellent comédien, et Kathryn Grayson, sous les traits d'une sénorita. Ces deux partenaires de **Anchors Aweigh** interprètent brillamment **KISSING BANDIT** et les chansons sont incomparables, sans parler des décors et des toilettes qui sont à l'avenant.

L'un des points importants de ce film technicolor est un numéro de danse par Ricardo Montalban, Ann Miller et Cyr Charisse. Après des aventures excitantes, ce film se dénoue de captivante façon. Frank Sinatra y tient l'un des meilleurs rôles de sa carrière, si l'on en croit la critique américaine de cinéma.

MEME PROGRAMME, en matinée, jeudi et samedi après-midi, à 2 heures.

NOTES SUR LES FILMS DE LA SEMAINE

AVIS IMPORTANT : La direction du Bon Théâtre Ltée, opérant le Cartier et le Rikois a le plaisir d'informer sa clientèle et le public en général qu'elle inaugure une nouvelle politique à compter de cette semaine dans la présentation de ses films aux deux cinémas. Dorénavant les programmes commenceront avec un film nouveau le samedi. Ce film du samedi soir à chaque théâtre restera à l'affiche du même théâtre pour le dimanche. Il sera ensuite échangé le lundi avec le film montré la veille à l'autre théâtre.

LE ROMAN DE MARGUERITE GAUTHIER — ou l'histoire de la Dame aux Camélias qui sera présenté en français samedi et dimanche au Cartier n'a pas besoin d'être annoncé. Ajoutons simplement que les vedettes ne sont nulles autres que Greta Carbo et Robert Taylor, probablement le couple le plus fameux que l'écran ait jamais illustré et dont ce grand film de "La Dame aux Camélias" est l'oeuvre maîtresse. Les amateurs de cinéma reverront avec plaisir, sinon avec émotion la grande, l'énigmatique, l'unique Greta Carbo dans ce rôle si sympathique.

"Le Roman de Marguerite Gauthier passera également au Rikois lundi le 21".

ROMANCE ON THE HIGH SEAS : grand film en technicolor est une production musicale qui met en vedette Jack Carson, Janis Paige et Don DeFore. C'est une histoire gaie, romantique dont la musique et le décor ont quelque chose pour vous faire trépidner de joie et d'admiration. De partout des échos nous parviennent à l'effet que c'est magnifique. C'est un trésor de comédie musicale agrémenté d'un idylle entre deux personnes qui savaient qu'ils ne devaient pas s'aimer mais ne pouvaient éviter... l'inévitable. Romance on the High Seas passera au Cartier également lundi le 21 mars.

LA CABANE AUX SOUVENIRS — qui prendra l'affiche au Cartier mardi le 23 mars et au Rikois le 24 mars est un drame puissant dont les vedettes ne sont nulles autres que Charles Vanel et une nouvelle étoile du cinéma français, Ariel Borg. Un film avec Charles Vanel est toujours une aubaine et les

cinéphiles ont toujours porté un intérêt soutenu à toutes les productions dans lesquelles ce maître-artiste tient la vedette. Dans le rôle qu'il tient dans ce film, Vanel apporte la même puissance concentrée cette fougue animale, cette vérité "nature" qu'on a admirées dans "Le Ciel est à vous" et dans tant d'autres grands films.

CARNIVAL IN COSTA RICA. — est une autre super-production Fox, en couleurs dont l'action se passe au pays des chansons sud-américaines, des danses exotiques, des décors d'un pittoresque incomparable. La musique saccadée, frémissante, émuostillante qui accompagne les danses exécutées dans ce film vaut à elle seule son prix d'admission. L'histoire romantique de deux amoureux au milieu de cette féerie est si bien agencées qu'elle vous captivera sûrement.

COPIE CONFORME : Louis Jouvét, l'incomparable, le grand, le seul Louis Jouvét dans un rôle à sa taille : "Copie Conforme". Dans ce film Jouvét incarne deux personnages aussi différents dans leur vie l'un de l'autre que le jour et la nuit mais qui avaient l'un l'autre une ressemblance physique frappante. L'aventurier Ismora (un des rôles de Jouvét) profitera donc de cette ressemblance pour commettre ses délits alors que M. Dupont, son sosie, lui sert d'alibi. La maîtrise et l'aplomb que démontre Louis Jouvét dans ces de la députation de ce grand artiste.

BLONDIES' BIG MOMENT : Voici un autre film de la série Blondie dans lequel Penny Singleton et Arthur Lake nous racontent une autre de leurs décapitantes aventures que les "comics" ont rendu célèbres.

HOLD THAT BLONDE : Une comédie du genre "slapstick" qui vous rappellera le genre de Harold Lloyd et d'Abbott & Costello à leur meilleur. Eddie Bracken vous fera rire à coup sûr même si vous n'avez pas le coeur à rire. C'est un genre de film qu'il fait bon voir et qui chassera toutes vos idées noires du même coup.

PEOPLE ARE FUNNY : Une comédie musicale de Pine & Thomas mettant en vedette Jack Haley, Helen Walker et Rudy Valley qui est une adaptation cinématographique d'un des

Au CARTIER du 16 au 21 avril inclusivement

Enfin
SÉRAPHIN
à l'écran!

QUÉBEC-PRODUCTIONS présente

UN HOMME et SON PÉCHÉ

Scenario original de
CLAUDE-HENRI GRIGNON

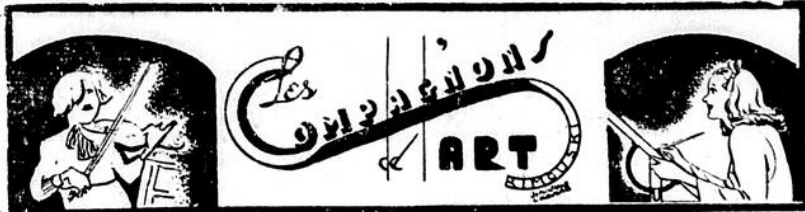
avec **HECTOR CHARLAND**
NICOLE GERMAIN
GUY PROVOST — HENRI POITRAS
et SUZANNE AVON
J. E. DAIGNAULT GEO. ALEXANDER
OVILA LEGARÉ JULIETTE BÉLIVEAU
ARMAIND LEGUET ARTHUR LEFEBVRE



au CARTIER et RIKOIS.
Suzie Delair, Louis Jouvét, dans "COPIE CONFORME"

Mise en scène : PAUL GURY
Réalisation : PAUL L'ANGLAIS

LES ARTS



LES LETTRES

LE FILM "JOAN OF ARC"



CHRISTOPHER LYNCH PRÉSENTE
VENDREDI, le 18 mars
 C. J. B. R. — 9 à 10 p.m.

Concert
Symphonique
"Pop"

de l'Orchestre Symphonique de Toronto
PAUL SCHERMAN
 Chef d'orchestre
CHRISTOPHER LYNCH, ténor
 Artiste invité S-9-22F

Il sera présenté à Rimouski d'ici quelques semaines
 Victor Fleming a pu mourir content.

La mort l'a frappé en pleine maturité alors que sur les écrans mondiaux triomphait son dernier film, "Joan of Arc". Certes, il aura pu lire certaines mauvaises critiques servilement méchantes, inspirées par on ne sait quel sectarisme. A quoi riment ces voix fausses quand la clameur publique dit sa joie et son étonnement devant l'une des plus somptueuses réalisations de notre temps?

On a écrit que Mme Ingrid Bergman n'avait pas parfaitement rendu le spiritualisme de la Pucelle guidée en tout par la grâce surnaturelle! Réserve inadmissible, non prouvée.

Est-ce le fait de gens ne sachant plus voir; qui ne peuvent plus vibrer et exigent du cinéma, art d'interprétation soumis à la technique, d'atteindre le rivage inaccessible du surhumain par le double truchement du verbe et

de l'image?

Mais que fait-on de la longue séquence de Jeanne devant l'autel rendant l'épée à son Maître?

Que fait-on de toutes les scènes du procès? des images de l'adjuration arrachée à un jeune être acculé au dernier retranchement de l'indécision par la diabolique insistance de juges félons?

Que fait-on du crescendo poignant de Jeanne lançant par-dessus le crépitemment des flammes, son dernier appel: "Mon gentil Jésus!" Que veut-on de plus?

Aller au-delà, c'eût été couler dans le mélodrame, chercher l'effet populaire. Cela, on ne l'aurait pas pardonné à Hollywood. Pour une fois qu'on atteint le pathétique par la sobriété, qu'on ne permet pas à une enfant de 19 ans d'avoir les grands éclats de Sarah Bernhardt, qu'on s'abstient de la moindre formule outrancière, et qu'une artiste célèbre réussit par un art dépouillé à se faire oublier pour n'être plus qu'un être dépassé par son destin, incapable de l'expliquer... voilà qu'on s'insurge et qu'on réclame précisément ce qui eût été l'erreur et la faute capitale de l'oeuvre.

Où sont les fautes graves dans ce film? Nous ne les voyons pas. L'armure de Jeanne est trop brillante: Bergman, trop belle; sous le panache des casques les têtes sont trop américaines! Bien sûr. Et puis après. Vétilles sans aucune importance.

Ce qu'il faut voir, c'est la fidélité des reconstitutions de décors et de costumes; les mouvements du procès dirigés par le R. P. Paul Doncoeur, S. J., qui s'appuie sur l'indiscutable relation de Quicherat; l'attaque du fortin des Tourelles, prélude de la victoire d'Orléans qui demeure un tableau sans pareil dans l'histoire du cinéma.

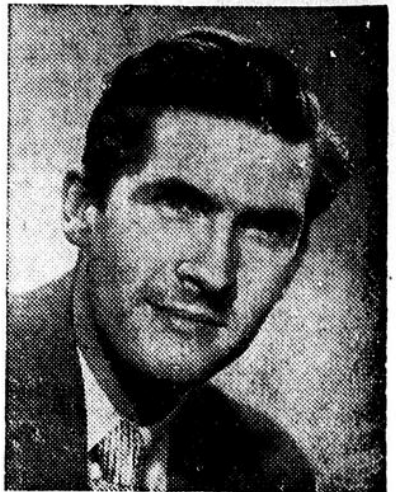
Que dire du sacre du roi Charles VII à Reims? Quelle majesté, quelle noblesse! Pas une faute de goût. Nous ne parlons pas de la couleur, d'un veulisme incroyable. Il y a dans ce film des bleus comme jamais la pellicule n'a pu en capter jusqu'alors.

Evidemment il y a la censure brusquée qui nous fait passer de la chevauchée menant à la délivrance d'Orléans à Jeanne devant ses juges. Entendons-nous une fois pour toute: le cinéma n'est pas une chaire d'histoire. L'auteur Anderson et le cinéaste Fleming avaient parfaitement le droit de faire un choix selon leurs besoins dans le cadre de leur film. On accepte ou on n'accepte pas, mais on juge sur ce qui est donné et non sur ce que chacun eut désiré obtenir.

Film étonnant à cent points de vue, "Joan of Arc", après avoir reçu les applaudissements du globe, trouvera sa place dans les cinémathèques scolaires où sa mission et son message n'ont plus fini d'être entendus. Combien de films connaissez-vous auxquels on a accordé semblable autorisation? Répondre à ceci, c'est tout dire.

"La Presse" Léon Franque

INVITÉ D'HONNEUR



Edmund Hockridge, le populaire baryton canadien, prendra part au programme Northern Electric, le 21 mars prochain, sur le réseau Radio-Canada. On entendra aussi Neil Chotem, jeune pianiste de renom Montréalais, tandis que Allan McIver dirigera l'orchestre de concert Northern Electric dans une variété de morceaux classiques et populaires renommés.

le papa peut lui dire deux phrases: "Ne fais pas ceci, mon petit, ça n'est pas très bien", ou encore: "Frapper avec un marteau, c'est vraiment intéressant: vient m'aider et nous allons construire une niche pour notre bon vieux Pitou". Sous un exemple forcément trop sommaire, c'est là toute la différence de méthodes, — et de résultats, — entre l'attitude négative et l'attitude positive que l'on peut donner à la vie de l'homme.

Richard JOLY

AVIS

La Commission Scolaire de Saint-Mathieu, comté de Rimouski, demande des soumissions pour la construction de deux écoles, d'une classe avec logement pour l'Institutrice, dans les arrondissements Nos. 2 et 3. Les plans et devis sont au bureau du Secrétaire-trésorier.

Un chèque de 10% doit accompagner les soumissions. La Commission Scolaire s'engage à accepter ni la plus basse ou la plus haute ni aucune des soumissions.

J.-E. Ouellet, sec.-trés.

PLUTOT CONSTRUIRE

Avec une unanimité qu'on rencontre assez rarement chez-eux, tous les éducateurs s'accordent à déplorer les efforts stériles (sinon franchement nuisibles) de cette forme négative que prennent souvent les observations des parents et des maîtres. "Ne fais pas ceci", sont des mots qu'on entend répéter mille fois par jour, et non seulement faut-il reconnaître qu'ils favorisent une disposition d'esprit déplorable, mais encore doit-on admettre qu'ils ne conduisent que très rarement à une forme d'action efficace.

Mieux vaut montrer à un enfant comment faire que le reprimer après ses erreurs; mieux vaut prévenir des actes ou des attitudes représentables que punir une conduite souvent plus lourde d'ignorance que de culpabilité véritable.

Qu'on ne pense pas appliquer ces principes généraux seulement au contexte de la famille ou de l'école: tous les législateurs auraient grand profit, semble-t-il, à se rappeler au moment où ils promulguent des édits qui prennent si souvent cette forme du "ne... pas". Considérons seulement comme exemple la dernière législation sur la conduite des véhicules-moteurs: toute une kyrielle de peines et de sanctions sont prévues contre ces citoyens qui persisteront à poser des actes qu'on leur prescrit de ne pas poser: ne serait-il pas plus simple de donner graduellement (dans les écoles et par l'entremise de groupements civiques) la compréhension des lois de la sécurité et le respect des droits d'autrui? Encadré dans un contexte de défense et d'édits négatifs de toutes sortes, comment le citoyen pourrait-il trouver le temps de "faire quelque chose" alors qu'il est sans cesse à se rappeler tout ce qu'il "ne peut pas faire".

On peut trouver une application frappante de ces observations élémentaires dans l'organisation et l'utilisation des loisirs d'une société qui, par suite de ses progrès matériels, n'est plus aussi rigoureusement soumise (et Dieu en soit loué!) aux exigences du gagne-pain que les sociétés d'autre fois. Il est très facile de déplorer les pertes de temps que l'on constate partout; il est facile de s'élever contre la dispersion d'énergies qui se gaspillent à des activités qui n'en valent pas la peine; il est facile de proclamer: "Ceci est mal, ceci est inutile, vous n'avez pas le droit de passer vos soirées de telle façon, vous êtes coupable si vous vous livrez à cette activité à ce moment". Mais qu'est-ce qu'on retirera de toutes ces admonestations?

"La nature a horreur du vide", disaient les Anciens, et même si la science physique a rélégué le principe au

musée des théories démodées, la science sociologique est en train d'en confirmer la vérité d'une façon éclatante. S'il est vrai de dire que l'homme vit de transcendantaux, — selon le paradoxe de Maritain, — il n'est pas moins vrai de dire qu'il s'anémie quand il ne trouve plus que du négatif dans les directives qui devraient orienter sa vie. Puisqu'il faut agir et qu'on n'agit pas si l'on se contente de s'écarter de certaines pratiques dommageables, il est inévitable que de nouvelles formes d'action soient adoptées, mais qui ne servent souvent, hélas, qu'à allonger la liste des défenses et des "ne... pas" mille fois répétés.

Nous ne lisons pas ou nous lisons mal? C'est entendu: mais pourquoi ne pas nous organiser pour que la lecture devienne un plaisir au lieu de n'être qu'un mauvais passe-temps pour les moments où l'on ne trouve rien de mieux à faire? Evidemment il faudrait pour cela se doter de compétences, se monter des bibliothèques convenables, préparer des programmes d'ensemble, créer des institutions qui servent des fins positives.

Nous nous amusons mal, nous commercialisons les sports, nous nous laissons prendre comme des naïfs à la fausse splendeur du cinéma: c'est vrai, hélas! Mais à quoi sert d'aller le répétant jusqu'à la monotonie? Comme toutes les activités humaines, les activités de récréation s'apprennent et leurs lois peuvent s'étudier. On a mille fois prouvé que des spécialistes en ces questions peuvent rendre des services inappréciables; on a mille fois prouvé que des institutions (centres civiques, organisations de folklore, travail d'équipes) peuvent réaliser des progrès étonnants dans le relèvement de toute une population: pourquoi continuer à déplorer des faits que nous pourrions corriger avec un peu d'esprit positif?

La vie de famille s'en va? C'est malheureusement vrai encore, mais que nous donne cette constatation même si nous la reprenons mille fois? Eveillons chez les enfants des intérêts qui peuvent se satisfaire au foyer, donnons aux parents assez de compréhension pour rendre la maison aussi attrayante que le restaurant; favorisons des contacts entre voisins et entre paroissiens, et nous aurons plus fait que ne feront jamais toutes les déclarations attristées sur les malheurs d'une société décadente.

Il ne faut pas penser qu'il est facile d'agir sur un plan positif: tout au contraire! Une longue déclamation pessimiste ne prend qu'un instant, la réforme d'une institution prend des années. Quand un petit gars plein de vitalité entreprend de défoncer les murs de la maison à coups de marteau

Prix spéciaux

Sur bague, diamant, montre, perle satin, pierre du Rhin, bijoux de toutes sortes et nouveautés, qualité garantie



Service de Réparation
 VOUS ETES INVITES A VISITER LA

BIJOUTERIE FOURNIER ENR.

Edifice 5 - 10 - 15 Lauzier & Fils RIMOUSKI

AMATEURS!

VOYEZ!

PRIX POPULAIRES

Développement ----- 0.10

Impressions ----- 0.03

pour grands de :

2 1/4 x 3 1/4 et 2 1/2 4 1/4

METTONS A VOTRE SERVICE



Machine à agrandir les photos miniature pour un prix presque aussi bas que pour la photo amateur. Nous garantissons entière satisfaction pour tous genres de photos.

AUX STUDIOS

HELENE SAUCIER-LAJOIE

TEL. : 648

83 DE L'EVECHE

RIMOUSKI

Industriels...!

Commerçants...!

Hommes d'affaires!

Cultivateurs...!

Prenez... C. H. R. C.

"LA VOIX DU MONDE ENTIER..."

Informations...

Documentation...

Techniques....

Divertissements...



HENRI LEPAGE gérant général

800 AU CADRAN DE VOTRE RADIO

Imposantes obsèques de M. René Lepage

Les funérailles de M. René Lepage, décédé samedi, le 5 mars, après quatre mois de maladie, à l'âge de 76 ans, ont eu lieu en l'église de Saint-Robert-Bellarmin, mardi le 8 mars 1949, à 9 h. 30 et elles ont donné lieu à une touchante cérémonie religieuse et funèbre.

Le défunt, muni des sacrements de notre sainte religion, fit généreusement le sacrifice de sa vie assisté à son chevet, de son épouse et de ses enfants,

s'est éteint paisiblement à sa demeure 79, Ave Rouleau, Rimouski. Sa disparition laisse de profonds regrets, non seulement, dans le cœur des siens, mais encore chez ceux qui ont eu le plaisir de l'apprécier. Feu M. Lepage, natif de Rimouski, descendant direct du premier seigneur Lepage, était un de nos concitoyens les plus estimés et respectés.

Une affluence considérable assistait au service. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Paul-Emile Dubé, curé de la paroisse. Le service fut également chanté par M. le curé, assisté comme diacre par M. l'abbé Roland Lebel, vicaire et comme sous-diacre de M. l'abbé Ludger Rioux. La croix était portée par M. Oscar Lepage, neveu du défunt. Portaient le cercueil : MM. Georges Saindon, Horace Canuel, Emilien Alain, Joachim Mimeault, Louis Isabelle et Joseph Santerre. Les coins du drap étaient tenus par MM. Louis Lepage, Jean Lepage, Julien Ouellet et Lionel Morissette, tous neveux du défunt.

Conduisaient le deuil outre ses enfants un grand nombre de parents et d'amis. On remarquait parmi la nombreuse assistance des religieuses du couvent de N.-D. du St-Rosaire avec leurs élèves ainsi que les religieuses du couvent des Soeurs de la Ste-Famille.

De nombreuses offrandes de messes, bouquets spirituels, télégrammes, cartes de sympathies, tributs floraux furent déposés près de la dépouille mortelle.

A la famille en deuil nos sincères condoléances.

DERNIER APPEL?

AU SALON DES FOURRURES

35

Manteaux

à sacrifier

SANS EGARD AU PRIX COUTANT

Seal noir — Seal brun
Lapin teint — Lapin rose
Rat musqué, etc.

Prix réduits

A PARTIR DE

VOYEZ ACHETEZ **49.95**

Paletots

d'hiver

POUR HOMMES ET JEUNES GENS

PRIX REDUITS A PARTIR DE

\$15.95

Talon Ltée

125 NOTRE-DAME RIMOUSKI

200 NOTRE-DAME TROIS-PISTOLES

Décès de Mlle M.-Rose Banville de St-Anaclet

Le 3 février dernier décédait à l'hôpital de Rimouski, Mlle Marie-Rose Banville, à l'âge de 31 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte, son père, M. Alphonse Banville, une soeur et un beau-frère, M. et Mme Ulric Rousseau, un neveu, Jean-Yves Rousseau.

Le service et sépulture eurent lieu à St-Anaclet. La dépouille mortelle était portée par MM. Alvarez St-Laurent, Anaclet Brisson, Omer Fournier, Omer, Antonio et Jean-Roch Lavoie. Les coins du drap étaient tenus par Mlles Rita Fournier, Gertrude Lavoie, Madeleine St-Laurent et Alphonsine Pelletier. Aux parents éprouvés, nos condoléances.

Va et vient : — M. et Mme Wilfrid Ross, en visite chez des parents, à Québec.

— Mme Emile Lavoie, de Luceville, est de passage chez des parents, à St-Anaclet.

— M. et Mme Ulric Rousseau sont également en visite à St-Anaclet.

— M. et Mme Adéodat Desjardins étaient en voyage à Québec dernièrement.

— M. et Mme Marc-Aurèle Bélanger, en visite chez leurs parents.

Naissance : — M. et Mme Henri Ruest annoncent la naissance d'une fille baptisée Marie-Raymonde. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Gagné, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Antoine Proulx, tante de l'enfant.

Lac-des-Aigles perd un de ses doyens

M. Gaudiose Giguère est décédé le 28 janvier à l'âge de 83 ans et 8 mois. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 3 mars.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, 4 fils : Edouard, Auguste, Onésime et Charles; 5 filles : Albertine, Adéline, Aldéa, Azilda et Bernadette.

Naissance : — M. et Mme Joseph Caron (Marie Ouellet) font part de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Madone. Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Caron, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Marielle Caron, soeur de l'enfant.

— A M. et Mme Réal Bélanger (Marthe Cloutier), un fils né à l'hôpital de Notre-Dame du Lac.

Foudroyé en assistant au service de son frère

Le village de Cabano a été affecté la semaine dernière par trois décès successifs. Au cours du service de M. Cyrice Leclerc que nous signalions la semaine dernière, son frère, M. Damase Leclerc, âgé de 89 ans, s'est soudainement affaibli pendant l'office religieux. Transporté chez lui, il a à peine repris connaissance avant de succomber à une indigestion aigüe. Le service et la sépulture ont eu lieu à Cabano, le 11 courant.

Le lendemain, soit le 12 mars, Mme Thimothée Lebel a rendu son âme à Dieu après une longue maladie soufferte avec une résignation toute chrétienne. Elle était âgée de 61 ans.

Service anniversaire : — Le 14 mars a été chanté à Cabano, le service anniversaire de feu Mme Joséphine Michaud.

Harnachement de la rivière...

(Suite de la page 3)

Richesses pour les nôtres

Comme conclusion au débat qui a été tenu sur le projet de loi relatif au bail de l'Ungava Paver, nous pouvons citer la substance de l'énoncé de M. Chalout. Nous pouvons accepter le principe du bill, mais ne pas être d'accord sur les modalités.

Nous devrions exploiter nos ressources dans notre intérêt d'abord. Non pas d'une manière égoïste, mais très réaliste. Les Etats-Unis, nos puissants et aimables voisins, peuvent bénéficier de nos ressources mais celles-ci doivent profiter avant à notre province. La Providence ne les a pas placées chez nous pour les étrangers, mais pour les nôtres d'abord et c'est au gouvernement de voir à ce que les choses soient conformes à ces principes. Rappelons-nous aussi que les étrangers exploitent ces ressources non pas pour nous faire plaisir, mais parce qu'ils en ont un impérieux besoin.

Nous devrions exiger d'abord une participation de la province aux profits de ces compagnies. On a examiné ces territoires à fond et ils renferment des richesses très grandes. Ces richesses appartiennent au peuple et c'est le peuple de la province qui doit d'abord participer aux bénéfices, dans une proportion de x... , mais certainement considérable.

MACHINE A TRICOTER

"AUTO KNITTER"

La véritable machine à tricoter "Auto Knitter" vendue avec deux cylindres au choix: 60, 72, 80 ou 100 aiguilles. En usage dans des milliers de familles. Compagnie existant depuis plus de 30 ans. LIVRAISON IMMEDIATE.

ASSORTIMENT COMPLET DE LAINE

Auto Knitters & Hosiery Ltd

ou 6324, rue Louis-Hébert } Dépt.-B
Boîte 130, Station R., MONTREAL }

Faites de l'argent dans vos heures de loisir

EPICERIE

Aurèle Ouellet

218 St-Germain

Tél. : 430

RIMOUSKI

Sardines "Brunswick", 3 btes25
Fèves coupées "Cardinal", 2 btes25
Fèves au lard "Clark"15
Jus de tomates "Heinz" la caisse 2.90
Sunligh, 6 harres69
Supersuds Géant67
Nourritures pour bébés "Heinz", la doz. 1.05
Pois verts "Lion" 2 bts25



2 grosses barres

0.23

POISSONS : Eperlan — Turbot — Filet
Morue — Hareng fumé

FRUITS ET LEGUMES IMPORTES :

Raisin malaga — Tomates — Epinards — Chou vert — Céleri — Laitue — Poireaux — Ail

Soirée à Petite-Matane

Le 20 février dernier, à la salle paroissiale de St-Rédempteur de Matane, eut lieu une soirée récréative composée de chants, musique et comédie présentée par la troupe Tito, de Matane.

Naissance : — Joseph-Richard-Denis, enfant de M. et Mme Louis-Marie Gauthier (Jeanne-Aimée Gosselin). Parrain et marraine, M. et Mme Gauthier, de Ste-Luce, grands-parents de l'enfant.

SOURDS

VOYEZ LE NOUVEAU

BELTONE

Plus Petit - Plus Léger - Plus Puissant Que Jamais

Si petit... si léger que vous en sentez à peine le poids... si puissant... si fidèle que vous entendez distinctement une conversation à voix basse. Essayez-le avec son moule d'oreille régulier ou dissimulé.

Le "BELTONE" est le plus petit appareil au monde

Démonstrations gratuites à domicile ou au bureau. Demandez la brochure "L" gratuite.

E. VEZINA

55, Lafontaine C. P. 57-A
Téléphone 4013
RIVIERE-DU-LOUP

Un représentant sera aux endroits suivants :
Lundi 28 mars : Rimouski à l'Hôtel St-Laurent.
Mardi, 29 mars : Mont-Joli à l'Hôtel Commercial
Mercredi, 30 mars : Amqui à l'Hôtel Manoir Canadien

Attention

HOMME ET FEMME

Compagnie établie, offre le moyen DE GAGNER \$10.00 A \$15.00 PAR JOUR en vendant notre vaisselle incassable, (Republic, Tupper, Poly-t, Nylon) aussi nappes non inflammables pour vendre dans chaque localité, à domicile, ou par démonstration.

POUR DEMONSTRATION

Présentez-vous à l'Hôtel St-Laurent lundi le 21 mars prochain à 9 heures du matin ou encore à 8 heures du soir. Demandez

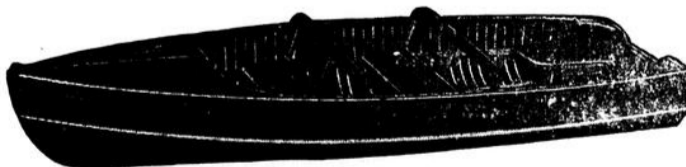
M. J.-P. POULIN

Agent pour le territoire de Lévis à Gaspé

Compagnie J.-P. POULIN, Enr.
502-1ère Avenue, Qué.

LA MACREUSE

DE MARQUE "LYNX"



THE LINK "WIDGEON"

PRIX : **\$275.00**

LA FERRONNERIE ST-LAURENT

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF :

Tél. : 776

RIMOUSKI

63 de l'Evêché

Beau petit bateau en cèdre, pont d'avant en acajou, style superbe, accessoire "DELUX", beau fini au vernis, exceptionnellement joli : un bijou Bien balancé et à fond large. Il ne berce pas et à la course il est sans égal. A la fois léger, il rend les services les plus divers.

Un barrage sur la rivière Manicouagan

Un projet de loi concernant la location à la Québec North Shore Pulp and Paper, d'une partie des forces hydrauliques de la rivière Manicouagan, qui se jette dans le St-Laurent à Baie-Comeau, a été adopté à l'assemblée législative en fin de semaine dernière.

Cette loi permettra à la compagnie de bâtir un barrage sur la rivière Manicouagan qui fournira de l'électricité à Baie-Comeau, à la nouvelle ville de Hauterive ainsi qu'aux organismes qui feront de l'électrification rurale.

Au cours du débat sur l'adoption de cette loi le premier ministre M. Duplessis a fait l'historique des concessions accordées sur la Côte-Nord à

l'Ontario Paper d'abord et ensuite à la Québec North Shore Power, après que le gouvernement eut obligé les compagnies exploitant nos ressources naturelles à s'incorporer dans la province.

M. Duplessis a souligné que le débit de la rivière Manicouagan est très irrégulier et qu'il importe de le régulariser pour permettre le flottage du bois en tout temps de l'année non seulement à l'avantage de la compagnie, mais aussi à l'avantage des contracteurs, des cultivateurs et des colons. Le premier ministre a de plus fait remarquer que la compagnie n'est autorisée qu'à utiliser une partie seulement du pouvoir, qu'elle paiera un loy-

er annuel, fera les frais pour l'approbation de ses plans et versera au gouvernement une certaine somme pour chaque cheval-vapeur développé.

Le premier ministre a insisté sur le fait que la Québec North Shore Power ne pourra utiliser le pouvoir développé sur la Manicouagan pour accroître la

production de ses moulins. La compagnie sera sous le contrôle de la Régie de l'électricité. On développera entre 40,000 et 50,000 chevaux-vapeur. La compagnie qui avait demandé la permission de faire des travaux sur cette rivière depuis assez longtemps déjà est prête à les commencer.

A l'Ecole des Frères du Sacré-Coeur

NOS PREMIERS DE FEVRIER

1ère ANNEE : Gilles Tremblay, Marcel Thériault, Maurice Marmen, Louis-Georges Bossé, Jacques Doucet.

2ième ANNEE : Donald Goode, Georges Morissette, Gaëtan Ruest, Claude Nadeau, André Tremblay.

3ième ANNEE : Jean-Marc Thériault, Marc-Aurèle Ruest, Gilles Lechasseur, Gilles Chénard, Fernand Garon.

4ième ANNEE : Jacques Gagnon, Honorius Fournier, Camille Dionne, Normand Dionne, Jean-Claude Madore, Gabriel Tremblay, Richard Rioux.

4ième ANNEE B : Rénéald Roussel, Léonidas Lévesque, Guy D'Astous, Gérard Fournier, Pierre Ouellet.

4ième ANNEE A : Robert Duchesne, Bertrand Thériault, Jean-Claude Morneau, Caroll Desrosiers, Valère Rousseau, Pierre Rousseau, Raymond Vignola, Jean-Paul Lepage, Yves Gagné.

5ième ANNEE B : Gaston Ouellet, Jean-Guy Marmen, Raymond Bossé, Pierre-Marie Morissette, Léopold Morneau.

5ième ANNEE A : Marius Morin, Rodrigue Labbé, Jean-Paul Belzile, P.-Yvon Raymond, Frédéric Young.

6ième ANNEE C : Raymond Côté, Guy Leblond, Rock Lamontagne, Gilles Thibault, Bernard Guitté.

6ième ANNEE B : Rénéald Morin, Claude Michaud, André-Albert Ouellet, Florent Lévesque, Roland Caron.

6ième ANNEE A : Pierre Tremblay, Pierre-Marie Thériault, Claude Bella-

vance, Georges-Henri Palasse, Réal Desrosiers.

7ième ANNEE B : Paul-Yvon Fournier, René Vézina, Patrick Perron, J.-Yves Hins, Marc-C. McKinnon.

7ième ANNEE A : Jean-Yves Morissette, Marc-André Thibault, P.-Roland Goupil, Jacques Lebel, Jean-R. Ouellet.

8ième ANNEE : Lionel Lauzier, Réal Fournier, Aldège Brisson, Jean Nadeau, Caroll Gagné.

9ième ANNEE : Ls.-Abel Bélanger, Roland Landry, Ls.-Georges Longchamp, J.-Marc Bouchard, Marcel Ruest.

JEUNESSE DU MONDE 1949

Monsieur Gérard Pelletier, journaliste au "Devoir" de Montréal, était le dernier invité du Cercle d'Etude et de Conférences.

Dans une causerie prononcée à l'hôtel de ville de Rimouski, mardi soir le 8 mars dernier, Monsieur Pelletier invitait son auditoire à considérer avec lui la jeunesse mondiale d'après-guerre, une jeunesse qui, malgré les épreuves qui lui furent infligées, continue d'être follement optimiste.

Les nombreux voyages accomplis par le conférencier, durant les trois dernières années, lui ont permis de rencontrer sur place les jeunes du Canada, de l'Amérique Latine et de plusieurs pays d'Europe et d'Asie. S'il fallait dégager une impression générale des souvenirs de Monsieur Pelletier, de ses expériences personnelles au sein de la jeunesse européenne et asiatique, il faudrait dire que, dans l'ensemble, ces jeunes gens sont impatientes de rebâtir, de recréer un monde selon leurs vues. Il est à se former actuellement une cité de jeunes à la fois plus vieux et plus jeunes que ceux de notre pays. Plus vieux, à cause de leur dure expérience de la guerre, de l'action et de la mort, mais plus jeunes aussi de tout ce qui leur a manqué : années universitaires pour les uns, années d'apprentissage pour les autres. Ce qui compose un monde mal formé, inapte à la vie telle que l'entendaient les jeunes d'avant-guerre.

Il ne faudrait pas désespérer pourtant de cette jeunesse. Elle a prouvé qu'elle était courageuse et rattrapera sûrement le temps perdu.

Monsieur Gérard Pelletier termina son intéressante conférence par la lecture d'une lettre écrite par un jeune journaliste canadien, actuellement en Extrême-Orient : Pierre-Elliott Trudeau. Par ce qu'il renferme de souvenirs personnels et d'expérience hasardeuses, ce témoignage est singulièrement révélateur de la situation confuse qui règne dans le monde de 1949. Monsieur Pelletier aurait pu difficilement trouver de conclusion plus appropriée à son tableau de la jeunesse mondiale.

Le Comte Serge Fleury donnera la prochaine conférence du Cercle d'Etude et de Conférences, mardi le 22 mars prochain, à l'Hôtel de Ville. La soirée sera sous les auspices de l'Alliance Française et débutera à l'heure habituelle : huit heures et trente. Tous les membres sont invités.

(Communiqué).

LES FAMEUX

POELES

"BELANGER"

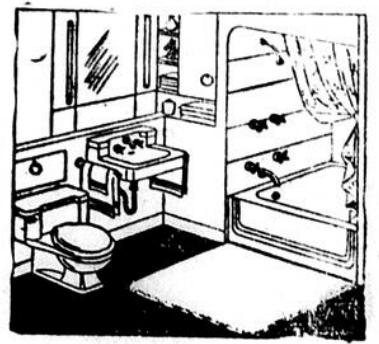
SONT VENDUS
CHEZ

ANS. COTE & FILS

Tél : 900

81 Ave de la Cathédrale

RIMOUSKI

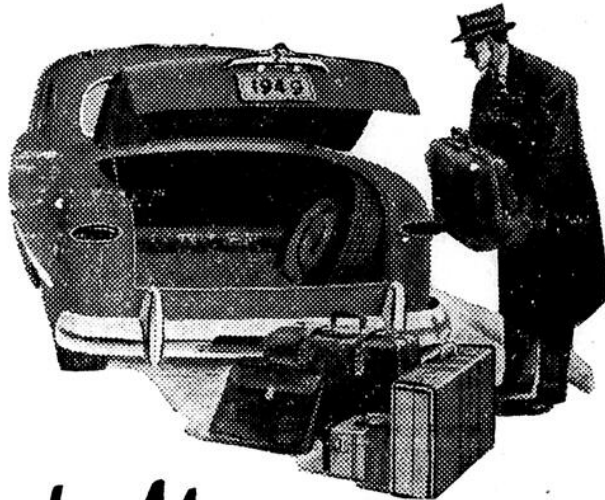


POUR
INSTALLATION
DE
PLOMBERIE
ET DE
CHAUFFAGE
Réparations générales
FERBLANTERIE

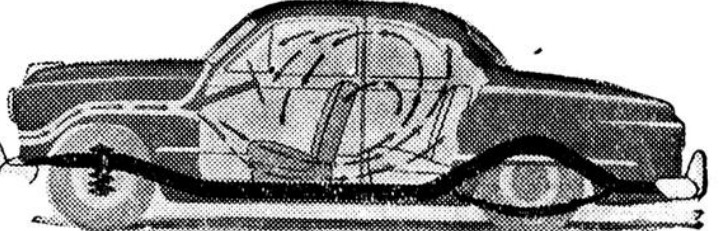
Demandez
les plombiers licenciés
DE

LA PLOMBERIE DE RIMOUSKI LTEE

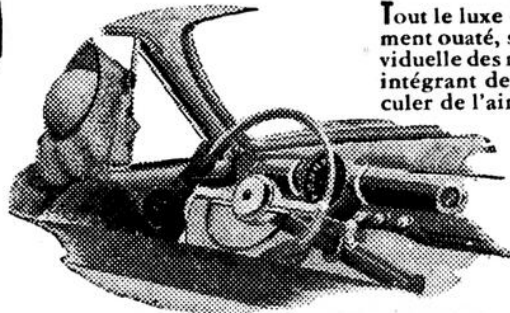
67 St-Jean-Baptiste
Tél : 193 RIMOUSKI



Vous pouvez loger toutes les valises de votre maisonnée dans le vaste coffre à bagage de la Meteor. (Par exemple, celui du modèle 4 portières à 19 pieds cubes.)



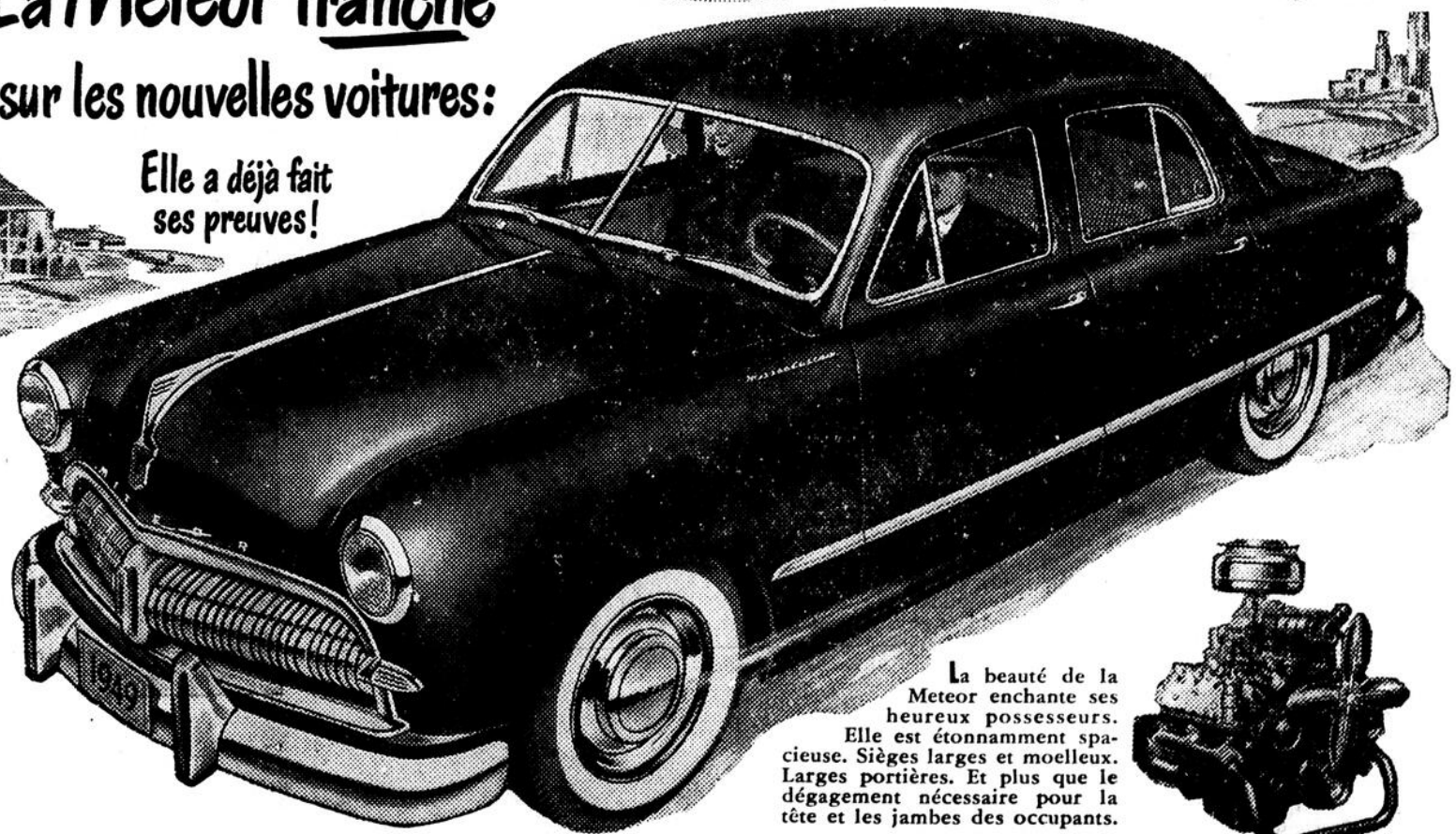
Tout le luxe d'une voiture de maître! Roulement ouaté, sans vibration. Suspension individuelle des roues AV. Le système ventilateur intégré de la Meteor permet de faire circuler de l'air frais à volonté.



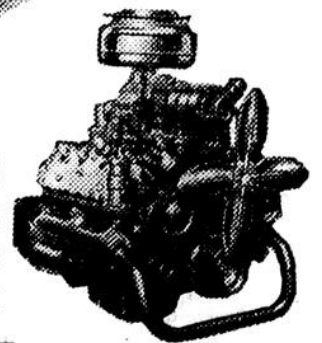
Par sa souplesse, sa docilité, sa performance en général, la Meteor l'emporte sur toutes les nouvelles voitures. On la dirige du bout du doigt. La plus légère pression sur la pédale procure un freinage moelleux mais positif. Champ visuel élargi par des glaces de dimensions exceptionnelles.

La Meteor tranche sur les nouvelles voitures:

Elle a déjà fait ses preuves!



La beauté de la Meteor enchante ses heureux possesseurs. Elle est étonnamment spacieuse. Sièges larges et moelleux. Larges portières. Et plus que le dégagement nécessaire pour la tête et les jambes des occupants.



Le merveilleux moteur de la Meteor, à 8 cylindres en V, fournit 100 CV et a une forte réserve de puissance. Nos clients sont toujours agréablement étonnés par son surcroît de "milles au gallon".

La plus-que-moderne

Meteor



DIVISION MERCURY—LINCOLN—METEOR
FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED.

Les dépositaires Mercury-Lincoln-Meteor vous offrent une démonstration pratique!

Ouellet Automobiles Inc.

337 RUE ST-GERMAIN,

RIMOUSKI

TELEPHONE : 627

Elections au 4e degré chez les Chevaliers

Première élection à ce degré de l'ordre dans la région. — Les sept membres de l'exécutif de l'Assemblée St-Germain.



M. Fernand St-Laurent
fidèle navigateur

La formation du premier exécutif de l'Assemblée St-Germain, chez les membres du 4e degré des Chevaliers de Colomb de Rimouski, s'est faite vendredi dernier, le 11 mars. Les charges des membres de l'exécutif ont été réparties comme suit : Fidèle navigateur, M. Fernand St-Laurent; fidèle capitaine, M. Abraham Kirallah; fidèle amiral, M. Albert Labbé; fidèle pilote, Capt Antonin Desrosiers; fidèle contrôleur, M. H.-R. Cummings; garde intérieure, M. James Harney; garde extérieure, M. J.-A. Lévesque.

Incendie à St-Fabien

Le feu a complètement détruit, il y a quelques jours la demeure de M. P.-E. Gaudreau, cultivateur de St-Fabien. L'incendie a débuté par un feu de cheminée. Les pompiers se sont rendus sur les lieux mais n'ont pu enrayer les flammes à cause du manque d'eau. On a réussi à sauver la moitié de l'ameublement mais on estime tout de même les pertes à environ \$6,000.

REGIE PROVINCIAL DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS DE QUEBEC

AVIS

Demande de Modification de Permis

Les intéressés sont avisés que BEAUDET & COMPAGNIE, LIMITEE, s'est adressée à la Régie Provinciale des Transports et Communications au Palais de Justice à Québec dans le but de faire réviser son permis de façon à ce qu'il se lise dorénavant comme suit :

TRANSPORT GENERAL :

a) Toutes marchandises arrivant par tout moyen de transport à Rimouski, Mont-Joli et Matane, et destinées à ou provenant de tout point situé dans les comtés de Rimouski, Matapédia, Matane et Gaspé-Nord, jusqu'à Mont-Louis et à l'ouest de Mont-Louis;

b) De Matane, Mont-Joli et Rimouski à Québec et retour pour marchandises provenant de ou destinées à tout point que le détenteur est autorisé à desservir au paragraphe (a);

c) Occasionnellement de Matane, Mont-Joli et Rimouski à Montmagny et Montréal et retour, pour marchandises provenant de ou destinées à tout point que le détenteur est autorisé à desservir au paragraphe (a);

d) Occasionnellement ailleurs dans la Province pour marchandises provenant de ou destinées à tout point situé dans les comtés de Rimouski, Matapédia, Matane et Gaspé-Nord, jusqu'à Mont-Louis et à l'ouest de Mont-Louis, pour le compte d'un seul consignataire ou expéditeur.

TRANSPORT RESTREINT :

De Québec à Rivière-du-Loup et retour pour marchandises pour le compte de la Commission des Liqueurs de Québec. En vertu du permis qu'elle détient BEAUDET & COMPAGNIE LIMITEE a toujours effectué du transport tel que déterminé dans la présente demande. Cette demande a pour but de préciser et de clarifier les prérogatives dont elle bénéficie en vertu du dit permis. Elle est en mesure d'établir de façon satisfaisante que le service demandé a été donné depuis plusieurs années à la satisfaction du public.

Quiconque aurait des objections à ces amendements et demandes devra les produire par écrit à la Régie Provinciale des Transports et Communications au Palais de Justice à Québec, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la publication du présent avis.

Mont-Joli, ce 14 mars, 1949.
Procureur de
BEAUDET & COMPAGNIE, LTEE.

Plusieurs millions en travaux publics

Le ministère fédéral des travaux publics vient de voter plusieurs millions qui seront affectés à l'exécution de travaux publics dans la région et sur la Côte-Nord. La plupart des travaux consistent en la construction ou la réparation des quais ou havres. Trois des montants votés pour plus d'un million chacun seront dépensés à Rimouski, Ste-Anne des Monts et Baie-Comeau. Plusieurs autres montants de quelques cents mille dollars seront dépensés ailleurs pour l'exécution de travaux similaires.

Au nombre des travaux dont le ministère des travaux publics projette

l'exécution, mentionnons la construction d'édifices publics à Rimouski (\$75,000), à Mont-Joli (\$150,000) et à Matane (\$40,000).

Voici une liste des travaux approuvés et qui seront exécutés aux endroits suivants :

Comté de Rimouski : Pointe-au-Père, réparations au quai, \$44,000; Rimouski, reconstruction du quai (montant déjà voté \$280,000), \$720,000;

Comté de Matane : Baie-des-Sables, agrandissement des quais, (déjà voté \$43,000), \$230,000; Matane, reconstruction d'un brise-lames, \$200,000 et reconstruction d'un quai, (déjà voté \$100,000) \$350,000; Méchins, agrandissement du quai, \$250,000;

Comtés de Gaspé et Bonaventure : Barachois de Malbaie, \$114,000; Cap-Chat (déjà voté \$85,000), \$310,000; Chandler, (déjà voté \$210,000), \$370,000; Cloridorme (déjà voté \$50,000), \$270,000; Gascons, \$59,000; Grande-Rivière (déjà voté \$284,000), \$359,000; Grande Vallée, \$323,000; L'Anse-à-Bœufs, \$38,000; L'Anse-au-Griffon, \$45,000; Marsoui, \$200,000; Mont-Louis, \$33,000; Newport, \$36,000; Paspébiac, \$37,500; Petit-Gaspé, \$11,000; Petite-Rivière est, \$31,000; Port-Daniel (déjà voté \$50,000), \$120,000; Rivière-au-Renard, \$22,000; Cap Desrosiers (déjà voté \$105,000), \$306,000; Ruisseau Chapados (déjà voté \$55,000), \$60,000; Ste-Anne des Monts (déjà voté \$680,000), \$1,030,000; St-Joachim, \$30,000;

Au Saguenay : Baie-Comeau (déjà voté \$318,000), \$500,000; Baie de la Trinité, \$141,000; Blanc Sablon (déjà voté \$125,000), \$300,000; Forestville, \$7,000; Grandes-Bergeronnes, \$53,000; La Tabatière (déjà voté \$39,000), \$40,000; Natashquan (déjà voté \$173,000), \$188,000; Ragouneau, \$105,000; Rivière-au-Tonnerre, \$60,000; Rivière Pentecôte, \$90,000; Tadoussac, \$200,000.

Nommé à deux postes en une semaine

On annonce la nomination au poste de président régional du Cercle Lacordaire de la région de Rimouski, de M. Lucien Deschênes, agent des relations extérieures à la Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent.

Cette nomination a été faite par M. J.-Arthur Raymond, président diocésain des Lacordaires. M. Deschênes aura sous sa juridiction les paroisses de St-Germain de Rimouski, de St-Robert,



de Ste-Odile, de Nazareth et de St-Yves, et il verra de plus à l'organisation des cercles dans toutes les institutions d'enseignement de la ville de Rimouski.

Au cours de la semaine, M. Deschênes a été élu à un autre poste; celui de secrétaire-trésorier de la Chambre de Commerce Sénior, de Rimouski.

La Chambre de Com...

(Suite de la 1ère page)

nier, Gérard Legaré, Arthur Gendreau, Georges Dubé et Paul Paradis (tous de l'ancien conseil) et MM. J.-E. Poiras, gérant de la Banque Canadienne Nationale et Henri Jacob, industriel. Le président sortant de charge, M. Albert Michaud, fait automatiquement parti du nouveau conseil.

Un comité a aussi été formé pour étudier la constitution de la Chambre et suggérer les amendements qu'il y aurait lieu de lui faire subir. Ce comité comprendra MM. Arthur Gendreau, Lucien Deschênes et Gérard Legaré. La Chambre s'est aussi donné un auditeur en la personne de M. Médard Gariépy, gérant de la Banque Royale du Canada à Rimouski.

Au cours de l'année écoulée, la Chambre a étudié tout spécialement les facilités de transport dont bénéficie la région et travaillé à leur amélioration. Elle s'est aussi intéressée aux développements des gisements miniers de la Côte Nord et elle a fait venir un conférencier en la personne de M. J.-A. Retty, géologue en chef de la Labrador Minig and Exploration qui a fourni à la Chambre de précieux renseignements.

En plus de bien d'autres initiatives, la Chambre a étudié d'une façon particulière la situation forestière dans la région. Elle a bénéficié des conseils de M. M.-R. Kane, vice-président de la compagnie Price Brothers, qui, sur son invitation, a accepté de donner une conférence à Rimouski.

A l'assemblée d'hier, la Chambre a voté une résolution de félicitations et de remerciements à l'adresse du président sortant de charge, M. Albert Michaud et de M. Maurice DeChamplain, secrétaire-trésorier, pour le travail qu'ils ont fait au cours de l'année. M. Michaud céda ensuite son siège à M. Léopold D'Anjou, le nouveau président élu, qui adressa ses félicitations personnelles aux membres de l'ancien conseil et invita les nouveaux administrateurs à collaborer avec lui pour que la Chambre puisse continuer à travailler au bénéfice de Rimouski et de la région.

Triste individu

Un vieillard de 77 ans a été arrêté mercredi après-midi pour une offense aux mœurs avec une enfant de un an et demi. Ce vieillard est un gaillard de quelques six pieds aux cheveux noirs encore touffus, et qui porte apparemment sans difficulté son grand âge. Il a écopé d'une sentence de trois mois de prison devant le juge Amédée Caron de la Cour du Magistrat.

Deux jeunes gens de Rimouski se sont vus condamnés pour vagabondage sur la rue de la Cathédrale, au cours de la soirée de mercredi, à \$10. et les frais, par le juge Amédée Caron de la Cour du Magistrat.

AU CONSEIL MUNICIPAL DE RIMOUSKI-EST

Remerciements au secrétaire démissionnaire



M. Yvon Couture

Quelques changements ont été opérés au sein du conseil municipal de Rimouski-Est lors de la dernière séance. M. Yvon Couture, conseiller, a été élu maire suppléant tandis que M. Thomas Coriveau a été élu secrétaire-trésorier en remplacement de M. Léonidas Lachance. Sur proposition de M. Fernand St-Laurent, une résolution de remerciements pour bons services a été votée à l'adresse de M. Lachance qui était secrétaire depuis l'incorporation de cette nouvelle municipalité.

Les membres actuels du Conseil de cette municipalité sont : maire, M. Joseph Collin; maire suppléant, M. Yvon Couture; conseillers, MM. Ls.-de-Gonz. Lavoie, Herménégilde Roy, Wilfrid Dubé, Fernand St-Laurent et David Lebel.

La Police des Liqueurs fait 201 enquêtes en 1948

La Police des Liqueurs est un organisme chargé de la surveillance de la vente des boissons alcooliques, qui voit à la suppression d'abus dans ce domaine et protège le public contre les débits clandestins. Il est de plus chargé de faire enquête à chaque fois qu'une plainte ayant trait à la vente illégale de liqueurs enivrantes est portée à leur attention, de préparer une preuve contre les délinquants et d'intenter des poursuites judiciaires.

Le district judiciaire de la Police des Liqueurs de Rimouski s'étend à Matane, Amqui, Mont-Joli, Rimouski et Gaspé-Nord.

Au cours de l'année 1948, les agents de la Police des Liqueurs de Rimouski ont opéré une seule descente à Matane au cours de laquelle 6 personnes qui se trouvaient dans l'établissement visité ont été arrêtées. De plus, à la suite de plaintes, on a conduit 201 enquêtes dans tout le district où s'exerce leur juridiction. Il en est résulté des poursuites judiciaires dans 163 cas, où les gens surveillés sous l'accusation de vente illégale de boissons alcooliques, avaient été trouvés coupables. 144 causes ont été jugées en 1948 tandis que les 19 autres ont été reportées au dossier de 1949.

Les détenteurs de débits clandestins sont passibles d'une amende de \$50.00 à \$200.00 et même à la prison sans option dans le cas d'une 2e ou d'une 3e offense.

La Police des Liqueurs de Rimouski a à sa disposition trois agents qui conduisent les enquêtes sous la direction immédiate du sous-inspecteur J.-B. Gendreau. La haute direction des opérations appartient au chef R. Lemire, de Québec.

Le nombre des chômeurs dans Rimouski et la région

Le bureau de l'assurance-chômage de Rimouski nous apprend que le nombre de sans-travail dans la ville de Rimouski et sa banlieue s'élève à 450, ce qui dénote une diminution appréciable sur le nombre de chômeurs enregistré au cours des premiers mois de l'année.

Le bureau précise que dans tout le district sous sa juridiction qui s'étend de St-Simon à St-Noël, dans l'intérieur à Trinité-des-Monts, St-Marcellin, St-François-Xavier des Hauteurs et jusqu'à la Rédemption dans la vallée de la Matapédia et sur la Côte-Nord de Godbout à Rivière-Portneuf, le nombre des chômeurs à qui le bureau de l'assurance-chômage paie des prestations, ne dépasse pas 1300. Bien qu'il soit assez difficile d'évaluer la quantité des sans-travail qui ne sont pas enregistrés

Cigarettes de Virginie Sportsman

Roulées dans du papier IMPERMEABLE

Plus agréables... parce que plus douces

Carriers, Ltd., London, England (Fondéeur 1788)

à l'assurance-chômage on estime qu'ils ne dépassent pas le millier. La population de ce district se chiffrait à 85,000 âmes, la proportion de chômeurs dans cette région n'est donc pas aussi éfarant que certains le croient.

On nous a prévenu à ce bureau qu'il ne faut pas se laisser leurrer par les apparences qui tendent quelquefois à défigurer l'état réel d'une situation. Si certains endroits publics semblent regorger d'hommes inactifs, il faut se rappeler que même pendant la guerre ou la main-d'oeuvre était désespérément recherchée, le même phénomène se produisait sans qu'on puisse l'expliquer d'une façon définitive.

Les industries où le chômage est prédominant sont surtout l'industrie forestière et celle de la construction. Cela peut facilement s'expliquer si on considère que, vu les conditions idéales de cet hiver, les opérations forestières ont été terminées plus tôt qu'on l'espérait. Mais les affaires ne tarderont pas à reprendre bientôt.

En ce qui regarde la construction il est normal que durant la saison froide les travaux ralentissent mais on note un regain d'activité appréciable dans ce domaine.

A NOS CORRESPONDANTS
La récompense de la semaine dernière, résultat du tirage, est allée à un de nos courriéristes de St-Fabien.

CHAMPIONS DE LA LIGUE GASPESIEENNE



Le Club de Hockey de Méchins a remporté le championnat de la ligue Gaspésienne, en triomphant du Cap-Chat par 6-5. Sur la photo, de gauche à droite : M. Lucien Verreault, arbitre; Félix-Jean Tremblay, gardien de buts et gagnant du trophée offert par M. Robert St-Pierre; B. Verreault et Marius Parent, défenseurs; Réal Bernier et Gérard Crousset, avants; Fernand Crousset, défense; Chs.-Noël Bernier, avant et capitaine du club; Gérard Verreault, avant; Jacques Verreault, avant et champion compteur de cette ligue; T. Parent, avant; Philippe Verreault, défense; Germain Verreault, avant; et Gérard Verreault secrétaire de l'Association sportive de Méchins.

BELLE PROPRIETE A VENDRE

Une maison moderne de neuf pièces, chauffée à l'huile, avec terrain de 200 pieds de front borné au sud par la route nationale et au nord par le fleuve. Droit de chasse et de pêche. Aussi garage double et hangar. S'adresser à : M. J.P. Harvey, Rimouski-Est.

Les Pirates remportent la coupe Ouellet Automobile

Dernière partie de la finale de la Commerciale de la Cité. — Triomphe des Pirates par 6-5. — Jeu qui n'a pas eu son pareil cette saison. — Gros travail des deux équipes. — Armand Bellavance donna la victoire à son club. — L'esprit d'équipe et la cohésion qu'avaient les deux clubs nous font voir du jeu contesté et merveilleux. — Gervais Rioux est l'étoile de la partie. — Grand délire des spectateurs.
(par Fernand BELANGER)

Mardi le 15 mars, une grande foule de spectateurs se sont rendus à l'aréna local pour assister à la rencontre décisive pour la détention de la coupe, dans la ligue Commerciale locale. Les équipes aux prises furent les Pirates et les Utilités publiques, qui sont sorties champion de ce circuit cette saison. Ayant chacune une partie de la finale à leur crédit, chaque équipe, appuyée par ses partisans, se présenta sur la glace pour la partie qui décida du gagnant de la coupe.

Le jeu s'ouvre avec une rapidité et un entrain déconcertants : l'on sent que les équipiers travaillent avec cœur et ambition. Le jeu fut palpitant, puissant et coulé de péripéties : il peut se comparer au jeu déroulé entre Amqui et Mont-Joli au début de la semaine. La fermeté et la grande activité se maintiennent toute la partie durant. En la seizième minute de jeu, les Utilités menèrent le bal par 2-0, en la première période. Cinquante-six secondes après, Gervais Rioux effaça le zéro des Pirates ce qui constitua le pointage final de la 1ère période à 2-1, avec aucune punition.

Les Utilités, après 12.29 minutes dans la seconde apparition, n'ont pas progressé dans leur avance, car chaque équipe avait compté 2 buts pour monter le compte à 4-3. Gervais Rioux, aidé de Jean-Eudes Lepage, rendit la lutte plus intense en égalisant les chances dans la quinzième minute de jeu, et cela, même pendant que Roland Trudel, rude défense des Pirates, est à calmer son humeur cassante. La sirène marque la fin du vingt minute.

Le début du dernier vingt commence comme au début de la partie, sur un pied d'égalité. Les Utilités comp-

RIMOUSKI COMPTE UNE NOUVELLE REINE

Le dépouillement des votes obstenus par chacune des cinq concurrentes du concours de popularité organisé par la Jeunesse Sportive de Rimouski a favorisé Mlle Murielle Leclerc, fille de M. Joseph Leclerc, barbier de Rimouski. Le résultat du scrutin nous a été communiqué à l'issue d'une séance spéciale tenue hier soir à l'hôtel de ville.

Le succès de Mlle Leclerc lui mérite le titre de "Reine des Sports 49". Elle présidera à toutes les manifestations sportives qui se dérouleront sous son règne. Les autres concurrentes de cette année ont fait un fructueux travail dans le but de procurer à la Jeunesse Sportive les fonds nécessaires pour combler les déficits des opérations de l'an dernier.

Mlle Leclerc sera proclamée Reine au cours d'un grand gala qui aura lieu ce soir à l'aréna. Nous donnerons la semaine prochaine un compte rendu de cette cérémonie.

Dans notre prochaine édition, nous publierons une nouvelle photo de la Reine, photo qui nous est parvenue trop tard pour le présent numéro.

victorieux, un tonnerre d'applaudissement salua son geste. Et quand la sirène annonça la fin du jeu, ce fut un délire parmi la foule; la glace fut envahie de toutes parts et les vainqueurs furent portés en triomphe; le jeune cerbère Marc Lavoie se promena au-dessus de la foule, porté par de chaleureux partisans. Le spectacle était palpitant et jamais victoire ne fut plus célébrée.

Les vainqueurs ont mérité l'emblème du championnat local, la coupe Ouellet Automobile qui fut présentée par M. Lorenzo Ouellet lui-même.

tent, quand Yvon Harrisson profite d'une ouverture, mais un peu plus tard, Jean-Eudes Lepage recevant une passe de Gervais Rioux, prend le cerbère des Utilités en défaut par un dur lancer de vingt pieds. La tension est grande et le spectacle poignant. Quand Armand Bellavance donna la victoire à son équipe en comptant le seul but

Les Etoiles remportent le championnat

Vendredi, le 4 mars se terminait, à l'école des Frères du Sacré-Coeur, la série éliminatoire de la ligue des Moyens. Les "ETOILES" de Guy Paradis s'assurèrent les honneurs du championnat en triomphant du "BOSTON" de Flavius Gendreau par 3 victoires consécutives dans une série de 3 de 5. Ce furent des parties très intéressantes, car les deux équipes aux prises nous fournirent du jeu magnifique. Signalons pour les vainqueurs Guy Paradis, capitaine, qui, en plus de conduire son club à la victoire sortit premier compteur de la ligue. Raymond Yockell et Jacques Thibeault se firent remarquer à la défense, Théodore Desrosiers à l'avant, sans oublier Raymond Desrosiers qui fut bien difficile à déjouer dans ses filets. Pour les perdants, Flavius Gendreau, capitaine, Richard Beaupré et Gonzague Fournier sont aussi dignes d'éloges, ainsi que leur cerbère André Longchamp.

Voici le classement final des 7 premiers compteurs :

	Buts	Ass.	Tot.
Guy Paradis (Etoiles)	16	11	27
G. Fournier (Boston)	11	15	26
Ri. Beaupré (Boston)	11	13	24
Ray. Yockell (Etoiles)	5	18	23
Fla. Gendreau (Bos.)	13	4	17
Thé. Desrosiers (Etoi.)	10	3	13
Jac. Thibeault (Etoiles)	6	6	12

Système de stationnement impopulaire

Les marchands résidant sur la rue St-Germain ont manifesté une vive opposition à la séance municipale de lundi soir, à propos des compteurs de stationnement installés en bordure de la rue. On a convenu qu'en plus d'être impopulaire, cette façon de régulariser la circulation pouvait nuire aux commerces qui sont situés sur cette rue. On a proposé le retour à la méthode ancienne de faire respecter la loi de la circulation et du stationnement par un agent de police.

Nouvelles sportives de Rivière Portneuf

Le hockey intéresse tout le monde à Portneuf, même, ces jours derniers, les jeunes filles formaient une équipe et rendaient visite au club féminin de Forestville. La partie fut chaude et intéressante et le pointage a été de 1 à 1. L'assistance était tellement nombreuse que le tour de la patinoire avait deux et trois rangées de spectateurs. Les étoiles de la joute ont été remarquables, la première a été décernée à Mlle Thérèse Delair qui a enregistré le point de Portneuf sur l'assistance de Mlle Suzette Tremblay. La

deuxième étoile fut décernée à Mlle Pierrette Asselin qui déjoua très bien ses adversaires et fit plusieurs belles montées; elle patine avec la rapidité de l'éclair, mais il faut dire qu'elle était assistée de Mlle Jacqueline Tremblay qui, non moins habile, aurait bien mérité elle aussi une deuxième étoile. Enfin, la troisième étoile fut réservée à la gardienne de but, Mlle Madeleine Delair, qui garda le but avec une habileté remarquable. Elle arrêta en plusieurs reprises les belles montées de ses adversaires.

Va et vient. — Après une absence de huit jours, Mlle Jacqueline Tremblay est arrivée de son voyage à Québec, à la suite de ses fiançailles avec M. Guy Ouellet.

— Mme Léo Tremblay est maintenant de retour après avoir passé quelques jours chez sa soeur, à Tadoussac.

— Mme David Emond a été transportée d'urgence à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, ces jours derniers.

— Monsieur J.-P. Delair est de retour dans sa famille, après avoir passé quelques jours à la Malbaie.

ECHOS MONDAINS

— M. Jean-Baptiste Deschesne, de Trois-Pistoles, était à Rimouski jeudi dernier pour assister au dîner hebdomadaire Richelieu. La conférence était donnée par son fils, le Rév. Père André, des Missions Etrangères.

LES TAONS CHAMPIONS DE LA LIGUE INTERMEDIAIRE



De gauche à droite, 1ère rangée : Henri-Georges Caron (mascotte), Jean-Noël Gagnon, Romain Pelletier, Guy Emond, Jacques Gagnon; 2ième rangée : Roger Thibault, ass.-gérant, Normand Bérubé, Jean-Louis Desrosiers, capt., Jean-Paul Bérubé, ass.capt., Romuald Sénéchal, Marcel Gagnon, gérant.

▶ GRAND FESTIVAL ◀

A L'ARENA DE TROIS-PISTOLES

JEUDI, LE 24 MARS à 8 HEURES P. M.

Au programme

- GRANDE MASCARADE
- JEUX SUR GLACE — COURSES
- 10 ARTISTES DE GRANDE REPUTATION
- SIMONNE BENOIT (Championne du Winter-Club de Québec)
- LE TRIO PATRY (Champions du Cangda) (Rois du patin à roulettes)
- COMEDIENS MAX ET BILLY
- BOUFFONS VIGNAULT & CIE
- DUO : René COTE et Claudette BOISVERT



LES CONCURENTES AU CONCOURS DE POPULARITE DE TROIS-PISTOLES : — de gauche à droite, Raymonde Banville, Mirail le Belzile, Jacqueline Boucher, Thérèse Martin et Marcelle Therriault.

Couronnement de la Reine des Sports

PRIX DE PRESENCE: \$25.

QUI SERA ELUE REINE?

PROGRAMME UNIQUE EN SON GENRE
JAMAIS PRESENTE DANS LE COMTE

DISTRIBUTION DES PRIX
POUR LE TIRAGE DES BILLETS

PETITES ANNONCES



"Magic Stitch"

"MAGIC STITCH" véritable petit métier miniature qui fait du reprisage un véritable passe-temps même pour celui qui n'a jamais manié l'aiguille.

L'emploi du "Magic Stitch" s'étend à tous les genres de tissus : coton, laine, toile, etc. "Magic Stitch" est plus rapide, plus efficace.

Pour plus d'explications, s'adresser à C.P. 599, Rimouski.

PRIX (poste payée) \$1.00

Veuillez me faire parvenir un appareil "STITCH".

NOM _____

ADRESSE _____

A VENDRE : Automobile "Chrysler" modèle 39, en bonne condition, munie de chauffette et radio. Bien chaussée. S'adresser à M. Anselme Ouellet, 93 Ave Rouleau, Rimouski-Sud, Tél. : 781.

A VENDRE : Maison neuve à deux logements modernes. Chambres de bain complètes, eau chaude et froide. Revenu des logements, \$900.00 par année. Cause, départ. S'adresser à M. Réal Jean, 55, St-Joseph, Rimouski-Sud.

A VENDRE : Chevrolet 48, Sedan, en très bonne condition; seulement 7000 milles. S'adresser à M. Charles Eugène Sirois, Lac-des-Aigles, comté Rimouski.

A VENDRE : Maison moderne de 9 pièces, chauffée à l'huile, avec terrain de 200 pieds de front, borné à la mer, (droit de chasse et pêche), ainsi qu'un garage double avec poulailler. S'adresser à J.-J. Harney, Rimouski-Est.

A VENDRE : Terre avec équipement complet. Pour plus amples informations, s'adresser à Jos. Bélanger, St-Gabriel.

A VENDRE : Machine à écrire portative "Royal", en très bonne condition. S'adresser à Mlle Marcelle Turcotte, 11 de l'Évêché, Rimouski.

A VENDRE : 1 pompe électrique "Fairbank" avec réservoir de 42 gallons et capacité de 400 gallons à l'heure. S'adresser à Maurice C. Lepage, 167 St-Jean-Baptiste, Rimouski.

A VENDRE : Chalet meublé, à Sacré-Coeur. Pour informations, s'adresser à C. P. 25, Bic, P.Q.

A VENDRE : Eleveuse électrique de marque "Chaput", capacité : 300 poussins. S'adresser à Maurice C. Lepage, 167, St-Jean-Baptiste, Rimouski.



Pour NETTOYAGE et REPARATION de vos machines à écrire ADRESSEZ-VOUS en toute confiance à :

EMILIEN HUDON
184 St-Germain, Tél : 409-W
RIMOUSKI

SERVICE PROMPT et OUVRAGE GARANTI

TARIF

Vingt-cinq sous par insertion pour un maximum de vingt-cinq mots. Un sou pour chaque mot additionnel.

Pour CHAMBRE et PENSION adressez-vous toujours à la "PENSION CHANTECLERC", 35, rue Ste-Thérèse, Rimouski, P. Q., Tél : 752. Confort d'hôtel avec atmosphère de famille

A VENDRE : Ameublement de bureau de poste en parfaite condition, comprenant 300 cases ainsi qu'étagères à paquets. Aussi, maison à vendre. S'adresser au bureau de poste de Rimouski-Sud, 64, St-Laurent.

A VENDRE : — Maison neuve, près du Quai, à Rimouski-Est. Libre immédiatement. S'adresser à Hormidas Trépanier, Rimouski-Est, Tél. : 342-M-6.

A VENDRE : automobile "NASH" 19-38, munie de 4 bons pneus et en parfaite condition. S'adresser à Robert Lévesque, C. P. 531, Tél. : 601-W, ou 139-M-1.

A VENDRE. — Une maison avec poêle et brûleur à l'huile installé, dépendances et grand terrain, au numéro 396, rue St-Germain. Aussi téléphone installé. Bonnes conditions pour prompt acheteur. S'adresser par téléphone à 436.

A VENDRE Terrain de 56 x 85, situé sur la rue Blais. Prix raisonnable. S'adresser à Georges Larouche, 350 St-Germain, Rimouski.

A VENDRE Hôtel de 15 chambres avec eau courante et système de radiation, sur la route Nationale. Très beau centre de tourisme. S'adresser à M. H. Charest, C. P. 47, Val-Brillant.

A VENDRE Camion G.M.C. de luxe 1/2 tonne pannel, en très bonne condition, modèle 48. S'adresser à Tél : 15-M-5.

A VENDRE : Ciné-ambulant au complet, avec circuit, comprenant : Camionnette chevrolet 1947, machine à vue et haut-parleur Bell & Howell, 16mm., dynamo Onan de 1000 watts, système de haut-parleurs, tourne-disques et disques, écran, filage, lentille, lampe, etc. Tente avec deux lits portatifs. Pour plus d'informations, s'adresser à C.P. 599, Rimouski, Tél. 113.

A VENDRE : 1 terrain chez Tessier et 2 autres sur la rue St-Jean-Baptiste, en face de l'abattoir. S'adresser à Jacques Deschênes, 10, St-André, Téléphone 103-W.

A VENDRE : Une automobile "Dodge 1948" en très bonne condition. 1 moteur "Dodge", neuf. S'adresser à 230, rue St-Germain, Rimouski.

A VENDRE : Pour vingt-cinq sous nous pouvons vous vendre un petit espace dans ce journal. Avez-vous aussi quelque chose à vendre ou désirez-vous acheter quelque chose? Annoncez dans l'Écho du Bas St-Laurent. Le résultat est assuré.

A VENDRE : Un ameublement complet de salon de coiffure. Valeur \$1.000, prix \$250.00. En très bonne condition. Aussi machine à fabriquer les manches de haches et manches de haches de tous genres. S'adresser à C. P. 543, Rimouski. Tél. : 157

A VENDRE : meubles neufs, laveuses électriques, poêles neufs et usagés, services de cuisine en aluminium, machines à coudre, batteries de radios, clôtures électriques. S'adresser à M. J.-A. Garon, 104 rue St-Germain, tél 410, Rimouski.

PERSONNEL

HOMMES, FEMMES MAIGRES. Engraissez de 5 à 15 livres et obtenez un regain de vitalité. Essayez les comprimés-toniques OSTREX. Double effet, chair neuve et saine; vigueur nouvelle. Nouveau format d'essai, seulement \$0.60. Toutes pharmacies.

A LOUER : — Grande chambre avec eau courante, chaude et froide; pension si désirée, 73 de la Cathédrale, Tél. : 272.

PIANOS PIANOS

HEINTZMAN et PRATTE
Aussi pianos usagés remis en bonne condition

Réfrigérateur — Kelvinator

J.-A. COUTURE

C.P. 478 Tél : 394-M-8
35 St-François Rimouski

ON DEMANDE : Un chauffeur de taxi d'expérience. Appeler 837 ou Taxi 800, Rimouski.

SERVANTE DEMANDEE pour travail dans une maison privée, de préférence une personne d'âge moyen, avec référence. S'adresser à l'Hôtel Georges VI.

VENDEUR DEMANDE

Pour vente à domicile, dans les comtés de l'Islet, Kamouraska, Matane, Matapédia, Bonaventure, Saguenay. Nouvelle lignes exclusives : une vente à chaque foyer — commission alléchante — peut rapporter \$100.00 par semaine. — S'adresser à C.P. 686, Rimouski, Tél. : 343.

VENDEUR DEMANDE : Résidant entre Montmagny et Mont-Joli. Position permanente dans produits alimentaires. Expérience, éducation, automobile, sont nécessaires. Salaire, boni, dépenses. Ecrire renseignements complets, Casier 120, L'ECHO DU BAS ST-LAURENT, Dept. A.

LOGEMENT DEMANDE : On demande un logement pour couple sans enfant. S'adresser à Emile Garon, C.P. 292, Rimouski, ou 409, St-Germain.

AUBAINES

A VENDRE : Laveuses usagées, en parfait ordre; poêles émaillées, de différentes couleurs, usagés mais remis en très bonnes conditions; camionnette usagée, remise à neuf, en bon ordre. Profitez de ces prix tout à fait spéciaux et vous ferez de réelles aubaines chez ROBERT DESSUREAULT, Maison essentiellement canadienne française, 322, rue St-Germain, Rimouski, Tél. : 216.

AU BOSQUET FLEURI, A LOUER : Robes de mariées, voiles, diadèmes, livres d'heures, gants, etc. Fleurs pour toutes occasions. Bernadette Tremblay, fleuriste, 179, Notre-Dame, Tél 379-M-1, Rimouski.

A LOUER : — Sous-sol chauffé, eau chaude à l'année. Convient pour bureau, restaurant, salon de coiffure ou autre genre de commerce. S'adresser à 74 Ave de la Cathédrale, Rimouski.

BERTIN & FILS, RIMOUSKI
REBOUREURS de meubles antiques ou modernes, d'automobiles, de matelas usagés, etc. Manufacturiers de bons **MATELAS A RESSORTS** ou en LAINE. Vendeurs des fameux produits "Simmons". **TARIFS SPECIAUX** aux communautés, hôtels, hôpitaux. **BERTIN & FILS, 382 St-Germain, Tél. : 417-M-8.**

STUDIO GARDENIA

Nous avons toujours en main des fleurs naturelles pour toutes occasions: mariages, anniversaires, décès, etc. Livraison prompt et soignée. Pour être bien servi, adressez-vous toujours au Studio GARDENIA, propriété de Mlle Evelynne Coulombe, 10, Ave de la Cathédrale, Tél. 561, Rimouski.

REPARATION DE MONTRES, ETC. : Confiez-nous vos réparations de montres, Bagues, Allumeuse, Colliers, Rasoirs électriques. Service à prix raisonnable, prompt et garanti. Commandes postales remplies avec soin. Bijouterie Fournier, ENR., Rimouski.

M. JOSEPH BEAULIEU, fabricant de portes et de chassis, 164, rue Notre-Dame, Rimouski, C. P. 326, tél : 712-W.

ATTENTION !

Si intéressé à vendre termes de terres ou terrains ou obligations, valeurs, etc., communiquez par lettre C.P. 120, Dept. L, Rimouski. En donnant votre nom et adresse.

ATTENTION !

Occasion de placement si vous voulez vous acheter une maison appartement, neuve, donnant bons revenus. Beau site, adressez-vous à C.P. 120, Dept. L, Rimouski.

ATTENTION : Toujours en mains la fameuse lessiveuse "BEATTY" et un beau choix de lessiveuses usagées ainsi que les morceaux pour la réparation. Voyez chez S. BELLAVANCE, 276, St-Germain, Tél. 258-M-1.

TERRAIN A VENDRE OU A LOUER

Lots industriels — Lots à bâtir.

Situés à Rimouski et à St-Robert.

Rues : St-Jean-Baptiste — Notre-Dame — St-Joseph St-Laurent et Ouellet.

S'adresser à :

ANDRE CASGRAIN
RIMOUSKI

C.P. 610

Tél : 285

A VENDRE

- VILLE DE RIMOUSKI, Rue Ste-Ursule, maison seule 26 x 28, 2 étages, terrain 120 x 70, possession immédiate.
- VILLE DE RIMOUSKI, Rue St-Germain Est, bonne grande maison, deux étages, terrain 55 x 75.
- VILLE DE RIMOUSKI, Rue St-Germain Est, maison poste de commerce avec stock, dans le centre des affaires, bonne condition.
- VILLE DE RIMOUSKI, Poste de Commerce avec marchandise, aussi maison pour l'acheteur, condition facile.
- VILLE DE RIMOUSKI, maison seule 32 x 32, deux étages, terrain 90 x 65.
- VILLE DE RIMOUSKI, Coin de l'Avenue Cathédrale et l'Évêché, 6 logements.
- VILLE DE RIMOUSKI, Rue Ste-Anne, maison 2 logements, terrain 65 x 80.
- VILLE DE RIMOUSKI, terrain à bâtir, rue Blais et rue St-Pierre 56 x 85.
- VILLE DE RIMOUSKI, paroisse St-Robert, maison, poste de commerce avec marchandise, condition facile de paiement.
- VILLE DE RIMOUSKI, paroisse St-Robert, rue St-Joseph, maison seule, 25 x 28, 2 étages, terrain 55 x 75.
- VILLE DE RIMOUSKI, paroisse St-Robert, rue Lamoueix, maison seule 26 x 29, 2 étages, terrain 20 x 125.
- VILLE DE RIMOUSKI, paroisse St-Robert, rue St-Robert, maison 30 x 32, 2 logements, terrain 50 x 80.
- RIMOUSKI-EST, maison seule, terrain 50 x 100.
- RIMOUSKI-EST, maison seule, 31 x 32, terrain 65 x 80.
- RIMOUSKI-EST, magnifique propriété située dans cette paroisse, maison à deux étages, 10 appartements, chauffage à l'huile, garage, hangar, terrain 200 x 100.
- NAZARETH, rue St-Germain, maison seule, terrain 60 x 85.
- PAROISSE DE ST-GERMAIN, 2 grandes terres avec roulant, elles sont situées à deux milles de la Ville.
- CAUSAPSCAL, maison et poste de commerce avec marchandises, bonne condition et possession immédiate.
- ESPRIT-SAINT, maison et poste de commerce avec marchandises.
- TRINITE DES MONTS, 2 postes de commerce avec marchandise et dépendances.
- TRINITE DES MONTS, terre patentée, bien bâtie, roulant, eau dans les bâtisses.
- SACRE-COEUR ET STE-LUCE, chalets meublés ou non, à bonne condition.

DIVERS

1 salon de coiffures complet, à bonne condition.
1 étal de boucher complet, comprenant : scie à ruban, comptoir frigidaire et chambres froides.

Avez-vous une maison ou un commerce, etc., à vendre, **VENEZ ME VOIR, J'AI UN ACHETEUR POUR VOUS.** S'adresser pour conditions et prix à :

Jacques Martin Enr.
COURTIER EN IMMEUBLES
Bureau et résidence : 187 rue St-Germain
B. P. 516 RIMOUSKI Tél. : 462

HOROSCOPE : Une vieille indienne peut dire par votre écriture, votre caractère et vos chances en amour, travail, affaires, avenir... Envoyez votre âge, 6 questions et \$1.00. Mme Marguerite Belly, Indian Reserve Pte-Bleue, Lac St-Jean, P.Q.

ATTENTION : Pour écussons de toutes sortes tel que pour Chevalier de Colomb, sportif, séminariste, service d'hôtel, etc., etc. Faites une visite ou écrivez chez Robert Sénéchal, Confection pour hommes, 03-A, St-Jean-Baptiste, Rimouski, Tél. : 641-W-2.

ATTENTION : Pour le rembourrage et le capitonnage de tous genres de meubles : chesterfields, divans, studios, etc... S'adresser à M. Albert Doré, licencié, 391, St-Germain, Rimouski. Tél. 831.

PLANEURS et SCIES : nouveaux planeurs sur coussinets à billes, 4 couteaux à chaque côté et assortisseur. Nouvelles scies à ruban. M. Zagerman & Co. Limited, Bayview Road, Ottawa, Ont.

HABIT ! HABIT ! Confectionnés d'avance ou sur mesure, ainsi que tous les vêtements de toilette et de travail, à prix très raisonnable. Faites une visite ou écrivez chez Robert Sénéchal, confection pour hommes, 63-A St-Jean-Baptiste, Rimouski, Tél : 641-W-2.

M. LUDGER SIROIS offre en vente plusieurs machines à coudre remises à neuf. S'adresser à 74 rue St-René, Rimouski-Sud.

ATTENTION. — Ceux qui voudraient faire laver leur linge en dehors sont priés de s'adresser à Mme L. Canuel, 13, rue Saint-Jean-Baptiste, Rimouski. Bon Service.

LETTRAGE. — Pour vos enseignes et lettrage de tout genre, adressez-vous à 83, rue St-Robert, Rimouski-Sud, Tél. 782, M. E. Alain.

MESDAMES, MESEMOISELLES, si vous voulez être bien coiffées, achetez votre chapeau ou faites remodeler le vôtre au **STUDIO DU CHAPEAU**, 3 rue Ste-Ursule, Rimouski.

MALAXEUR A CIMENT Nouveau, actionné à la main ou par pouvoir. Livraison immédiate. M. Zagerman & Co. Ltd, Bayview Road, Ottawa, Ont.

MACHINE POUR BLOCS DE CIMENT Nouveau, actionné à bras ou par pouvoir. Recommandé pour fabrication de fraisils ou de blocs de ciment. M. Zagerman & Co. Ltd, Bayview Road, Ottawa, Ont.

Brevets d'invention

Brevets d'invention et marques de commerce obtenus au Canada et aux Etats-Unis. S'adresser à M. J.-B. Côté, procureurs de brevets, licencié, case postale 39, Rimouski.

TERRAINS

A VENDRE OU A LOUER s'adresser à :

M. ALBERT PARENT,
près de l'église
de Ste-Odile

TERRAINS à vendre ou à louer

S'ADRESSER A :

Albert Michaud
56, Ave de l'Évêché
RIMOUSKI



Messieurs, faites-vous "remonter" par une ceinture Spencer

Pour descente d'estomac, Harnie, Tour de reins; pour porter après une opération.

M. CHARLES DURETTE, C.S.E.
72, de la Cathédrale
RIMOUSKI

Les marchands...

(Suite de la page 14)

la neige au moyen d'un petit "tracteur", m'a paru tout à fait inefficace, dit-il. On devrait diminuer les dépenses de ce côté là.

Attitude du conseil

Son Honneur le Maire expose de nouveau l'attitude du conseil municipal. Nous avons mis tout notre cœur et toute notre bonne volonté pour administrer la municipalité au meilleur de notre connaissance, dit-il. Nous avons fait tout en notre pouvoir pour aider au progrès de notre ville et nous n'avons rien à cacher dans notre façon d'administrer les affaires de la municipalité. Les échevins ont toute ma confiance et nous avons à cœur de porter nos responsabilités.

Plusieurs marchands ont alors déclaré qu'ils n'accusaient pas le conseil d'avoir gaspillé les deniers publics mais qu'il devrait y avoir moyen de combler l'écart prévu au budget sans imposer la taxe de vente de 2 p.c. On dit que nous avons gaspillé d'une façon éhontée, ce n'est pas vrai, déclare le maire Côté.

LES MARCHANDS FONT VALOIR LEURS OBJECTIONS

Des objections très sérieuses et pour la plupart fondées ont été apportées par les marchands présents à la séance municipale, et qui s'opposaient à l'institution d'une taxe municipale de 2 p.c. A l'encontre d'un certain groupe politique qui avait proposé d'autres moyens de taxation absurdes ou impossibles, les marchands ont exposé des suggestions pratiques et longuement étudiées pouvant remplacer la taxe de vente.

Le principal argument des marchands, c'est que l'imposition d'une taxe de consommation peut avoir de mauvaises répercussions sur le commerce local. La situation présente met le commerce dans une position qui se corse d'année en année. On craint donc que l'imposition d'une taxe d'achat ne contribue à ralentir davantage le chiffre d'affaires.

La grande majorité des marchands était ostensiblement opposée d'une façon catégorique à la taxe de 2 p.c. Dans le cas où le client se montre hostile à cette taxe de vente, on a lieu de croire que le marchand l'absorbe avec désavantage. Porter la présente taxe de vente de 2 à 4 p.c. ne sourit donc à personne. Quelqu'un faisait remarquer que si l'activité commerciale ralentissait, la valeur des propriétés diminuerait dans une proportion peut-être plus forte que si l'on la grevait d'une taxe foncière plus élevée.

Une opinion venue de la salle soutenait que l'ouvrier-propriétaire paierait plus cher en taxe municipale avec le moyen de la taxe de consommation qu'il paierait si on élevait sa taxe foncière de 0.15 ou 0.20 du cent dollars d'évaluation ajouté à un surplus de taxe d'eau.

La crainte d'une imposition de taxe de vente de 2 p.c. se renforce d'autant qu'on prévoit qu'une taxe de vente de 1 p.c. viendra s'ajouter prochainement pour fin scolaire.

Une dernière objection de la part des marchands s'appuyait sur le point suivant : des compagnies importantes qui ont une forte évaluation apporteraient un revenu substantiel à la municipalité si la taxe foncière était haussée; alors que par le moyen de la taxe de vente, ces compagnies n'auront plus de participation proportionnelle aux revenus de la ville.

PAR QUOI REMPLACER LA TAXE DE CONSOMMATION ?

Comme nous l'avons vu plus haut, les marchands ne se sont pas contentés de manifester leur opposition à la taxe de consommation, ils ont apporté des suggestions raisonnables qui, mises en application, auraient pu rapporter un revenu aussi substantiel que la taxe de vente, mais en produisant des effets bien différents.

La première suggestion visait à une réduction des dépenses municipales. Comme nous l'avons cité plus haut, il serait difficile de réduire les dépenses d'une façon substantielle.

En second lieu, le propriétaire du commerce Bérubé & Frère, qui a un établissement à Rivière-du-Loup et un autre à Rimouski, s'est basé sur une expérience de Rivière-du-Loup pour suggérer une augmentation de la taxe d'affaire selon les départements de vente dans les différents établissements commerciaux. M. Bérubé dit que le commerce de la cité de Valleyfield a diminué de 40 p.c. par suite de l'imposition de la taxe de vente. Une taxe appliquée à chaque ligne de commerce accentuerait la spécialisation, selon M. Bérubé et suffirait à combler une forte partie de l'écart entre les revenus et les dépenses de la ville.

Quelqu'un a demandé si les achats de la ville se faisaient toujours par soumissions. Le maire Côté a alors déclaré qu'il en était ainsi dans les transactions importantes. On a suggéré que cette procédure soit suivie en tout point.

La principale suggestion faite par les marchands est celle-ci :

1. — que la taxe foncière soit augmentée pour passer de 0.85 à 1.36

du cent dollars d'évaluation.

2. — que la taxe d'eau soit augmentée de 25%.

3. — que la taxe d'affaire soit augmentée de 50%.

Ces modalités ne peuvent être précisées, puisque au cours de la discussion, différentes propositions ont été formulées où variaient les pourcentages.

Après que les échevins se furent prononcés en faveur de la taxe de consommation, M. J.-A. Verreault, marchand, a demandé au maire Côté si les marchands pouvaient espérer une diminution de la taxe d'affaires. Le maire Côté a répondu qu'il est possible qu'on réduise la taxe d'affaires, si les conditions le permettent.

Les arguments du conseil

Au cours de la séance Son Honneur

le maire Côté a tenu un caucus secret et privé avec chacun des échevins présents, soit : MM. P.-H. L'Heureux, Victor Lepage, Albert Doucet, Albert Dionne et Albert Labbé. Il a ensuite exposé deux solutions au problème devant les échevins et devant les contribuables présents. Les propositions étaient les suivantes :

1. — L'imposition de la taxe de 2 p.c. avec tenue d'un referendum en juin si la majorité des échevins s'y opposent.

2. — des augmentations des taxes existantes : taxes foncière, d'eau et d'affaire, si la majorité des échevins y consente.

Immédiatement, M. le Maire fait prendre le vote chez les échevins et à l'unanimité, tous se prononcent en faveur de la taxe de vente. Le maire

Côté déclare alors que la taxe de vente entrera en vigueur le 1er mai prochain.

Le conseil a motivé sa décision en disant que c'est dans l'intérêt général et surtout pour ne pas grever l'ouvrier de lourdes taxes foncières qu'il prenait la responsabilité d'instituer une taxe de consommation. Selon l'échevin Albert Labbé, l'ouvrier petit salarié ne pourrait supporter une forte augmentation de taxe. Déjà, dit-il, nous enregistrons un arrérage de taxes de \$43,000.00 pour la dernière année et l'on peut conclure que si le contribuable a de la difficulté à rencontrer ses taxes actuelles, il paiera avec plus de difficulté si nous les augmentons.

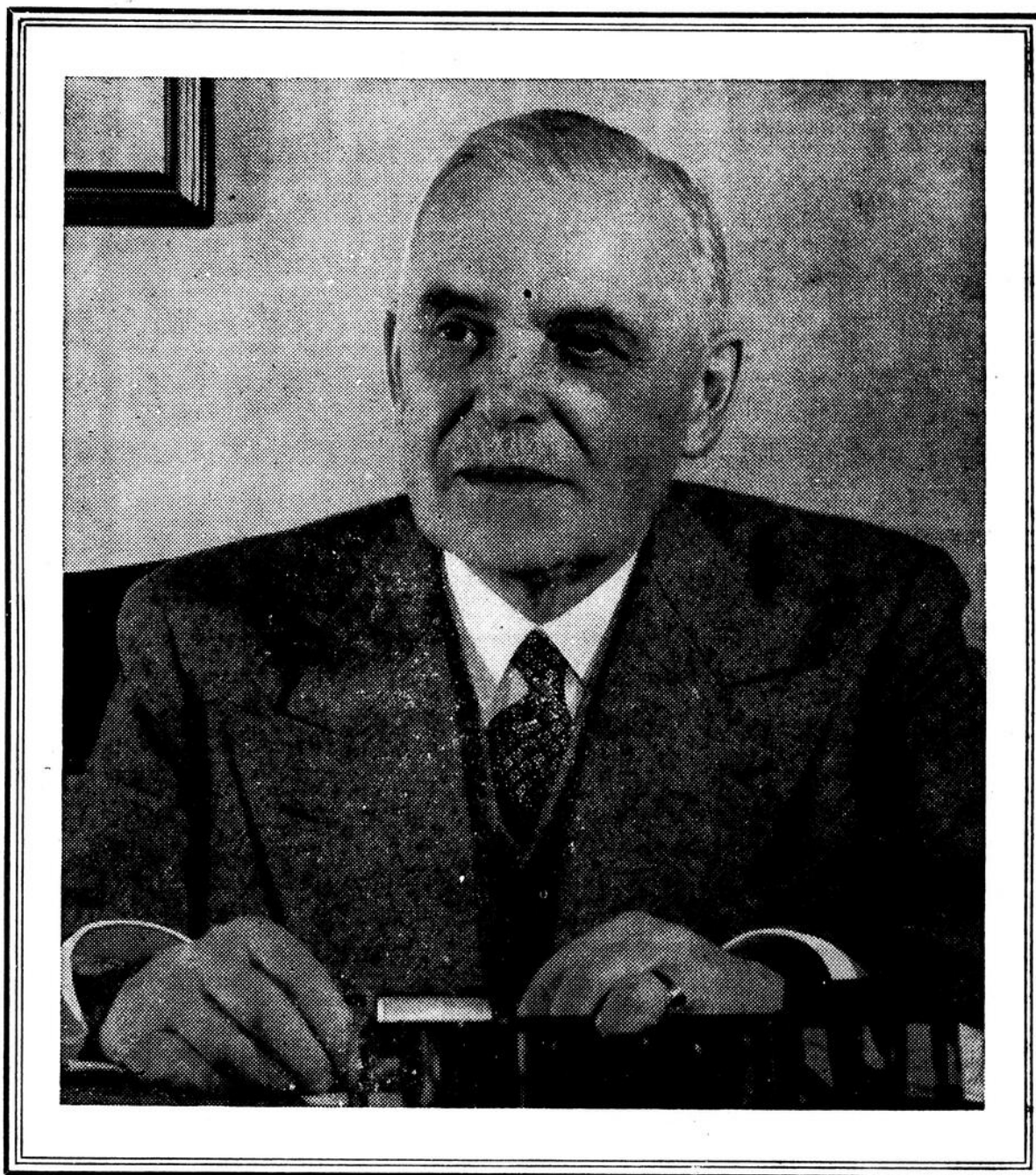
M. le maire Côté dit qu'il a rencontré les ouvriers et que tous s'opposent à une taxe foncière haussée. De

plus, dit-il, les Syndicats Catholiques qui avaient protesté contre la taxe de vente ont compris par la suite qu'il y allait de leur intérêt d'accepter ce moyen de taxation.

Comme dernier argument, le maire Côté déclare qu'en ne faisant pas subir de hausse à la taxe foncière, le conseil maintenait sa politique de favoriser l'établissement d'industries nouvelles à Rimouski.

Le débat sur la taxe de vente s'est terminé subitement, laissant une large partie des contribuables non satisfaits. Par contre, dit le maire Côté, notre devoir nous impose de veiller à l'intérêt général de la population.

D'autres questions ont été débattues au cours de la séance. On trouvera d'autres notes ailleurs dans le journal.



Le premier citoyen du pays est né dans le village de Compton, province de Québec.

Après avoir fait ses études classiques au séminaire de Sherbrooke, et ses études de droit à l'université Laval, à Québec, il est devenu l'une des lumières légales du Canada.

Marié à Jeanne Renault, de Beauceville, il a cinq enfants.

Il a été appelé à la vie publique en 1941 pour succéder à l'honorable Ernest Lapointe; en août 1948, il était unanimement choisi chef du parti libéral.

Louis ST-LAURENT

votre premier ministre,

c'est

votre sécurité.



Mont-Joli gagne le championnat de l'Intermédiaire "B"

Les joueurs du club de hockey de Mont-Joli se sont rendus à Amqui, le mardi 14 mars, pour la joute décisive concernant le championnat de la ligue Matapédia-Matane, soit la ligue intermédiaire "B". La rencontre a eu lieu

Echos sportifs

— M. Rodolphe Lafrenais, de Rivière-du-Loup, gardien de but de Sayabec, était en notre ville à l'occasion de la rencontre Montmagny-Rimouski; il assista à la réception donnée à l'hôtel St-Louis.

— Samedi soir, M. Adolphe Mongrain reçut les deux équipes à l'hôtel Saint-Louis; cette soirée était sous la présidence du maire Elzéar Côté et sous la direction du pro-maire L'Heureux, comme maître de cérémonie.

— Samedi, les arbitres Lemay et Beaulé étaient en notre ville pour assister à la partie de la semi-finale; ils durent partir le lendemain pour aller arbitrer à Amqui.

— M. Adolphe Mongrain et M. Doucet représentaient Rimouski, à Montmagny, lors de la réception de M. Couillard, donnée aux deux équipes ce mercredi de la semaine précédente.

— Au cours de la réception de M. Mongrain, nous y remarquons MM. Gagné et Raymond, de Montmagny, ainsi que des personnalités de cette localité.

Bélangérides sportives

La semi-finale est maintenant chose du passé dans la Commerciale de la Cité. Dans la série A, qui mettait aux prises les Utilités Publiques et les Aigles, la contestation du jeu ne fut pas grande. Ce fut, selon l'expression des spectateurs, un petit jeu pour Aubert Brillant et ses hommes de déclasser la malchanceuse équipe de Roland Morin. Même si le vainqueur de cette série devait être déclaré par le total des points de deux rencontres, les deux écrasantes défaites des "Rais des Aïrs" assuraient à l'équipe de Yvon Harrisson non seulement l'avantage dans les points mais une double victoire, aux comptes de 9-3 et de 13-5. Cette section semi-finaliste ne donna pas le jeu souhaité; cela est dû à la supériorité marquée de l'équipe des Utilités. Cependant, il n'est nullement question ici de sous-entendre que le capitaine Morin ne fut pas ardent à la besogne, car son équipe travailla fermement. Ce qui déçut dans le spectacle offert à ces deux occasions, fut la grande disposition dans le jeu; l'un travaillait, l'autre récoltait.

La série "B" présente un spectacle tout à fait différent dans les rencontres des Pirates et de Price Bros. La lutte fut plus serrée et le vainqueur dut s'appuyer sur le total des points pour tirer son épingle du jeu. Price Bros. ravit aux Pirates la première manche par 4-3, mais les Pirates obtinrent la palme en défonçant le cerbère Carlin par 7-3. Le pointage de la première dit bien le jeu déroulé. Ce fut chaud et tout particulièrement, au cours de la seconde rencontre: l'instinct barbare de piraterie se fit légèrement sentir, et les flatтерies et les caresses mutuelles des deux clubs révélaient un épiderme assez rugueux chez leur auteur, ce qui n'était pas une invitation à venir s'y frotter à nouveau. Les sportifs qui ont suivi ces rencontres ont noté que le jeu fourni valait certainement celui de plusieurs des rencontres de la Commerciale Régionale, surtout celui de jeudi dernier.

Quand ces lignes vous parviendront la finale de cette ligue aura sans doute pris fin. Que sortira-t-il de ces rencontres, car le pilote Dussault a ordonné à ses Pirates d'affiler leurs couteaux, qui auront du gros travail à faire cette semaine? Ils ont besoin d'être solides à leur position, car la mise en pièces des Utilités ne sera pas chose facile, car les Utilités Publiques dit carapace métallique, très dangereuse pour le bris des couteaux pirates. La semaine prochaine, vous trouverez en ces pages, le résultat de ces joutes, à savoir si ce sera les "Barbares" de Dussault ou les "Civilisés" de Brillant, qui auront l'honneur de la palme et du trophée?

à l'aréna et, preuve de l'intérêt suscité, l'enceinte était remplie à pleine capacité. Le jeu fut très serré et donna un résultat de 2 à 1 en faveur de Mont-Joli; il appert que les deux équipes adverses auraient probablement annulé si, par un coup du hasard, un des joueurs d'Amqui n'avait commis l'erreur de compter un but en faveur de ses adversaires, durant la première période. Le 1er point de Mont-Joli avait été compté par Lionel Lavoie. L'unique point d'Amqui fut fait par Gaudet, au cours de la seconde période.

Par cette victoire, le club de Mont-Joli gagne et s'assure définitivement la possession de la coupe de la ligue Matapédia-Matane, attendu qu'elle lui revient pour la troisième année consécutive.

On entend dire que l'équipe de Mont-Joli ira maintenant détailler avec un club de la région du lac St-Jean dont le nom ne nous est pas encore connu.

D'autre part, la coupe offerte par M. Roger Marcoux, propriétaire de l'hôtel Commercial de Mont-Joli, a été gagnée par le Club de hockey de Matane dont les porte-couleurs sont restés en première position dans la même ligue Intermédiaire "B".

VICTOIRE A L'EQUIPE DE PAPINACHOIS

Jeudi, le 3 mars, l'équipe de hockey de la Donnacona Paper Company, de Papinachois, recevait le "Junior de Baie-Comeau" à la patinoire locale.

Les joueurs de la "Donnacona" se sont assurés une brillante victoire par le score de 7 à 4.

Reine des sports élue à Saint-Alexis

Dimanche le 27 février, les gens de St-Alexis ont eu de quoi s'intéresser et se récréer à l'occasion d'une soirée sportive. La majeure partie de la population locale y assistait en plus d'un bon nombre de citoyens des paroisses environnantes.

C'est qu'on choisissait, ce soir-là, la reine du Carnaval. L'heureuse élue fut Mlle Léonille Gallant qui reçut en même temps le titre de "Mlle Saint-Alexis". Le jury de circonstance était composé de Mme Henri Gauthier, de L'Ascension de Patapédia, de M. et Mme Désiré Roussel et de M. Albert Chamberland, de St-François D'Assise.

Les jeunes n'ont pas perdu leur temps! ils n'ont pas raté leur coup, ils ont réussi leur programme en plein. Le succès, au dire de tous et chacun, a été complet et prometteur. Avant cette soirée récréative qui a commencé à 8 h. 15, un succulent souper organisé par l'Association Sportive fut servi à la salle paroissiale. Nos jeunes filles ont réussi, par leur bon travail, à préparer de belles tables dont elles ont aussi fait le service.

Il va sans dire que l'Association Sportive locale s'était donné beaucoup de trouble pour organiser ce beau festival. La fête marquait le couronnement d'un concours de popularité entre Mlle Stella Gallant, Mlle Paula Dufour et Mlle Léonille Gallant. Celle-ci l'emporta sur ses concurrentes. Elle fut sur le champ et sur la glace acclamée et proclamée Reine des Sports. A M. Antonio Dufour, maire de la localité, échet l'honneur de couronner la reine et de la complimenter. Depuis une heure, les gens attendaient avec une hâte fébrile que l'élue fit son apparition. Les voilà! les voilà! On entendit des hourrahs! "Vive la Reine!"

La cérémonie du couronnement se déroula au centre de la patinoire où la reine fut conduite vers un trône qu'on lui avait dressé, pour elle et ses filles d'honneur. Et la partie récréative commença.

Il ne faut pas oublier de signaler la présence de notre bon M. le Curé et de M. le Vicaire qui ont bien voulu assister à cette fête et encourager nos jeunes...

En tête du programme venait une

magnifique parade de tous les costumes et, par la suite, le choix des meilleurs. A Mlle Réjeanne Gallant revient le premier prix des dames, don de la maison O.-J. Lévesque, St-Alexis, et le second, à Mlle Marie-Louise Lévesque, don de la maison W. Brunet, de Québec. A M. Charles Gallant revient le premier prix des hommes, don de la maison Xavier Dufour, de St-Alexis, et le second, à M. Michel Dufour.

Suivit une partie de hockey, entre deux équipes de jeunes filles, qui fut vraiment intéressante. Puis ce furent des courses, jeux et concours divers avec prix. Il ne faut pas oublier de signaler l'attraction spéciale, le combat de taureau (à l'espagnol), avec El Terrifico Tornado et ses picodars. Ensuite, hockey au ballon et feu d'ar-

tifice. A la fin de la soirée, un prix d'assistance fut tiré et gagné par Mlle Imelda Martin, de St-Alexis.

Après l'hymne national chacun regagna sa demeure très satisfait de cette agréable soirée.

Va et Vient : — Mme Louis Gauthier passe quelque temps chez ses parents.

— M. Germain Dufour, employé à Chicoutimi est en promenade dans sa famille.

— M. et Mme Wilfrid Diotte, sont de retour d'un voyage à Montréal, Drummondville et Québec.

— Mlle Marguerite Chouinard, de Causapsal, a passé la fin de semaine chez son frère, M. Emilien Chouinard.

— M. l'abbé Patrice Gallant était de passage à St-Alexis pour chanter le service de feu M. André Martin.

— Mme Isaïe Gallant, de retour d'un voyage à Québec.

— Mlle Gisèle Dufour, g.m.g., a passé la fin de semaine à Rimouski où elle a visité sa petite soeur, Denise, étudiante aux Ursulines de Rimouski.

Poussins

Pouvons livrer, à partir du 28 mars, **POUSSINS** vigoureux et de première qualité, race Plymouth-Rock grise, **POULETTES** de 4 semaines à 2 mois.

Poussins d'un jour	0.16
Poulettes 4 semaines	.60
Poulettes 6 semaines	.70
Poulettes 2 mois	.85

Garantis 100% vivants et de bonne lignée

Qualité contrôlée par le Ministère Provincial

Arthur Amiot

B. P. 107 — Tél. : 141

24 rue Lavoie

RIMOUSKI

POUSSINS - POUSSINS

FUSILIERS DU ST-LAURENT

ATTEN...TION!



FALL...IN!

Entraînement local dans votre localité deux soirs par semaine

Le programme comprend: entraînement de base, démonstrations d'armes modernes et l'opportunité de vous en servir vous-même.

VOTRE BUREAU DE RECRUTEMENT LE PLUS PROCHE

RIMOUSKI MANEGE

Capt. LUDOVIC DUCHESNE

MONT-JOLI

Major L. J. COTE

MATANE

Capt. J. A. LAVOIE

Lt C. GENEST

RIV.-du-LOUP MANEGE

Major J. R. BOULANGER

NEW-CARLISLE

Major ANDRE DUBE

Magnifique occasion de passer d'agréables soirées, de vous instruire sur l'art militaire, parfaire votre entraînement physique et de rencontrer de bons amis, tout en étant payé.

Pour la réparation de votre automobile, téléphonez à 622

58, DE L'EVECHE

MICHAUD & FILS AUTO ENR. Tél. : 622, RIMOUSKI, P. Q.

SPORT SPORT

Actualités sportives

(Par : Fernand BELANGER)

Dans le coin du hockey, la saison tire à sa fin. Partout, dans la région, les éliminatoires sont amorcées.

Dans la Vallée, outre quelques exhibitions, il n'y eut que les rencontres de la finale entre Mont-Joli et Amqui pour occuper les sportifs de cette région. Dimanche soir, avait lieu à Mont-Joli la quatrième joute de la finale; la série est 3 dans 5 et Mont-Joli menait par 2-1. Les deux équipes durent assurer du beau jeu, car d'une part, il s'agissait d'une victoire finale pour le Mont-Joli et d'autre part, d'un pied d'égalité pour Amqui.

A Rimouski, une grande partie du hockey est momentanément parglisée. Les Feuilles d'Érable attendent le vainqueur de la série B de la semi-finale de Québec, qui devrait sortir cette semaine. Tout augure pour un double final en fin de semaine.

La Ligue Commerciale de la Cité achève ses activités, car mardi de cette semaine se rencontreront pour la dernière fois les deux finalistes : Pirates et Utilités. Les uns avaient éliminé les Price Bros., dans un beau duel; les autres disposèrent très facilement des Aigles. La semaine dernière, les finalistes se rencontrèrent : les Pirates remportèrent la première manche; jeudi cependant, les Utilités remportèrent une solide revanche en s'assurant la

seconde manche du 2 dans 3 par un pointage de 8-3. La rencontre donna un spectacle peu comparable aux autres parties : c'était palpitant même si les Pirates étaient poursuivis par la guigne. Que sortira-t-il de la partie de mardi soir, décisive entre toutes?

Les étudiants sont en repos dans les trois instituts, en train de refaire leurs idées dans la prière. La température semble les attendre afin qu'ils terminent la saison en amorçant la finale cette semaine probablement.

Après les concours régionaux de Matane, l'activité dans le domaine du ski a grandement diminué : la saison semble finie; cependant, la neige, par sa dernière chute abondante, lance un défi aux skieurs. Y aura-t-il autre chose?

Tous les centres sportifs de la région passent à la mode des Reines des Sports; chaque semaine, le journal nous annonce une nouvelle initiative dans ce temps-là. A Rimouski, ce concours de popularité s'achèvera jeudi de cette semaine par un grand Festival, où évolueront nombre d'artistes de patinage étrangers. La semaine prochaine, nous vous donnerons amples détails sur cette manifestation de jeu.

Comme la fin de semaine s'avérait totalement inactive dans la sport, les organisateurs de l'Association Sportive, aidés de quelques particuliers, décidè-

rent de préparer une manifestation, dont les profits iraient aux RR. SS. Servantes de Jésus et Marie.

Toute la préparation de ce travail fut l'oeuvre de quatre, pour ne nommer qu'eux : Gérard Belzile, Gérard Roy, Armand Lavoie et Jules Blais. L'exhibition consista en une joute entre les vétérans du hockey, et quelques numéros de patinage de fantaisie; elle était sous la présidence de M. le curé Michaud de la Cathédrale, qui mit la rondelle au jeu.

La vedette du patinage de fantaisie était Mlle Estelle Ouellet, membre du Granite Club de Toronto; durant cette saison, Mlle Ouellet, enseignait la fantaisie à l'University Skating Club de cette même ville. Disons que l'artiste, au cours de ses trois numéros, fut épatante dans la précision et l'exécution de ses jeux. Plusieurs la regardaient avec des yeux ronds, se demandant s'ils ne rêvaient pas, car il faut dire que la fantaisie n'est pas un spectacle ordinaire en notre région.

La joute exhibition mettait aux prises les anciennes Feuilles d'Érable et la vieille équipe des Annonceurs. Une foule dans l'approche de deux mille spectateurs assistaient à ce combat : le Rimouski avait Armand Lavoie dans ses filets et Gérard Roy était son adversaire. Le public riait de voir évoluer les joueurs au cours de la première période; mais à la seconde, un certain

Activités du club de curling

parti-pris se remarqua pour totalement se préciser dans la dernière, car le jeu était devenu sérieux.

Le premier vingt minutes prit fin avec un pointage de 1-0 pour les Annonceurs; dans le second, le compte s'accrut pour atteindre 5-1; et la troisième séance vit un renversement car les équipes annulèrent par 9-9; le vieux Rimouski s'était réveillé!

Les vedettes des buts et des assists sont la double paire A. Francoeur-R. Marois et L. Lavoie-Chs. Garneau. Comme étoiles, nous faisons briller tous les équipiers.

FEUILLES D'ÉRABLE : A. Lavoie, G. Huppé, Thériault, G. Bélanger, R. Lepage, Tremblay, G. Heppell, E. Vaillancourt, G. Beaulieu, R. Fillion, L. Lavoie, A. Vaillancourt, Chs. Garneau.

ANNONCEURS : G. Roy, L. Garon, G. Pelletier, G. Belzile, R. Blanchette, N. Francoeur, H. Fortier, C. Duchesne, A. Francoeur, H. Forrest, R. Marois, J. Leblond, G. Laliberté, G. Gagné.

L'état de la glace étant toujours normal au club de curling, les activités ne ralentissent pas; au cours de la dernière semaine, on a joué quatre nouvelles parties dans les tournois-défi : pour le trophée D'Anjou, l'équipe Bourbonnière a gagné deux parties : le 1er mars, par 14 à 8 contre A. Murray et le 2 mars par 9 à 8, contre l'équipe Lambert. Pour le trophée Martineau, l'équipe Murray a gagné, le 1er mars, contre Bourbonnière, par 15 à 11 et contre A. Garon, par 13 à 5, le 3 mars.

Le trophée Georges VI est maintenant gagné par l'équipe suivante : M. Laniel 1er, R. Paradis, 2ème, H. Neilson 3ème, J. Ringuet, Skip.

Lors de la dernière fin de semaine, les samedi et dimanche, 5 et 6 mars, les prix étaient donnés par le club et furent remportés par l'équipe d'A. Murray, composée comme suit : Mme R. Thomas 1ère, R. Paradis 2ème, Mme C. Doak, 3ème, A. Murray, Skip.

Le festival du Bic

UN VILLAGE EN LIESSE

(Suite de la semaine dernière)

Le spectacle du 27 février, sous une féerie de lumières, par un soir calme et sec (oh! un fret de 10 en bas d'zéro, mais qui n'a pas refroidi l'enthousiasme des Bicois) avait été organisé par un groupe de jeunes, aussi actifs qu'intelligents. Et le spectacle a été un vrai succès. Décidément, on ne pouvait mieux réussir.

A part ces jeunes lurons, de nombreux gens, de la soulagner, avaient contribué à la réussite de la soirée. Ce sont ceux qui, de différentes manières, ont encouragé le Club Bicois; ceux qui ont souscrit de l'argent, donné des cadeaux, défrayé certaines dépenses, prêté certaines choses. A tous, sans exception, la direction du Club adresse ses remerciements les plus chaleureux.

Parmi les divers amusements, — parties de hockey, courses en patins et en skis, etc., — la mascarade fut particulièrement intéressante. Ce fut, je l'ai écrit la semaine dernière, le clou de la soirée. Et je ne me dédis pas... Les costumes étaient beaux, variés, originaux. Ils symbolisaient des choses qui nous tiennent à l'âme, des choses qui nous sont familières. Certains figuraient des personnages historiques bien connus. Ils étaient, enfin, représentatifs de plusieurs époques. Chose certaine, les quelque 1000 personnes qui les ont vus, ont été émerveillées. Des petits, ici et là, vous regardaient ça avec étonnement, sinon avec peur, ces figures masquées, ces étranges costumes; ils semblaient figés sur place, encore plus par l'effroi que par le froid. Et il y avait de quoi.

Les concurrents, au nombre d'une trentaine, défilèrent, avec une sorte de solennité, devant les spectateurs ébahis. Ils firent par deux fois, dans un bel ordre et en silence, le tour de la patinoire. Ils glissaient, légers comme des ombres, sur la glace miroitante. Les uns se balançaient de gauche et de droite, pareils à des bateaux sur une mer houleuse; d'autres se dandinaient comme des canards; certains se pouvaient comme des paons. De les voir passer, ma foi! cela vous faisait frémir l'épiderme... de plaisir.

Puis les acteurs (car il s'agissait bien d'un spectacle théâtral) vinrent se placer, sur deux rangs, à l'une des extrémités de la glace.

Et la distribution des prix commença. Des prix magnifiques. Tous les concurrents en reçurent chacun un. Les juges étaient : M. l'abbé C. Roy, vicaire du Bic et président du Club, M. et Mme P.-E. Pineau, ainsi que M. et Mme Aimé Leclerc. M. Bernard Langlois et Marcel Parent étaient au micro.

Pendant la distribution des prix, deux beaux bouffons, vrais "clowns" de cirque, amusaient la foule de leurs grimaces, de leurs contorsions, de leurs gambades.

Le 1er prix fut décerné à Mlle J. Coulombe, représentant le drapeau

fleurdelisé; le 2e à J. Rioux, le Fantôme; le 3e, à Mlle M. Gagné, la bonne femme Old Dutch; le 4e, à Mlle J. Turcotte, le tambour major; le 5e, à l'Hôtel Laval, pour les Trois Mousquetaires, figurés par L. et V. Boulianne et L. Isabel; le 6e, à R. Gagnon, le Boulanger-pâtissier; le 7e, à A. Isabel, la Chauve-souris; le 8e, à Mlle G. Desjardins, la Marquise; le 9e, à Mlle L. Moyen, Vive la Musique Canadienne; le 10e, à F. Bérubé, l'Amiral; le 11e, à Mlle G. Lévesque, l'Imperial Oil; le 12e à Mlle M. Bélanger, la Danseuse de Ballets; le 13e, à T. Boucher, l'Oncle Sam; le 14e, à Mlle H. Coulombe, le Chat botte; le 15e, à R. Bérubé, le Constable; le 16e, à Mlle G. Bérubé, Miss Mississippi; le 17e, à Mlle T. Bérubé, le Pirate; le 18e, à Mlle J. Sirois, La fête des Cirquelles; le 19e, à Mlle L. Coulombe, la Châtelaine; le 20e, à Mlle H. Bernier, la Mexicaine; le 21e, à Mlle G. Gauthier, Madame de Pompadour; le 22e, à G. Côté, Pierrrot; le 23e, à Mlle O. Coulombe, Costume oriental; le 24e, à R. Boucher, le Mexicain; le 25e, à J.-P. Morin, le Brigadier de l'armée française; le 26e et le 27e, à Y. Côté et N. Parent, les deux comédiens.

M. Wilfrid Ouellet, qui ne put assister à la fête, offrit, le lendemain, un superbe cadeau à la Reine des Sports. Voici maintenant les noms des directeurs et des membres du Club Bicois : président, M. l'abbé Clément Roy; gérant, Normand Lavoie; ass-gérant, Jean Charles Doucet; sec.-trésorier, Viateur Langlois; l'organisateur en chef du Festival, Marcel Parent; les membres, Réjean Gauthier, Gilbert Gagnon, Antoine Dionne, Viateur Michaud, Joachim Chénard, Roger Bélanger, Jean-Paul Morin, Cyric Turcotte, Léopold Leclerc, Bernard Langlois.

On l'a vu, les jeunes du Bic ne manquent pas d'initiative; ils sont, encore un coup, actifs, débrouillards, intelligents. Ils sont capables, par conséquent, de faire quelque chose de bien, de très bien. Puis ils ont de l'enthousiasme, ils voient la vie en rose, comme il sied à leur âge; ils aiment vivre avec ardeur; l'avenir leur ouvre ses bras tout chargés de promesses, d'illusions aussi.

Ah! que c'est beau la jeunesse! Que c'est beau!... Surtout quand un p'tit rêve d'amour, avec des ailes, vient vous ensoleiller les idées... Et cela nous fait soupirer, nous autres les vieilles barbiches, qui achevons de perdre nos dents, qui voyons tout embrouillé, et que les rhumatismes font geindre et boîter; cela nous fait regretter de n'être plus jeunes, d'avoir, et depuis longtemps, perdu nos belles illusions dorées, et de n'être plus bons... qu'à être jetés dans la "dompe". O beaux jours de l'ancien temps!... Mais "Chu pu" capable de continuer, l'oeur me creuve, et les larmes me bouchent les yeux.

Les jeunes sont ben heureux, eux

autres. Que voulez-vous, c'est leur tour!... Ceux du Bic vont de l'avant, ils se plantent; ils sont audacieux; ils vont p't'être un p'tit Brin vite, des fois. Imaginez vous qu'ils coressent des grands projets, des projets d'envergure, comme disent nos députés, des projets, en tout cas, qui font se désoler les vieux. (Oh! ils ne me les ont pas confiés, ces projets, mais, vous savez, les cloisons parlent!)

Ils ambitionnent, nos jeunes, des choses pas croyable : primo, de faire du Bic un centre sportif, comme ils disent; secondo, d'avoir un jour, dans quelques années, leur arène (J'sais pas Yable c'que c'est ça); et, Tertio, de réaliser un beau mariage, un vrai mariage d'amour (ce qui peut arriver avant l'arène), quand ils auront réalisé... ce que je viens d'écrire.

En tout cas, je reviendrai peut-être là-dessus avant longtemps, si ma main trembleuse peut encore bordasser la plume, et si ma tête chavire pas complètement.

ESPERONS TOUJOURS!
Louis MORNEAU.

A VENDRE

(cause de maladie)

Salon de Coiffure

(situé dans le centre des affaires)
RIMOUSKI

POSSESSION IMMEDIATE

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE NE SERA REFUSEE
LA CHANCE AU PREMIER ACHETEUR
QUI SE PRESENTERA

HATEZ-VOUS

S'adresser pour conditions et prix à :

Jacques Martin, Enr.

Courtier en immeubles

Bureau et Résidence : 187 rue St-Germain

B. P. 516

RIMOUSKI

Téléphone : 462

5 MAISONS A VENDRE



Ces cinq maisons ont été construites d'après les clauses de la loi nationale de l'habitation et les vétérans auront la préférence parmi les acheteurs qui se présenteront. — L'acheteur pourra bénéficier d'un prêt allant jusqu'à 80% du coût d'achat

(ce prêt est approuvé par la loi d'habitation du gouvernement). De plus, l'acheteur pourra prendre possession de sa maison à partir du 1er mai 1949. — Les cinq maisons sont situées à St-Robert-Bellarmin, Rimouski, en bordure des rues Dubé et St-René.

POUR INFORMATIONS S'ADRESSER A : —

GILBERT LEVESQUE

ou à

ALBERT BELZILE

37 rue St-Robert

Tél. : 69-M-3

416 rue St-Germain

Tél. 417-M-3

Les marchands discutent divers moyens de taxation à une séance municipale

La taxe de vente de 2% sera imposée au mois de mai

UNE FORTE PROPORTION DES MARCHANDS DE RIMOUSKI SE REND A LA SEANCE MUNICIPALE DU 14 MARS 1949 ET FAIT L'UNANIMITE POUR PROTESTER CONTRE L'IMPOSITION D'UNE TAXE MUNICIPALE DE VENTE DE 2 P. CENT.

Le président du comité des finances municipales, M. Paul-H. L'Heureux, présente le budget de l'année 1949. — Discussions sur ce budget. — Opposition des marchands à la taxe de vente. — Suggestions pour rencontrer les dépenses autrement que par la taxe de vente. — Le maire Côté tient un caucus privé. — Les échevins se prononcent tous ensuite en faveur de la taxe de vente. — Autres questions.

UNE SEANCE MUNICIPALE FORT ANIMEE

La séance du lundi, 14 mars, a été la plus animée qu'on ait connue durant le terme d'office du présent conseil municipal. Contrastant avec les

quatre ou cinq séances précédentes, l'assistance était relativement faible. La majorité de l'assistance comprenait des marchands, dont plusieurs de la rue St-Germain.

Le fort groupe des marchands de la ville était là dans une intention bien déterminée : manifester son opposition à la taxe municipale de vente de 2%. On sait qu'à la suite d'un dîner de l'Association des Marchands Détaillants de la ville, une délégation de six membres de l'Association avait été envoyée auprès du conseil municipal afin de faire une étude du budget de la ville et voir s'il aurait pas d'autres moyens d'augmenter les revenus de la municipalité que celui mis présentement de l'avant : la taxe de vente de 2%. Comme on n'en était pas venu à faire l'unanimité lors de cette rencontre des marchands et des autorités municipales, ceux-ci voulurent continuer d'exposer leur point de vue dans cette affaire et représenter leurs suggestions à la dernière séance municipale.

Dès l'ouverture de la séance, l'atmosphère de la salle s'est lentement réchauffée et les discussions se sont continuées avec gentillesse durant près de trois heures. La séance qui avait débuté vers huit heures trente s'est terminée après onze heures. Le maire Elzéar Côté s'est tenu sur la brèche durant toute la séance et il a dû subir la discussion qui lui arrivait comme un intense feu de barrage.

Etude sur le budget 1949

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, le maire suppléant, M. Paul-H. L'Heureux, qui est aussi président du comité des finances municipales, a été appelé à commenter les prévisions budgétaires pour l'année fiscale de 1949. Les estimés budgétaires pour la présente année se crifrent comme suit : revenus prévus, \$220,262,00; dépenses prévues, \$195,300,00. L'évaluation imposable à tous fins est de \$6,900,000, ou tandis que l'évaluation imposable pour fins générales, services d'aqueduc et incendie est de \$10,000,000,00.

Les estimés budgétaires laissent donc voir qu'à la fin de l'année 1949, les dépenses seraient d'environ \$25,000,00 plus élevées que les revenus. Afin de rencontrer les dépenses de la municipalité, dit M. P.-H. L'Heureux, nous avons pensé que le moyen le plus équitable de percevoir un revenu additionnel de \$25,000,00 serait d'instituer une taxe de vente de 2%.

M. le maire Côté a rappelé que lors de la rencontre du conseil municipal avec les délégués de l'Association des Marchands Détaillants, une étude approfondie avait été faite du présent budget et que de l'avis de tous les dépenses ne pouvaient pas être diminuées substantiellement.

Le président du comité de finance, M. P.-H. L'Heureux, a donné des précisions sur l'augmentation des dépenses de 1949 en regard de celles des années précédentes. Environ un tiers de l'augmentation provient du coût élevé du service de la dette, une forte partie est rendue obligatoire par l'augmentation des salaires des employés municipaux, augmentation demandée par le Syndicat des Employés municipaux. Une autre partie de l'augmentation est due au coût de la vie et aux charges de l'administration municipale proprement dite.

Un marchand de la ville, M. Camille Bérubé, demande au maire Côté sur quoi la ville se basait pour prévoir un revenu de \$25,000,00 au moyen de la taxe de 2%. Le maire Côté a répondu qu'on se rapportait à des statistiques établies au Ministère des Affaires municipales. Au cours des années passées, dit-il, la même taxe rapportait beaucoup plus. A l'avenir on prévoit une diminution graduelle des revenus, par suite d'une diminution dans le chiffre d'affaires de nos maisons de commerce.

On a fait remarquer, dans la discussion, que le système de comptabilité de la ville y gagnerait à être amélioré. Le maire Côté a noté que des formules de comptabilité fournies par le gérant municipal, M. Léopold Garon, seraient considérées.

Après la lecture du budget, quelques contribuables se sont levés pour exposer leurs critiques. On a noté ainsi certains points d'administration de services municipaux où on ne procédait pas avec le sens de l'économie. M. A. Kirallah, marchand, a signalé entre autres choses, le cas d'une clôture construite puis enlevée près de la gare, des travaux entre deux terres limitrophes, le remblai à un tunnel. Il demande au maire Côté si le budget 1949 prévoyait des travaux inutiles de cette sorte.

M. le maire Côté demande au gérant municipal d'apporter des éclaircissements sur les travaux critiqués, puis il fait remarquer qu'il serait peut-être bon d'établir un parallèle entre ces petites lacunes et les nombreuses améliorations qui ont été faites dans la ville depuis deux ans.

Un autre contribuable, M. Camille Bérubé, note qu'il avait été témoin, la journée même, d'une façon ridicule de débayer les trottoirs. L'enlèvement de (Suite en page 11)

Spécial TALON



PROFITEZ DE CE SPECIAL POUR ACHETER VOTRE

Paletot

DE PRINTEMPS

— Choix des plus variés dans les fins tissus.

— Gabardine covert-cloth.

— Teintes en vogue, coco, brun, gris, etc.

PRIX REDUITS A PARTIR DE

\$29.95

AU COMPTANT OU A TERME

TALON LTEE

125 NOTRE-DAME RIMOUSKI

200 NOTRE-DAME TROIS-PISTOLES

VENTE SANS PRECEDENT DE FOURRURES

à des prix jamais vus

A RIMOUSKI

Profitez des rabais allant jusqu'à la moitié du prix coûtant.

CHEZ

CETTE VENTE COMMENCE LE 17 MARS

ET FINIT LE 23 MARS

CHAMPLAIN FACTOR ENR.

Téléphone : 550

88 Ave de la Cathédrale

RIMOUSKI



SPECIAL D'EPICERIE

pour la semaine

DU 21 AU 26 MARS

100 cs TOMATES CHOIX, 28 oz.	
La boîte	0.15
Jus de tomates "MARIANNE" 20 oz.	
6 btes pour	0.55
Fèves au lard "CLARK", 20 oz.	
La boîte	.15
Jus de pommes GRAVES ou ALLEN	
La boîte, 20 oz	.10
La boîte 48 oz	0.23
Ragoûts "Stew" au boeuf	
ou Irlandais	
La boîte, 20 oz	0.20
Pois verts "RUBY", 20 oz	
La boîte	0.12

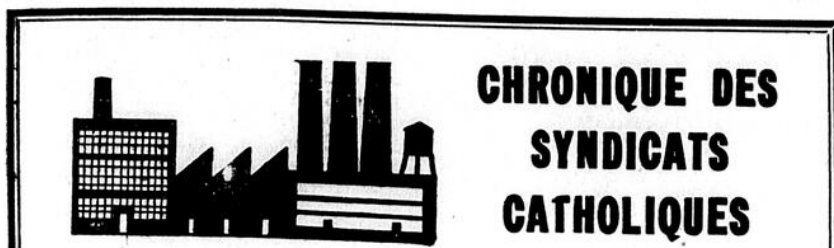
Fèves en gousse "Vertes"	
La boîte	0.10
Soupes "Clark" légumes ou tomates	
6 boîtes pour	0.55
Poulet en conserve "WINDSOR"	
La boîte 7 oz	0.12
Clams "Moucles" Horton	
La boîte 5 oz	0.25

ALBERT MICHAUD

Rue de l'Evêché

RIMOUSKI

Téléphone : 83



CHRONIQUE DES SYNDICATS CATHOLIQUES

LIMITES FORESTIERES CO PRICE

A sa réunion tenue dimanche dernier, le Syndicat Catholique de l'Industrie du Bois a passé une résolution pour demander au gouvernement provincial de concéder à la Compagnie Price Brothers des limites forestières permanentes. Voici le texte de cette résolution :

Considérant qu'un nombre considérable d'ouvriers s'est établi dans les localités qui se sont développées grâce au travail fourni par nos industries forestières.

Considérant qu'il est urgent de voir se réaliser la séparation des domaines forestiers et agricoles afin que l'Agriculture et l'Industrie Forestière aient des cadres économiques respectifs et qui assurera la stabilité et la permanence.

Considérant que la séparation des domaines forestiers et agricoles assurera la régularisation du régime des eaux de la Rivière Rimouski et de ses embranchements.

Considérant que des rapports contrôlés d'experts en la matière affirment que dans dix ans au train où

font les choses, une population ouvrière considérable devra désertir les localités où ils sont établis si l'équilibre nécessaire à la survivance des deux classes de citoyens de la région agricole et ouvrière n'est pas assuré par l'établissement de réserves forestières permanentes.

IL EST PROPOSE et résolu unanimement par LE SYNDICAT CATHOLIQUE DE L'INDUSTRIE DU BOIS DE RIMOUSKI, INC. que demande soit faite au gouvernement de la Province de Québec de prendre immédiatement toutes les mesures nécessaires pour :

1. — établir d'une façon permanente la séparation des domaines forestiers et agricoles.

2. — l'établissement d'une réserve forestière permanente dans toutes les limites actuellement détenues par la Compagnie Price Brothers Co. Ltd de Rimouski. Cette réserve devant comprendre tous les lots non vendus qui appartiennent au Département de la Colonisation, mais qui font encore partie des dites limites.

Toutefois, le tout devant être assujéti aux conditions suivantes :

1. — l'obligation pour les détenteurs de limite d'ouvrir les produits forestiers dans les localités qui dépendent actuellement de l'industrie forestière pour assurer leur survivance.

2. — que la réglementation du mode des coupes et la limitation de celles-ci soient fixées à la quantité annuelle justifiée par les possibilités de reconstitution naturelle et aidée de la forêt.

3. — l'imposition des conditions sévères des règlements généraux et futurs de la Province avec l'utilisation sage et économique des bois sur le territoire des coupes.

4. — l'engagement par les détenteurs de limites de fournir un minimum d'emploi continu compatible avec les conditions du marché.

5. — l'organisation d'un système de reboisement méthodique et continu, tant sur les limites que sur les lots déjà sortis des limites, mais classifiés comme impropres à l'agriculture.

Ce Syndicat a également passé une résolution à l'adresse de l'Honorable Louis St-Laurent, premier Ministre du Canada et Gleason Belzile, député de Rimouski, pour demander que le drapeau de la Ligue du Drapeau National du Canada soit officiellement reconnu comme emblème national du Canada. Il s'agit du diagonal blanc, rouge à feuille d'érable verte.

Les employés du commerce

A leur dernière réunion, les membres du Syndicat Catholique des employés du Commerce de Rimouski ont décidé d'organiser des cours spécialement pour les employés qui travaillent dans les magasins. On espère avoir la collaboration des membres de l'Association des Marchands Détaillants pour l'organisation de ces cours.

Le Syndicat a décidé de faire imprimer une **carte de membre** pour chacun de ses membres. M. l'abbé Daniel Beaulieu, vicaire à la Cathédrale et aumônier-adjoint, a également donné une courte causerie aux membres sur "les fins du Syndicat".

Démonstrations sur la préparation des porcs

Au cours de la dernière quinzaine, 500 cultivateurs des comtés de Rimouski et de Matane ont profité des démonstrations et des conférences sur la préparation des porcs de marchés organisées par les ministères fédéral et provincial de l'Agriculture. A St-Simon, au Bic et à Matane le programme se déroula en une demi-journée, tandis qu'à Luceville, Baie des Sables et Mont-Joli, il y eut une séance dans l'avant-midi et une autre dans l'après-midi. A ces derniers endroits, il y eut démonstrations sur l'appréciation des porcs vivants et les cultivateurs présents ont fait un essai de classification.

Les mêmes porcs abattus pendant le dîner servirent pour la démonstration sur porcs abattus à la séance de l'après-midi. Un classificateur officiel M. Adalbert Marcoux, fit la classification de ces porcs et les cultivateurs purent comparer leur propre classification. M. Marcoux eut à répondre à de nombreuses questions en ce qui a trait à la classification sur les grands marchés.

Dans les autres endroits, la démonstration de classification fut donnée sur des porcs fournis par le service fédéral des marchés. M. Aurèle Dionne, du Service de l'Industrie Animale au Ministère de l'Agriculture de Québec, donna une conférence sur l'élevage et l'alimentation. Il a appuyé fortement sur l'alimentation à base de fourrage et de lait écrémé pour développer les porcs économiquement. La période d'engraissement étant réduite le porc coûte moins cher et se classe mieux sur le marché.

M. Paul-Emile Côté, agronome propagandiste fédéral en industrie animale pour les régions de Rimouski et de la Gaspésie, proposa aux cultivateurs de vendre leurs porcs lorsqu'ils sont de bon poids. Les porcs trop légers lorsqu'ils arrivent sur le marché sont confiés à des éleveurs, qui les rendent au poids voulu et c'est l'expéditeur qui en paye les frais. S'ils sont trop lourds, ils se vendent à des prix inférieurs. M. Côté proposa aux éleveurs de porcs de se servir d'une balance plutôt que de se fier à leur œil pour juger du poids.

Le Dr. Adrien Morin, représentant des salaisons pour l'Est du Canada, assista à 3 séances et parla des marchés domestiques et des marchés d'exportation.

Le Dr. Bellavance pour Rimouski et le Dr. Lavallée pour le comté de Matane traitèrent de médecine préventive dans l'élevage du porc.

Un film des plus intéressants sur l'élevage du porc fut montré à chacun des endroits par M. Lucien Roy, du service de ciné-photographie de la province. A chacun des endroits, les agronomes présidèrent les séances d'étude.

Cartes professionnelles

ARTHUR ST-ONGE
Avocat
152-A, Ave de l'Evêché
Rimouski
C.P. 720 Tél : 276

CASGRAIN & TESSIER
Avocats
Perrault Casgrain, C.R.
Maurice Tessier, L.L.L.
Edifice Banque Canadienne
Nationale
Rimouski

SIMARD & CHASSE
Avocats
178, Avenue de l'Evêché,
Tél. 158
Rimouski, P.Q.

GENDREAU & BEAULIEU
Avocats et procureurs
Bureau à 142 de l'Evêché
RIMOUSKI
Bureau à Trois-Pistoles
Les 1er et 3e samedi de chaque
mois à l'Hôtel Desbiens

CHS. EUG. PELLETIER I.S.C.C.A.
Comptable agréé
Tél : 47 - 2 Tél : 144
TROIS-PISTOLES, Qué.

GLEASON BELZILE
et
RONALDO RABOIN
Notaires
Edifice Banque Canadienne
Nationale
Rimouski, P.Q.

GAGNON & GAGNON
Avocats
P.-E. Gagnon, C.R.
Gilles Gagnon
J.-Claude Gagnon
Bureau :
Edifice Cie de Pouvoir
Tél. : 179 RIMOUSKI

LOUIS-LEO DOYON
Arpenteur-Géomètre
Ingénieur-Forestier-Conseil
6, Rue St-Jean
Téléphone :
Bureau 324, Demeure 640
RIMOUSKI, P.Q.

S. Z. COTE ENR.
Lucien Morin, prop-gérant.
Courtier en assurances
85, Ave de l'Evêché
RIMOUSKI
Tél : Bur. 33, Rés. 33-W
Au service du public
depuis 1906

Dr OMER LECLERC
Spécialité
Maladies des enfants
Médecine générale
Avant-midi : anesthésie
Consultation à l'hôpital
Après-midi : 2 à 4 h.
7 à 9 h.
156, St-Germain Tél. 631
RIMOUSKI

GUY d'ANJOU
Avocat
MONT-JOLI
Bureau : au-dessus de la
pharmacie Verreault
C. P. 97 --- Tél. : 294

HENRI-A. MARTIN
COMPTABLE PUBLIC
enregistré
SYNDIC LICENCE
152 A de l'Evêché C. P. 129
Tél. : Bureau 374
Résidence 104
RIMOUSKI

Maurice de Champlain

COURTIER EN ASSURANCES
C. P. 582 — Téléphone 654
Edifice Banque Provinciale
Bureau: 142, Avenue de l'Evêché
Rimouski, Qué.

ASSURANCES: Feu, Vie, Vol, Marine, Fidélité, Garantie, Accidents, Attelages, Ascenseurs, Moto-Glass, Automobiles, Bouilloires, Cautionnement, Responsabilité Publique, Responsabilité des Patrons, Garantie d'Exécution de contrats, etc.

AVANT DE CONFIER VOTRE RISQUE, FAITES UNE VISITE A MON BUREAU OU APPELEZ 654

Roland Heppell C. d'A. A. Paul Martin, C. d'A. A.
Henri-A. Martin, C. d'A. A. Emmanuel D'Anjou,

Martin & d'Anjou Enr.

COURTIERS EN ASSURANCE
Téléphone : 374 Case postale 129
BUREAU : 252-A rue de l'Evêché
RIMOUSKI

à des prix défilant toute compétition
AUSI : Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie
SPECIALITE : ASSURANCE AUTOMOBILE

H. R. GUMMINGS

COMPTABLE PUBLIC ENREGISTRE

Appartements St-Pierre

175 est, rue St-Pierre,
Tél : 475

RIMOUSKI
C.P.634

A VENDRE

RUE PRINCIPALE, MONT-JOLI

Propriété à vendre, conditions avantageuses, pour acheteur. Bâtisse occupée comme salon de coiffure pour dames, magasin et trois logements.

Centre de commerce intéressant; pour plus d'informations, s'adresser au propriétaire Mme Yvonne L. Michaud, Mont-Joli, téléphone No. : 100.

J. Adéodat Drapeau

Courtier d'assurances générales

Vie — Feu — Automobiles
Accidents — Maladie

BUREAU : 6 rue Lepage

Près du Garage Dionne

Tél. : 75

RIMOUSKI

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie

Comptables agréés

Montréal — Québec — Rouyn — Rimouski

62, Ave de la Cathédrale,
RIMOUSKI

Tél : 775

ROGER ROY, O. D.

Optométriste

SPECIALISTE POUR LA VUE

Tél. : 770 — RIMOUSKI — 74, de la Cathédrale



LES ENTREPRENEURS ELECTRICIENS EN ASSEMBLEE — Un grand nombre d'entrepreneurs électriciens et plusieurs représentants de la Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent et de la Compagnie Mitis assistaient ces jours derniers à une assemblée de leur association qui fut tenue à l'Hôtel de Ville de Rimouski sous la présidence de M. Léon Caron. Sur la photo, assis, de gauche à droite, MM. A. Barrette, dir., Amqui; L.-P. Bélanger, sec., Bic; Oscar Tremblay, v.p., Rimouski; Léon Caron, prés., Rimouski; Laurent Granger, secrétaire de l'exécutif provincial, Montréal; Gérard Cloutier, insp., Rimouski;

J.-A. Tremblay, dir., Carleton. On reconnaîtra, debout, dans le groupe, MM. Lucien Deschênes, officier de Relations extérieures à la Cie de Pouvoir, Henri Labrie, président de la Compagnie Mitis, Antonio Voyer, Sébastien Fortin, J.-E. Landry, Rock Gagné, C. Paré, Aimée Charest, L. Litalien, J.-P. Bernier, L. Côté, Léopold Tremblay, L. Dubé, Adrien Côté, Alcide Caron, Alfred Pelletier, Léonard Caron, Oscar Lepage, Ernest Desrosiers, Percy Leblanc, J.-P. Daraiche, Alfred Fournier, Claude Bernier, André Chénard, J.-A. Desrosiers, J. Rolland Gagnon, R.-A. Plante, Aurèle Gagné et J.-A. Gagnon. (Studio Hélène Saucier-Lajoie, Rimouski)

Magnifique succès de l'assemblée régionale de l'A.E.E. à Rimouski

Dimanche le 13 mars courant, une cinquantaine d'entrepreneurs électriciens de la région du Bas St-Laurent se réunirent dans la salle de l'Hôtel de Ville de Rimouski. La compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent, la compagnie de gros Mitis avaient délégué un agenda des plus volumineux fut écopulé dans une harmonie parfaite. Des problèmes de la plus haute importance pour la profession trouvèrent une solution avantageuse tant dans l'intérêt du public en général que dans celui de l'entrepreneur en particulier.

Monsieur Léon Caron, le dévoué président, mérite des éloges pour le franc succès remporté par cette convention régionale; il mena la discussion avec tout le doigté que vous lui savons.

Les membres avaient l'avantage d'avoir avec eux leur secrétaire provincial exécutif; ce dernier a su exprimer les principes les plus sûrs et commencer de tuer certains préjugés néfastes à la classe. "Votre but, nous dit-il, en s'adressant à l'assistance, c'est de relever la profession en se débarrassant des éléments nuisibles".

Nous ne pouvons pas ne pas mentionner la chaude allocution de Monsieur Lucien Deschênes qui nous assura toute la collaboration possible de la compagnie qu'il représente avec toute la compétence que son poste commande.

Monsieur Henri Labrie, au cours de la causerie qu'il prononça et durant la visite de son magnifique établissement, nous prouva que la Cie Mitis peut fournir à nos entrepreneurs électriciens tout ce qu'il peuvent avoir besoin pour leur commerce, et cela à des conditions défiant toute compétition.

Au cours de la journée, les entre-

preneurs étudièrent les méthodes les plus aptes à assurer au public un service plus sûr à tous les points de vue: ECONOMIE et SECURITE.

Nous nous en vaudrions de ne pas féliciter en particulier un groupe d'entrepreneurs venus de la péninsule de Gaspé et de la vallée de la Matapédia; leur geste est magnifique et nous nous devons de les en remercier et de les leurs gérants respectifs. Chaque division de la Compagnie du Pouvoir était représentée par son gérant, féliciter du dévouement à leur cause; à savoir: le rehaussement de leur niveau social.

Notre travail accompli au cours des derniers mois s'avère magnifique et nous profitons de l'occasion pour remercier tous ceux qui de près ou de loin ont contribué au succès de notre association.

(Communiqué)

Camion vs autobus

L'autobus de la Cie d'Autobus de Rimouski qui est entré en collision avec un camion, ces jours derniers, sur la route de Ste-Odile, a été réparé et a été remis en service. Tel que mentionné dans notre édition du 10 mars, ces deux véhicules furent endommagés dans une rencontre à un endroit où le chemin était très étroit. Aussitôt après l'accident, le conducteur du camion a stoppé son véhicule dans le but de s'enquérir des dommages. Il transporta même le chauffeur de l'autobus au Service Dionne afin qu'il puisse sans retard obtenir les services d'une remorqueuse pour libérer la voie.

La coopérative agricole termine une belle année

La Coopérative Agricole de Rimouski tenait son assemblée générale annuelle lundi, le 24 janvier dernier, sous la présidence de M. Joseph Gagné, de Rimouski. Le bilan fut présenté par M. Jean-Paul Saulnier, agronome-inspecteur des coopératives. Le résultat des opérations de l'année 1948 a remis de l'enthousiasme parmi les membres et le bureau de direction élu a été chargé d'étudier des projets en vue d'augmenter les affaires de la société. Le nouveau bureau de direction se compose de: MM. Joseph Gagné, de Rimouski, président; Léopold Labrie, de Sainte-Odile, vice-président; Edmond Pineault, du Sacré-Coeur; Georges Paquet, de Pointe-au-Père; Louis de Gonzague Lavoie, de St-Yves, directeurs.

Petites annonces

ATTENTION: Maison à vendre, à très bonnes conditions, livrable immédiatement pour cause de départ. S'adresser à 153 Ave Rouleau, Rimouski.

A VENDRE: Une belle maison neuve construite sur un terrain de 100 pieds de largeur, n'ayant pas de limite au fleuve, dans l'un des plus beaux sites entre la ville et le quai de Rimouski. Installation téléphonique. Conditions avantageuses pour acheteur sérieux. Raison de vente, départ de Rimouski. Prière de s'adresser directement à M. Raymond Marquis, Rimouski-Est, Tél.: 364-M-8.

A VENDRE: Bran de scie pour chauffage, croûte en longueur de 4 pieds. S'adresser à M. Rosaire Dumais, commerçant de bois, Hôtel St-Germain, Tél.: 151-W. S.V.P. donnez votre commande à 11 h. 30 a.m.

A VENDRE: A \$330 chacune, 2 très bonnes motocyclettes légères, de marque Franci-Barnett & Son, en excellente condition. S'adresser à C. P. 10, Ste-Rose-du-Dégel, comté Témiscouata.

A VENDRE: Bouilloire, capacité 35 forces, en très bonne condition, conviendrait très bien pour un moulin. A vendre à de bonnes conditions. Teinturerie St-Robert, 53 rue St-Jean-Baptiste, Rimouski-Sud.

A VENDRE: Maison à Nazareth, pouvant être occupée immédiatement. Pour prix et conditions, s'adresser à 124, rue Tessier, Ste-Odile, Téléphone 198-M-8.

A VENDRE: Terre de 160 arpents: 80 en culture et le reste en bois de commerce et chauffage, fraisière, maison avec eau courante, avec ou sans roulant. Le tout situé à 3 milles de Rivière-du-Loup, 2 milles de l'église. S'adresser à Juste Plourde, Cacouna-Sud, Cté Rivière-du-Loup.

A VENDRE: Set de chambre, set de salon, piano, bibliothèque endommagés, à prendre livraison sur place. Faites-moi un prix. Adrien Michaud, Tél.: 65 ou 621-W.

VENDONS, cause de départ: Poêle blanc "Bélanger Gamelin", valeur, \$275.00, pour \$235.00. Sets de chambre neuf, 5 morceaux, valeur \$169.00, pour \$129.00; valeur \$139.00 pour \$115.00; valeur \$122.00, pour \$98.50. Commode, valeur \$24.50, pour \$19.50. Lits Junior, 3 morceaux, valeur \$14.65, pour \$12.50. Grande table ext. nat., 40 x 72, valeur \$35.00, pour \$28.50. Wagon 36", enfant, valeur \$11.50, pour \$9.99. Chez S. BELLAVANCE, 276, St-Germain, Rimouski.

CORRESPONDANCE

Désirez-vous de nouveaux amis? Confiez-nous la tâche de vous trouver des correspondants désireux comme vous de se faire d'autres amis. Que ce soit dans un but récréatif, social ou matrimonial. Nous avons aidé des centaines d'hommes et femmes. Envoyez votre nom et adresse avec la somme de 10 sous. Cercle St-Laurent, C.P. 17, Rimouski, P. Qué.

FILLE DE MENAGE

Deux filles de ménage demandent emploi pour ouvrage général. Appelez Tél.: 773-W.

A V I S

A tous les marchands qui avancent à crédit à Mme P.-E. Collin, je ne me rends pas responsable de ces dettes. Signé: P.-E. Collin.

ON DEMANDE: Un logement de 3 ou 4 appartements, dans un bas de maison, pour jeune ménage, situé à Rimouski, St-Robert, ou Rimouski-Est. S'adresser à Léonard Pelletier, contracteur-électricien, 94 Ave de la Cathédrale, Rimouski.

GRATUIT

Quels que soient les renseignements que vous désirez sur n'importe quel sujet, écrivez-nous. Incluez 0.10 pour les frais de poste. Adresse: Casier Postal No 1, Station N, Montréal 18.

VOYAGEUR DEMANDE

pour le Bas St-Laurent ou la Gaspésie
LIGNE RECHERCHEE pour vente aux marchands, seulement.
S'ADRESSER A:
C. P. 595 — Tél.: 528
RIMOUSKI

Vendeurs demandés

Deux vendeurs très actifs pour vente à domicile. Hommes mariés de préférence. Salaire et commission. Expérience non requise, entraînement facilité par l'employeur. S'adresser à C. P. 120 Dépt. "K", Rimouski.

CONCOURS — 26 SEMAINES — 26 CHANCES SUR 50 GAGNANTS CETTE SEMAINE: M. Armand Roy M. Isidore Dechamplain et M. Narcisse Larouche

Vous donnant la chance de gagner un des 26 complets tirés pendant 26 semaines tout en payant \$2.75 par semaine. Le premier gagnant aura un complet pour \$2.75 — le second aura un complet qui lui coûtera \$5.50. Si après 26 semaines, son nom n'a pas sorti, il aura son complet quand même à son choix dans le magasin. RIEN A PERDRE — 26 semaines pour 26 gagnants.

Chez PAUL Enr.

70 Ave de la Cathédrale RIMOUSKI

Léopold Fillion

BOUCHER — EPICIER

248, St-Germain, Tél.: 260

MEILLEUR PRIX POUR BONNE QUALITE

S P E C I A U X

Melasse de Lux pte	.39
Soupe aux lég. Tom. Libby's, 2 btes	.15
Gruau Robin Hood	.29
Rinso	.36

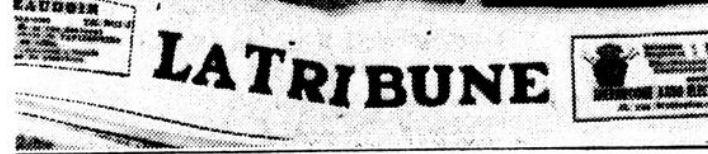
DEPARTEMENT DES VIANDES

Saucisse fraîche	.29
Foie de lard	.30
Creton français	.35
Bacon en slab	.48

Poisson de toute sorte frais et salé

ATTENTION SPECIAL !!
BISCUIT A LA CAISSE AU PRIX DU GROS

FERNANDEL A L'AUDITORIUM, les 24-25-26 MARS



NE LE CRIEZ PAS SUR LES TOITS, avec l'inimitable Fernandel, passera sur l'écran de l'Auditorium Rimouski, jeudi, vendredi et samedi en soirée. Aussi en matinée, jeudi et samedi, à 2 heures.

PAMPHLETS
Confiez vos travaux
d'impression à
L'Imprimerie Générale Ltée
RIMOUSKI

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

L'Echo du Bas St-Laurent, Jeudi, le 17 mars 1949

MARCHANDS
Pour votre publicité, utilisez le meilleur medium, votre journal :
L'Echo du Bas St-Laurent
RIMOUSKI

LE PRIX DE LA CIVILISATION

De tous les paradoxes au monde, il n'en est peut-être pas de plus facile à saisir et certainement pas de plus tragique que celui d'une civilisation qui, à mesure qu'elle avance dans la voie du progrès, améliore presque de jour en jour les moyens de se détruire elle-même. On ne compte plus en effet les savants qui ont donné à l'humanité l'avertissement qu'une autre guerre mondiale entraînerait sa perte. Et ce ne serait que logique, si l'on constate la multiplication des victimes et des dommages matériels qui ont marqué les uns après les autres tous les conflits armés. La guerre a marché de pair avec la civilisation et à chaque victoire de la science et de l'humanité a coïncidé une victoire pour les forces de destruction.

LA GUERRE D'ANTAN

Une rétrospective sur la guerre à travers les âges nous prouvera l'exactitude de cet avancé. Si l'on prend le Moyen Age comme point de départ, on voit que la guerre était alors le privilège exclusif des hommes d'armes. Le peuple avait bien à souffrir du pillage, des viols et des massacres qu'entraînaient toutes les invasions, mais il n'avait pas à faire la guerre en territoire ennemi. A part les nobles qui se faisaient une gloire d'appartenir au métier des armes, les armées étaient surtout composées de mercenaires ou soldats à gages. Ceux-ci, Suisses et Allemands pour la plupart, étaient des aventuriers qui pour une période donnée et un montant fixé prêtaient leurs services à un souverain ou à tout seigneur capable de se les payer. Leur engagement terminé, ces mercenaires pouvaient tout aussi bien passer sous la bannière du duc ou du comte qu'ils combattaient la veille.

L'existence des grandes armées nationales date de la révolution française. C'est à la fin du 18e siècle que naquit la conscription des civils pour la guerre sur le plan national.

En même temps que l'armée mercenaire progressait dans la voie qui devait la conduire au statut d'armée nationale, la science de la guerre et les armes suivaient la même courbe ascendante. De l'arme blanche on passa à l'arme à plus longue portée, comme l'arbalète, puis, avec l'invention de la poudre à canon, à l'arquebuse. De l'arquebuse on eut vite fait de passer à la couleuvrine et enfin au canon, pour les armes de siège, et au fusil pour le fantassin. Du côté stratégie défensive, l'avènement du canon marqua le déclin des forteresses et des fortifications.

1800 A 1914

La conscription pour service militaire clôt l'ère des armées mercenaires et marque le début d'une période qui à son tour se termine avec la guerre de 1914. Si, durant ce chapitre de l'histoire des guerres, le citoyen est appelé à endosser l'uniforme et à faire le coup de feu, le combat est cependant encore limité au champ de bataille et la population civile n'a à souffrir qu'en cas d'occupation. Les principaux conflits armés de cette époque, née avec les guerres napoléoniennes, furent la guerre de Crimée, celles de l'unification de l'Italie, la guerre franco-prussienne de 1870, la guerre russo-japonaise de 1900 et, à la même époque, la guerre de l'Afrique du Sud.

Chacun de ces conflits connut des perfectionnements dans les engins de destruction. Du boulet de canon on passa à l'obus plus meurtrier. Le fusil fut amélioré d'une guerre à l'autre. Mais aucune des guerres mentionnées plus haut n'ayant un caractère de conflit général, il fallut attendre à 1914 pour réaliser jusqu'à quel point la science et les moyens de destruction avaient progressé avec la civilisation.

1914 - 1918

Comme l'introduction de l'homme du peuple sur le champ de bataille avait ouvert des horizons nouveaux à l'art de la guerre, l'avènement des populations civiles sur la ligne de feu devait transformer cet art de la guerre au point de lui enlever toute auréole qui pouvait encore lui conférer le titre d'art. La guerre de 1914 vit l'apparition de l'avion, du ballon, du char d'assaut et des gaz comme armes de combat. C'est à la première de ces inventions surtout que l'on doit d'avoir apporté la guerre aux populations civiles. Les villes belges et françaises furent les premières à en faire l'expérience. Mais l'aviation n'en étant encore qu'à son enfance, la guerre de 1914-1918 constitua une espèce de transition, une initiation des populations civiles aux horreurs du champ de bataille. Le dernier conflit devait nous donner une idée plus juste du caractère de plus en plus inhumain de la guerre.

DERNIER AVERTISSEMENT

Les millions de civils tués, estropiés et ruinés par les bombardements de la guerre de 1939 à 1945 constituent le meilleur avertissement qu'une autre guerre serait fatale. Nous sommes aujourd'hui bien loin de la guerre réservée aux hommes du "métier". Tous les peuples en guerre, sauf ceux des Amériques, ont connu durant ces terribles années les affres du bombardement aérien. La bombe atomique n'aurait pas été inventée que les millions de tués de l'Europe constitueraient

une preuve suffisante des dangers que tous les beiligerants courraient dans une prochaine guerre. La science continuant de progresser, les moyens de destruction continueront à être améliorés. Notre siècle en cela ne sera pas différent de ceux qui l'ont précédé.

L'HOMME RESTE LE MEME

C'est que l'homme, en dépit de ses progrès matériels, est resté fondamentalement le même depuis des siècles, avec ses mêmes défauts, ses mêmes inconséquences, sa même jalousie, sa même vanité. Les progrès qu'il a réalisés, l'homme n'a pas su les faire servir exclusivement à son avantage. En même temps qu'il édifiait, trouvait le moyen de vaincre nombre de maladies, l'homme s'évertuait à trouver de nouveaux moyens pour asservir son semblable ou le détruire.

Un renouveau moral est ce qui s'impose, au stade actuel de notre civilisation. L'homme doit adapter sa conscience et son caractère aux magnifiques découvertes qu'il a pu faire. C'est ce qu'ont compris nombre de sociologues et en particulier le Souverain Pontife, qui ne manque aucune occasion d'insister sur l'importance d'un renouveau moral chez les individus comme chez les peuples. Si l'homme ne voit le danger qui le menace, il se verra tôt ou tard détruit par la civilisation mécanique qu'il aura lui-même édiflée. Ce problème, on le trouve à la racine du malaise qui inquiète présentement l'humanité et ceux qui ont pour mission de la guider.

COULONGE

Au conseil municipal de Notre-Dame du Lac

A la session régulière du Conseil Municipal du village de Notre-Dame du Lac, laquelle eut lieu lundi soir, le 7 mars, sous la présidence de S. H. le maire L.-J. Dubé, un pro-maire a été élu, pour 1949, en la personne de M. J.-Adéard Morin, conseiller. D'autres nominations ont été faites : M. Elphège Soucy devient inspecteur municipal, M. Omer Lavoie (fils) devient inspecteur agricole et MM. Omer St-Pierre, Wilfrid Mailloux et Léopold Cloutier ont été nommés membres du conseil d'hygiène de la municipalité du village de Notre-Dame du-Lac.

Le conseil municipal de la paroisse de N.-D. du Lac a aussi siégé en session régulière lundi matin sous la présidence de S. H. le maire Michel Roy. Le conseil a approuvé le rapport de vérification des livres et comptes pour l'année terminée le 31 décembre 1948. Ce rapport avait été préparé par M. Gilles Garneau, vérificateur autorisé de Rimouski. M. Adéard Ouellet, secrétaire-trésorier de cette municipalité, a été maintenu dans ses fonctions pour l'année 1949.

UN BIJOU QUI PLAIRA



UN BIJOU

plaît toujours à la personne qui le reçoit. Le présent n'est complet toutefois que s'il s'accompagne d'une carte de souhait bien imprimée. Pour obtenir des cartes de souhait ou de visite, Faire-part, etc., adressez-vous à :

L'IMPRIMERIE GENERALE

DE RIMOUSKI LIMITEE

222 RUE ST-GERMAIN

TELEPHONE : 31

CLINIQUE SUR ROUES



Photo Canadien National

D'accord avec sa politique de prévenir autant que possible la maladie parmi ses employés, le Canadien National vient de placer en service un wagon médical tout acier, équipé des instruments d'examen les plus modernes. Cette clinique sur roues est actuellement dans l'ouest ontarien et pendant deux ans elle servira de

bureau et de logis à un médecin du réseau. Notre photo montre, de gauche à droite: M. E. R. Battley, chef du service de la traction et du matériel roulant du Canadien National, garde B. Boudreau et le Dr K. E. Dowd, médecin chef du réseau, dans le nouveau wagon.

Dans nos paroisses

St-Octave de Métis

Va et vient. — M. et Mme Emile Dubé, qui ont passé quelques jours en

visite chez M. François Dubé, sont retournés à Québec.

— Mme Antoine Dumais, de Rimouski, était à St-Octave, mercredi à l'occasion du service anniversaire de feu M. Cyprien Pelletier.

— M. Léo Fournier qui a passé quelques mois à New-Castle, N.B., est revenu.

— Mme Paul Bérubé est partie mardi dernier pour Montréal.

— Mme Adélaré Sirois est de retour d'un court voyage à Rimouski.

— MM. Emile et Marc Lévesque, de Lac-Métis, sont de retour dans leur famille.

— Mme John Doiron est partie pour Québec où elle visitera des parents.

— Mme C. Barthe, de Baie-Comeau, visitait dernièrement son père, M. Thomas Pelletier.

— Mlles Cécile Demers, Laurette Sergerie et Josette Fournier, institutrices à Ste-Charles-Garnier, ont passé le dimanche chez leurs parents à St-Octave.

— M. Richard Beaulieu est de retour de Montréal.

— M. Lucien Vignola est allé à Rimouski, en fin de semaine.

Service anniversaire. — Mercredi, le 23 février, a été chanté le service anniversaire de feu M. Cyprien Pelletier.

Cabano

Nécrologie. — Nous sommes au regret d'annoncer le décès de M. Cyrice Leclerc survenu au Lac Bouchette, le 6 courant, après une longue maladie, à l'âge de 80 ans. Le service et la sépulture ont eu lieu en notre paroisse le 8 courant.

Service anniversaire. — Le service anniversaire de feu Georges Boucher sera chanté en notre paroisse le 12 courant.

Déplacement. — Mlle Thérèse Côté est rendue chez son frère, M. l'abbé Chs-Eugène Côté, curé à St-Alphonse de Caplan, Bonaventure.

St-Clément

Naissance. — Le 10 février a été baptisée Marie-Yolande-Cécile, fille de M. et Mme Lucien Rioux (Hélène Bérubé). Parrain et marraine, M. et Mme Charles-Eugène Desrosiers, oncle et tante de l'enfant.

Hospitalisés. — Mlle Cécile St-Pierre est actuellement à Québec à l'hôpital Bellevue.

— M. Jean-Claude April a été transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Québec pour blessures reçues au cours d'une partie de hockey.

Nos vœux de rétablissement complet.

St-Charles-Garnier

Baptême. — Jean-Olivier, enfant de M. et Mme J.-Baptiste Proulx (Gabrielle Proulx). Parrain et marraine, M. et Mme Paul-Alphonse Proulx, oncle et tante de l'enfant.

Le 3 mars, les funérailles de M. Marc-Aurèle Berger, décédé à l'âge de

23 ans, se déroulèrent dans l'église de St-Charles-Garnier et donnèrent lieu à une touchante manifestation d'estime à la famille éprouvée.

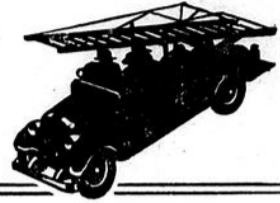
En plus de nombreux citoyens et amis de la paroisse, y assistaient, MM. Augustin Berger et Clovis Roy, tous de St-Fabien, M. Isidore Berger, de Val Brillant.

Le défunt laisse dans le deuil outre son père et sa mère, M. et Mme Edouard Berger, ses soeurs: Mme Clovis Roy (Antoinette) de St-Fabien, Mme Omer Bernier (Pauline), Jeannine, Patricia et Carmen; ses frères: Isidore (de Val Brillant), Polydore et Jean. Nos condoléances à la famille en deuil.

Les toitures et les lambris

BISCO

résistent au feu!



Diminuez les dangers d'incendie et vos taux d'assurance contre le feu en employant des produits Bisco pour vos demeures et bâtiments. Vous économiserez tout en obtenant une protection efficace contre les intempéries!

Faites votre choix parmi ces produits Bisco:

- Bardeaux d'asphalte
- Toitures en rouleaux, lisses ou à surface minéralisée
- Lambris "Rollbrick"
- Revêtements secs ou goudronnés
- Feutre isolant ou saturé d'asphalte
- Laine minérale isolante



BISHOP ASPHALT PAPERS LTD.

Manufacturiers de matériaux de construction de haute qualité depuis plus de 60 ans.

Siège social, Moulin à Papier et Manufacture à Portneuf Station, P. Q. Succursale, Bureau et Entrepôt à 162 rue St-Paul, Québec, P. Q.

VENDEUR: OUELLET & DUBE

9, rue St-Jean-Baptiste RIMOUSKI

Tél.: 153

BEAUX Planchers à peu de frais



La Cire de haute qualité Johnson se vend toujours aux mêmes prix d'avant-guerre! Rien ne donne aux planchers et aux meubles un lustre aussi riche et moelleux. La véritable Cire Johnson facilite aussi le nettoyage et l'époussetage. Rien d'effrayant alors qu'elle soit la préférée dans tout le Canada.

Distributeurs pour Québec de **NIVELEUSES À MOTEUR ADAMS**

ET AUTRES PRODUITS DE RENOM



F.14

Chas. Cusson Limitée

Bureau Chef: 284 ouest, RUE ONTARIO, MONTREAL

Succursales: 61, BLVD CHAREST, QUEBEC

de Ventes: 763, 3ième AVE, VAL D'OR

LA SERIE de CONSERVATION **CARLING'S**



PENSES-Y BIEN MON VIEUX JEAN ET QUAND TU DÉCIDERAS DE REBOISER TES COTEAUX DIS-LE MOI. NOUS SOMMES À TON SERVICE EN TOUT TEMPS.

JE VEUX BIEN CROIRE QUE VOUS CONNAISSEZ VOTRE AFFAIRE, VOUS AUTRES LES EXPERTS FORESTIERS DU GOUVERNEMENT, MAIS J'AI PAS L'INTENTION DE M'OCCUPER DE MES ARBRES CETTE ANNÉE.



DEPUIS CENT ANS NOUS DÉPOUILLONS DE LEURS ARBRES DES COTEAUX COMME CEUX-CI POUR EN FAIRE DES PÂTURAGES. COMME RIEN NE RETIEN L'EAU DE LA PLUIE ET DE LA FONTE DES NEIGES DES INONDATIONS SOUDAINES SE PRODUISENT TOUT LE LONG DE L'ARÈTE.



ET QUAND CES EAUX CONVERGENT TOUTES VERS LE COURS PRINCIPAL DE LA RIVIÈRE NOUS SOMMES EN FACE D'UN TORRENT FURIEUX QUI EMPORTE LA TERRE DES CULTIVATEURS ET LEURS AUTRES BIENS.



OUF! C'EST LA PIÈRE INONDATION QUE J'AI JAMAIS VUE. SI JE PEUX SEULEMENT RÉUSSIR À TRAVERSER LE COURANT ET À REMETTRE LES PIEDS SUR MA TERRE JE VAIS FAIRE VENIR CET EXPERT FORESTIER AVANT MÊME D'ÔTER MON CASQUE.

Les arbres enrayent les inondations. Grâce à leurs racines ils retiennent la terre, l'empêche d'être emportée par les pluies du printemps et la fonte des neiges. Les arbres sont l'un des éléments les plus importants dans l'équilibre de la nature.

Nature Primitive — A VOUS D'EN JOUIR — A VOUS DE LA PROTÉGER

CARLING'S

THE CARLING BREWERIES LIMITED WATERLOO, ONTARIO

D508FQ 1 CARLING'S 1848

La ponctualité politesse des rois!

Je ne sais pas exactement qui a donné cette définition à cette qualité rare de nos jours, laquelle veut que l'on passe à un temps déterminé ce qui doit être fait.

En notre siècle de vitesse, personne n'a le temps; tout le monde est pressé, trop pressé pour être à temps tout comme si le fait d'être en retard pouvait nous aider à nous remettre à temps — et dire que c'est tout à fait le contraire qui en résulte — Ne pas faire chaque chose en son temps est devenu un peu partout une sorte d'habitude qui, comme une sorte de contagion, se propage dans toutes les classes et dans toutes les sphères des activités et de la vie humaine. A l'é-

glise, à l'ouvrage, à la conférence, au concert, au club, à la réunion sociale, au cinéma, au banquet, au rendez-vous, c'est inimaginable — on est en retard... et on le sait puisqu'on s'en excuse... Rien ne s'ébranle, n'avance, parce que Monsieur ou Madame daigne se faire attendre, au grand dam de ceux qui, trop pressés de se faire attendre, étaient exacts au rendez-vous. Que de temps perdu par les premiers arrivés à attendre les retardataires, les impolis, ainsi qu'il faut bien les nommer. Il faut bien attendre parfois jusqu'à une heure durant ceux-là mêmes qui ont déterminé l'horaire qu'on a déjà dépassé de 60 minutes. C'est embêtant que diable, pourquoi

n'a-t-on pas fixé à 8 heures ce qui devait débiter à 7 heures, nom de Dieu! Heureux ceux qui ne savent pas maudire et mot dire. Et si l'on commence à 8 heures au lieu de 7, l'affaire est mal lancée et je doute fort que l'on termine à 10 heures ce qui devait prendre fin à 9 heures. Pour n'avoir pas été ponctuel, le monsieur très occupé qui s'est fait attendre ne cessera pas d'être pressé et ceux qui étaient très affairés et qui ont dû attendre indéfiniment seront super-affairés. Oh! si tout le monde avait été à temps, puis qu'on avait terminé à temps ce qui aurait été commencé à son temps!

Et dire qu'il y a des gens qui sont toujours en retard parce qu'ils savent que ça ne commencera pas à temps! Qu'en résulte-t-il si le voisin en fait autant? Désordre social, assurément. Le moyen de le guérir et d'acquiescer la Politesse des rois? Commencer et se rendre à l'heure fixée — et surtout commencer... Un banquet à 7 heures, c'est à 7 heures. Une réunion du Séminaire, l'audition d'un concert à 8 heures, c'est à 8 heures. Point nécessaire après ce temps de claquer les portes, de déplacer les gens pour gagner son siège, de faire de la lumière dans un théâtre obscur, de voyager tout le temps de la messe et de troubler le sermon de Monsieur le Curé — ou le discours de Monsieur le conférencier.

Politesse des rois que de ne pas avoir à s'excuser toute sa vie de s'être fait attendre. Politesse des rois... qui veut qu'on donne à ses semblables les égards qui leur sont dus. Politesse des rois qui distingue tout membre ou tout chef de mouvement qui sait commencer et finir à temps ce qu'il faut faire.

Et je me demande pourquoi à Rimouski plus qu'ailleurs il n'y aurait pas que des rois de la haute distinction et de la plus charmante politesse. Soyons ponctuels! et commençons à l'instant ce qui doit être fait. C'est alors qu'on pourra dire partout: "A Rimouski, tout commence et se fait à l'heure. Il y a encore là des rois, des reines, des princes et des princesses qui savent faire bien toutes choses, avec goût, charme et politesse, qualités inhérentes à la ponctualité".

NOMINOR X.

Vers de nouveaux foyers...



Un rapport récent évalue à 414,605 le nombre des réfugiés et personnes déplacées rapatriés ou établis en de nouveaux pays et foyers grâce aux efforts de l'Organisation internationale des réfugiés (OIR) des Nations Unies, au cours des dix-huit premiers mois de ses activités. Sur notre photo, un groupe de personnes déplacées prend le train dans un centre de groupement de l'OIR en Europe.

Accessoires Columbia pour long disques Microgroovés



\$49.95

Cet accessoire "COLUMBIA" s'adapte facilement à presque tous les radios et radios phonographes.

Une cartouche facile à remplacer supporte l'aiguille extra-fine.

Dernier cri comme invention tourne-disques

Les disques s'adaptant à ce reproducteur disponible.

LEON CARON ENR.

Le MAGASIN du CONFORT ELECTRIQUE MODERNE

Disques Columbia — Radios Sparten

290 St-Germain RIMOUSKI Tél. : 562

Mascarade à St-Paul du Nord

Une grande mascarade s'est déroulée, le 27 février dernier, sur la patinoire de St-Paul du Nord. La soirée fut ouverte par l'arrivée de la reine des sports, Mlle Marcelle Pelletier. L'on vit ensuite évoluer sur la glace des patineurs et patineuses aux travestis variés et originaux. Il y eut de magnifiques prix pour la plupart des figurants de la mascarade. A la mascarade suivit divers amusements tels que courses au ballon, en ski, en patins, en raquettes et en bicyclettes, le tout sur la patinoire. Des prix furent également attribués aux gagnants de ces exhibitions.

Hockey : — Une partie de hockey a été disputée, le 6 mars, entre l'équipe locale et celle des Escoumains. De nombreux spectateurs ont assisté à cette partie et applaudi à la victoire du club de St-Paul, dénommé "Sault au Mouton", au compte de 13 à 2.

Accident : — Un citoyen de St-Paul du Nord, M. Wilfrid Tremblay, a fait une chute dans sa demeure et s'est infligé plusieurs contusions et fractures. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Route en bordure du fleuve

Un ingénieur du Département de la Voirie a visité Godbout dernièrement. Celui-ci, M. Philippe Duguay, était accompagné de M. Brisson. Le but de la visite de M. Duguay était de s'assurer, pour en faire rapport, de la possibilité du passage de la route sur le bord du fleuve, ou plutôt, du golfe.

Voyages à travers les glaces
Le navire "North Gaspe", de la Clarke Steamship, a accosté au quai de Godbout, le vendredi 4 mars. Ce cabotier a ensuite continué son chemin, à l'aventure, son capitaine ne sachant si les glaces ne l'obligeraient à rebrousser chemin. Un téléphone parvenu à Godbout le 6 mars a appris à la population que le navire et son vaillant équipage était présentement à Sept-Isles et qu'il devait ensuite se diriger vers le Havre St-Pierre, port que le "North Gaspe" espérait pouvoir atteindre.

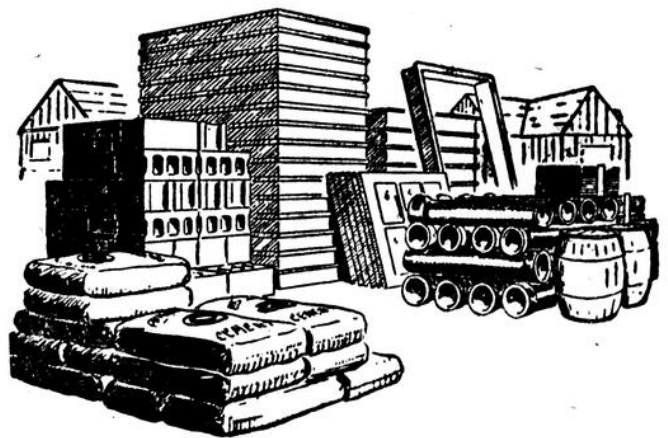
Fiançailles à Godbout : — M. Gilles St-Denis, fils de M. Charles St-Denis, avec Mlle Victoire Morin, fille de M. Albert Morin.

— M. Louis Ouellet, employé de la St-Régis Paper, avec Mlle Rolande Langlois, commis au magasin de la St-Régis.

MOUETTE AU REPOS, SUR L'ÉPAULE D'UN COMMANDANT DE NAVIRE



LES VIEUX LOUPS DE MER, dans leurs moments de détresse, ont souvent désiré d'échanger leur vie aventureuse contre celle de la nonchalante mouette rasant les flots en furie. Cette photo nous fait voir une situation toute autre : c'est la mouette, battue par la tempête, cherchant asile sur le H.M.C.S. St-Stéphen de la marine canadienne. Elle devint vite une amie de l'équipage, et nous la voyons ici reposant sur l'épaule de M. E.M. Chadwick, officier commandant du vaisseau, dont le large sourire nous dit assez combien il se réjouit de la familiarité de son compagnon emplumé.



VOTRE NOUVELLE MAISON...!

Tout est prêt dans votre cour pour la construction de votre nouvelle maison... La qualité est supérieure... Ca vous a coûté moins cher... Voilà la satisfaction que vous a procurée la Maison Ouellet & Dubé.

CONSTRUISEZ-VOUS CET ÉTÉ...?

Procurez-vous VERRERIE, PEINTURE, PAPIER DE CONSTRUCTION, MASSONITE et FERRONNERIE EN GENERAL maintenant :



PASCAL DUBÉ PROPRIÉTAIRE

L'EXPOSITION AGRICOLE DE 1949 ECLIPSE LES PRECEDENTES

Lors de son assemblée annuelle la Société d'Agriculture du Comté de Rimouski réunissait les représentants des différents cercles agricoles paroissiaux: pour le Bic, M. Philippe Chénard, président et M. L.-A. Chénard, secrétaire; Rimouski St-Germain, M. Wellie Goulet, de St-Yves, président et N. Al-

bert Parent, de Ste-Odile, secrétaire; Rimouski-Ville, M. Gérard Hupé, président et M. P.-H. Côté, secrétaire; St-Anaclet, M. Thimoléon St-Laurent, président et M. Anaclet Ouellet, secrétaire; Sacré-Coeur, M. Joseph Michaud, président et M. Marc-Aurèle Pineau, secrétaire; St-Donat, M. J.-Z. Bérubé, président, M. Zénon Bérubé, secrétaire; St-Eugène de Ladrière, M. Alfred Viel, président, M. Désiré D'As-tous, secrétaire; St-Fabien, M. Arthur Belzile, président, M. J. S. Belzile, secrétaire; Ste-Luce, M. Napoléon St-Laurent, président, M. Yvon Bouchard, secrétaire; St-Mathieu, M. Emile Paradis, président, M. Hermel Fournier, secrétaire; St-Donat, M. Hector Roy, président, M. Lorenzo Bélanger, secrétaire; St-Valérien, M. Albert Beaupré, président, M. Rosaire Caron, secrétaire.

le 100ème anniversaire de la société a été une année prospère comme en fait foi le rapport soumis par le secrétaire-gérant, M. Alfred Dubé. Les directeurs choisirent leur exécutif, qui est composé comme suit: président d'honneur, M. Alfred Dubé; président actif, M. Joseph Michaud, de N.-D. du Sacré-Coeur; M. Arthur Belzile, de St-Fabien, vice-président. Les autres membres de l'exécutif sont MM. Zénon Bérubé, de St-Donat; Napoléon Saint-Laurent, de Luceville; Paul-Emile Côté, de Rimouski; Wellie Goulet, de Rimouski-Est et M. Albert Parent, de Ste-Odile. M. Gérard Hupé a été engagé comme secrétaire de la Société et gérant de l'exposition. Au programme des activités de l'année, le principal article est la tenue de l'exposition agricole. Des mesures seront prises pour faire de l'exposition de 1949 la meilleure exposition jamais tenue à Rimouski.

LE ROSAIRE EN FAMILLE

De nombreuses familles catholiques disent, chaque jour, le chapelet en famille. Certaines disent même le rosaire entier. Quelles bénédictions sur notre cher pays! Mais que ce seait beau si tous nos foyers catholiques récitaient le chapelet en famille.

Notre vie moderne, vie de trépidation, d'exitation, où l'on ne prend plus le temps de se recueillir, de penser, notre vie moderne doit se transformer. C'est à cette condition que la paix nous sera donnée.

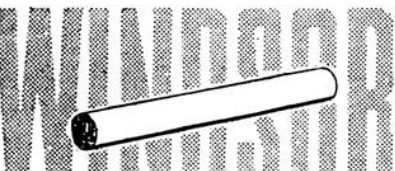
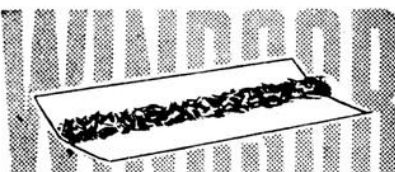
Il nous faut revenir à une existence plus équilibrée, où la part de la réflexion soit plus grande. Nous ne devons pas boudier le progrès; bénissons-en Dieu par des actions de grâces. Mais nous ne devons pas devenir les esclaves de la matière. L'âme doit primer la matière. Il nous faut revenir à une vie familiale normale.

Quand Notre-Dame, à Fatima, s'est proclamée Notre-Dame du Rosaire, c'est que le rosaire est l'arme pacifique qui terrasse le communisme athée. Le rosaire, mais c'est le rappel des Mystères joyeux, douloureux, glorieux: Savants ou illettrés, pauvres ou riches, c'est l'école à laquelle nous devons nous asseoir pour apprendre de Jésus et de Marie les sublimes leçons qui feront de nous des reproductions de leurs vertus. Le Christ est venu à nous par Marie. C'est Elle qui a formé Jésus et qui doit former tous les membres de son Corps mystique.

Prenons donc la résolution de dire le chapelet en famille, de méditer, chaque jour, sur ses mystères, joyeux, douloureux, glorieux. Lorsque nous sommes invités à saluer un illustre personnage; nous y mettons notre attention. A plus forte raison, quand nous saluons Dieu et la Vierge dans notre rosaire, mettons-y tout notre coeur. Méditons avec amour les mystères. Et nous verrons rapidement quelle saveur nous prendrons à répéter à la Vierge nos "Je vous salue, Marie. Lorsque Gabriel est descendu du ciel pour saluer la Vierge, à l'Annonciation, il ne lui a certes pas adressé un salut machinal, distrait. Il était porteur du sublime message de Dieu à la plus parfaite de ses créatures. Lorsqu'il a dit: "Salut, pleine de grâce": combien ces mots avaient de sens pour lui! Que chacun de nos Ave soit donc pour nous une inspiration!

Et en méditant les mystères joyeux, douloureux, glorieux, nous en viendrons à mieux comprendre l'amour infini de Dieu pour ses créatures, à l'aimer toujours davantage, à le connaître de plus en plus parfaitement. Que chaque foyer mette le rosaire à l'honneur! Notre-Dame du Rosaire, sauvez nos temps! Ecrasez le matérialisme athée, et qu'un monde plus spirituel et qui a repris son âme, se lève comme un soleil radieux, après les affres de ces dernières décades!

LE TABAC À CIGARETTES



WINDSOR

Le tabac
qui plaît
davantage



UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE

MOTEURS FIXES INTERNATIONAL

POUR LIVRAISON IMMEDIATE

dans les grosseurs suivantes:

22 C.V. — Gazoline	75 C.V. — Diesel
31 C.V. — Gazoline	100 C.V. — Diesel
39 C.V. — Diesel	125 C.V. — Diesel
53 C.V. — Diesel	175 C.V. — Diesel
55 C.V. — Gazoline	

F. 15

Chas. Cusson Limitée

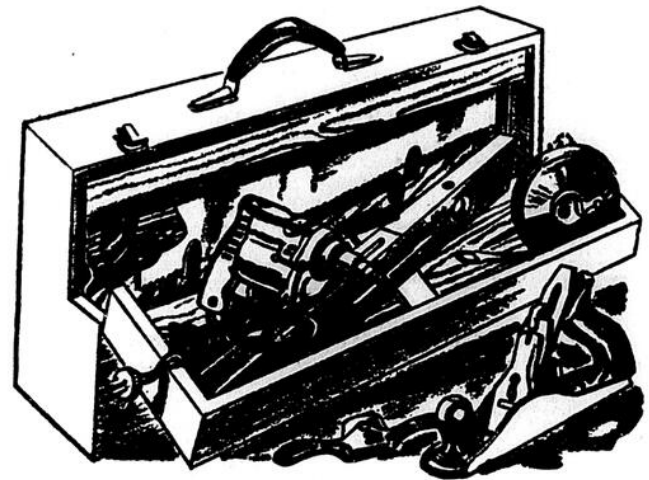
Bureau Chef: 284 ouest, RUE ONTARIO, MONTREAL

Succursales 61, BLVD CHAREST, QUEBEC

de Ventes: 763, 3ième AVE, VAL D'OR

Prions mieux, vivons mieux notre Rosaire! Et à quels sommets de charité, de bonheur, notre humanité pourra atteindre! Le rosaire vivant, c'est que tous les catholiques en arrivant à vivre de ces mystères joyeux, douloureux et glorieux! C'est que tous les catholiques en arrivant à la ressemblance de Jésus et de Marie!

Centre marial canadien.



OUTILS

OUTILS pour CHARPENTIERS

OUTILS pour PLOMBIERS

OUTILS pour PLATRIERS

OUTILS pour MACONS

OUTILS pour ELECTRICIENS

et particulièrement pour les bûcherons

AUSSI LE PLUS GRAND ASSORTIMENT

DE QUINCAILLERIE EN VILLE

AUX PRIX LES PLUS POPULAIRES

LA FERRONNERIE DE RIMOUSKI

161 ST-GERMAIN

TEL: 304

Pour tous
vos travaux de

CHARPENTE EN ACIER

- Soudure à l'électricité
- Ponts et édifices
- Charpente d'église, de garage, d'habitation, etc.

Nous mettons à votre service une équipe d'ingénieurs compétents et un outillage complet de construction et de grues mécaniques. Il nous fera plaisir de vous fournir tous renseignements et nos taux de location.

"Rien de trop petit...
rien de trop considérable"

LES INDUSTRIES BROCHU LTÉE

Roger Brochu, président

4600, 17ième avenue Rosemont, Montréal 36 • Tél.: TURCOTE 2581

Le centre de ski de Matane

Matane possède un centre de ski comparable aux plus belles pentes du Nord Canadien, pourtant si réputées. Les adeptes du plus beau sport d'hiver qui soit ne seront pas étonnés de cette affirmation et chercheront, à juste titre, la cause du peu d'intérêt qu'on accorde généralement au ski dans notre région.

En effet, de même que des trains spéciaux se boudent de fervents spor-

tifs, en fin de semaine, et quittent la métropole canadienne pour décharger ensuite son monde dans les vastes enceintes enneigées des Laurentides, de même les skieurs de Matane profitent d'une journée de répit pour se faire conduire à quelques milles de notre ville et s'adonner à leur sport favori.

Il n'y a rien de plus agréable que cette randonnée en auto-neige, le long de la rivière, où la nature vêtue de toute sa splendeur hivernale, nous offre gratuitement le paysage le plus enchanteur qu'on ne voit ailleurs qu'en Gaspésie. Vêtus pour la circonstance, skis et bâtons ramassés en un bagage commun, les skieurs vont vivre en une journée, les douces émotions que leur procurent, la randonnée sur la route étroite d'un blanc, d'un vert et d'un jaune le plus pur, la vue de cette majestueuse pente, le désir de la conquérir, la pensée des prouesses futures, l'enchantement de la vitesse et du bon air plein les poumons. Et ce n'est pas tout... grâce à l'initiative de jeunes gens courageux, que tous connaissent bien, le skieur n'a plus à s'imposer la lourde tâche de grimper par ses propres ressources, les skis en "V" ou autrement, au risque de s'endolorir gravement les muscles pour toute une saison et bloquer la voie à ceux qui descendent. En effet, un monte-pente permet l'ascension facile et rapide de tous ceux qui connaissent la bonne manière de s'agripper à un câble. De plus, au pied même de la côte repose un chalet, qui, s'il n'a rien de coquet pour le moment, n'invite pas moins les visiteurs à partager son agréable et modeste hospitalité. C'est là que le skieur, saturé des grâces de la nature, prend un moment de détente près bas de laine et boit, d'une façon la plus glotonne, la traditionnelle tasse de chocolat, thé ou café chaud.

Celui qui revient d'un tel Eden, tout à ses réflexions, déplore le fait qu'on ne profite pas assez d'un bonheur nécessaire qui se balade tranquillement à notre porte, sans qu'on y prête attention. Le ski, un des sports les plus goûtés et les plus nécessaires à la formation physique et morale d'un être

humain, devrait être pratiqué par au moins le tiers d'une population saine; surtout, quand on peut en profiter chez-nous, en un endroit à nul autre pareil dans l'est de la province. Sans doute, on s'efforcera d'améliorer la situation, en aménageant la pente par sections, afin de satisfaire tous les goûts. Ce sera facile, car la topographie des lieux se prête admirablement bien à tous les projets qui pourraient germer dans les cerveaux de ceux qui s'occupent de cette oeuvre éminemment sociale. Ainsi, le sommet même de la côte est un véritable petit paradis perdu, où les skieurs moins compétents peuvent risquer leurs premières armes sans préjudice, tout en jouissant d'un superbe point de vue.

Ces améliorations sont désirées et ne seront réalisées que si les gens de Ma-

tane veulent bien s'intéresser à la chose un peu plus sérieusement. Il s'agit d'inciter les jeunes à pratiquer ce sport davantage, supporter financièrement le club de ski par une contribution annuelle qui donne droit aux avantages prévus pour les membres du club, et, enfin, encourager les fervents qui participent à des tournois, en leur décernant des trophées ou autres souvenirs.

Justement, dimanche prochain, le 6 mars, aura lieu au centre de ski de Matane, un concours régional, qui mettra aux prises différentes équipes de la région. Les gens de Matane auront la magnifique occasion d'aller faire connaissance de "dame nature" parée de ses plus beaux atours, encourager les nôtres à décrocher les trophées, constater "de visu" l'authenticité du Club de Ski de Matane, le plus bel endroit de la région, et, reconnaître la nécessité de le fréquenter, de l'aimer.

François VINET.

Nouvel emprunt à la Rivière-du-Loup

La Cité de Rivière-du-Loup a vendu cette semaine une émission de \$250,000, d'obligations. L'argent coûtera à la corporation un loyer net de 3.708 pour cent. La finance précédente de Rivière-du-Loup avait été faite en avril 1948 lors de la vente de \$269,700, d'obligations à 3.3% pour cent, séries de 15 ans. Le dernier emprunt a été contracté pour des travaux d'aqueduc et d'égoûts, la consolidation de dettes, etc. Il avait été approuvé par un vote majoritaire, en nombre et en valeur, des électeurs propriétaires lors d'un referendum tenu les 1er et 2 octobre 1948.

L'évaluation imposable à Rivière-du-Loup s'élève à \$3,978,700 pour 1948. La dette consolidée nette de la corporation était de \$1,798,200 au 31 décembre 1948. La population de la cité est de 8,876 âmes.



Stores vénitiens
BOIS METAL
Meilleure Qualité
A BAS PRIX

Fabrication sur mesure
POSAGE
REPARATION
SERVICE

Pour satisfaction garantie écrire ou téléphoner à :

CHAREST
STORES VENITIENS
98 St-Germain Tél. 343
RIMOUSKI

REPARATIONS

D'APPAREILS ELECTRIQUES ET RADIOS

NOUS LIVRONS

GARANTIE écrite sur parties 1 an — sur radio : 90 jours

Léon Caron, Enr.

290, St-Germain RIMOUSKI Téléphone : 562

- ☐ Réfrigérateur
- ☐ Balayuses
- ☐ Poêles électriques
- ☐ Cireuses
- ☐ Polisseuses
- ☐ Grille-Pain
- ☐ Moulins à coudre
- ☐ Fers électriques
- ☐ Chauffe-Eau
- ☐ Refilage de Moteurs et Générateurs.
- ☐ Laveuses

LE MAGASIN GÉNÉRAL

152 de l'Évêché

BOUCHER — EPICIER

Téléphone 38

MAGASIN GENERAL,

152, de l'Évêché,

Tél : 38

PRESENTE

SPECIAUX DE LA SEMAINE A NOTRE COMPTOIR DE VIANDE ET D'EPICERIE

Soupe Crème de Pois Verts, Aylmer, 3 pour	.27
Fèves au Lard "Libby", 20 ozs. 2 pour	.39
Confitures aux Pêches "Marquette", 24 ozs.	.33
Sirop Doré "Gauvin" ajrré de 24 ozs.	.38

Saucisse Fraîche, la livre	.30
Bacon Tranché, paquet de 1/2 lb., le paquet	.25
Graisse Pure Lard, le casseau de 1 livre	.21
Jambon : Fesse, demie ou entière la livre	.49

Toujours en main : POISSONS FRAIS ET SALES DE TOUTES SORTES Fruits et Légumes de Choix

Les
Deux
Petits
Nains

par
Antoine
Léssard



Livraison à NAZARETH et à RIMOUSKI-EST, les mardis et vendredis, de chaque semaine, chez les clients qui donneront leur commande la veille.

LA GASPESIE ECONOMIQUE

La question économique de nos jours est tellement importante qu'il n'y a pas aucune sphère de l'activité humaine qui n'a pas été attaquée.

La question sociale y est largement attachée, l'on ne peut toucher à l'une sans l'autre, les deux se tiennent, se complètent.

Les troubles mondiaux sont tellement liés à la question économique que toutes les activités sociales sont ébranlées.

Tout craque, l'économie mondiale est attaquée à sa base même; et de là, s'engendrent tous les troubles sociaux.

La première obligation dans la vie, après avoir adoré son Dieu, n'est-elle pas de gagner son pain à la sueur de son front...? Et quand dans un pays jeune et riche comme le nôtre, pouvant subvenir à une population dix fois plus grande, avec des ressources à peine découvertes, et que demain une partie de notre population sera incapable de remplir cette nécessité, soit de travailler, c'est démontrer l'ampleur du problème qui est national.

Notre économie se trouve ébranlée à sa base même; le problème est sérieux et grave. Est-ce à dire qu'il est insoluble, non au contraire. Mais on a tellement perdu le sens des proportions, que l'on semble oublier les grands principes élémentaires de l'économie dirigée. Il faudra donc revenir à la saine notion des choses et ne pas avoir peur des mots et de leur signification.

Le monde évolue d'une façon radicale, c'est la nécessité des choses, la conséquence logique de certains faits posés par la guerre qui a tout dérangé dans l'économie mondiale.

Cette évolution a été voulue, il fallait de toutes nécessités produire pour parer à un besoin urgent de nécessités de toutes sortes. L'on a tout changé tout modelé suivant les nécessités sans penser aux conséquences. L'on a déraciné les milliers de familles du sol. L'on a créé des besoins particuliers sans en apporter des réformes nécessaires au réajustement et sans aucune provision pour la période de transition. Le changement radical ne s'est pas fait sans heurts.

La famille est attaquée à sa base, personne ne niera le rôle important qu'elle joue dans la société. L'autorité, religieuse et civile est discutée; et quand dans l'esprit des gens, des autorités sont méconnues, c'est dire jusqu'à quel point tout est à refaire.

La question est largement éducationnelle et malheureusement il n'y a que vers la jeunesse que l'on peut se diriger, parce qu'elle a des idées moins préconçues, et encore faudrait-il la préparer, sans quoi tout est à craindre.

Et pour que nous ayons une chance d'être compris de cette jeunesse, il faudra créer un état d'optimisme essentiel à la vie économique et sociale avec des moyens modernes, tel que le veut l'époque. Et c'est encore par l'ardeur de cette jeunesse que nous atteindrons les masses.

Cette jeunesse saine marchera en autant qu'elle aura un chef dans toute la conception du mot, capable tant par sa conduite que par son prestige, de s'imposer.

Il n'y a rien de plus vieux et de plus vrai que l'histoire du monde, il n'y a rien de neuf sous le soleil, il n'y a que la forme qui change; et si nous faisons appel à l'histoire, l'évolution des peuples après la chute des grands empires, nous y trouverons là de maints baromètres pour nous documenter et voir ce que demain sera. Il n'y a pas besoin d'être prophète pour cela.

Tant qu'à nous GASPESIENS, notre problème est purement national, il n'y a plus question de races, ni de religions nous sommes simplement des individus qui cherchent à avoir leurs places sous le soleil.

Que l'on se place en face d'une mappe nous démontrant l'ampleur de notre cher pays, il ne faut pas être psychologue averti pour se rendre compte de certains faits élémentaires économiques.

Que nous jetions les yeux tant au nord, à l'est ou à l'ouest, nous allons découvrir des richesses fabuleuses à peine découvertes. Il y a de la richesse en Gaspésie, plus peut-être qu'en n'importe quel pays au monde.

Il y a de la place pour tout individu capable d'initiative. C'est peut-être largement une question d'organisation, si l'on veut d'économie dirigée. La preuve la plus formidable de notre expension économique au Canada nous est fournie dans l'Annuaire Statistique, publiée par Ottawa. Que l'on feuillette ce volume, année par année, même dans les périodes de transition, le baromètre a toujours eu une montée ascendante, quelles que soient les périodes, tant en ressources minières, forestières et agricoles. Malheureusement rares sont les canadiens qui ont su en profiter, et cette richesse fabuleuse, économique fait l'envie de plusieurs pays. Bientôt il faudra compter sur nous, dans la production mondiale, pour certaines ressources essentielles. A tel point que le Canada est devenu d'un seul coup une puissance économique mondiale.

Les voies en Gaspésie sont ouvertes à tous, il s'agit d'y pénétrer hardiment avec une orientation murement réfléchie, bien étudiée, dans un plan d'ensemble ou chacun pourra collaborer sous la direction d'hommes d'état avisés, capables de se mettre au-dessus des préjugés politiques. Il n'y a pas besoin d'être un Salazar pour comprendre ces choses. C'est largement une question d'organisation.

Nous avons trouvé les argents pour financer la guerre, peut-être plus notre part, donc il faudra trouver l'argent pour faire la paix.

L'argent en somme n'est que le capital, il n'en est que

(Suite en page 30)

Dernier Cri "Gay Togs" Pour Pâques

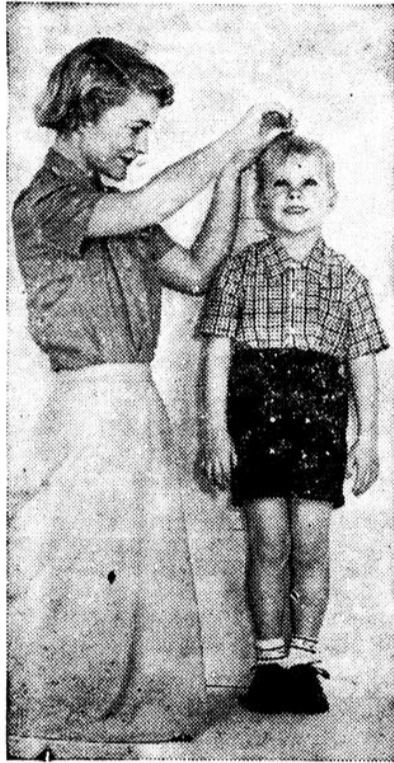


Photo by E.P.A.

Mamans et bambins sont ravis par cet adorable ensemble; la blouse de tartane haute-couture et le caleçon de denime à ceinture élastique "Boxeur", créés par "Gay Togs" pour l'enfance canadienne. Le tout est coupé exactement pour l'hauteur, poids, et tour de taille des enfants.

Décès de deux paroissiennes à Estcourt

Le 16 février dernier décédait à Estcourt, Mme Omer Pelletier, née Anita Lizotte, à l'âge de 41 ans. Elle laisse dans le deuil son mari et 7 enfants dont 3 filles et 4 garçons. Les funérailles de feu Mme Omer Pelletier eurent lieu le 19 février en l'église paroissiale d'Estcourt et l'inhumation, au cimetière de l'endroit.

Le 25 février, à l'âge de 75 ans et 6 mois, est décédée Mme Julie Caron, épouse de feu Hector Nadeau. Service et sépulture eurent lieu à Estcourt le 28 février.

Nos sympathies aux familles éprouvées.

Va et vient. — M. et Mme Jos. Paradis, de Rivière-du-Loup, de même que Milles Alice Labonté et Gertrude Blanchet étaient de passage ici, dimanche dernier.

— Mme Gertrude Marchand était de passage à Québec, ces jours derniers.

— Mme Raoul Guérette et sa fille Pauline, en voyage à Québec pour quelques jours.

Hospitalisés. — Mme Robert Lebel est actuellement à l'hôpital de St-Eleuthère pour intervention chirurgicale.

— M. Théophile Labonté est présentement sous traitements à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

Réunion Lacordaire aux Boules

Le 24 février, à la salle paroissiale des Boules, avait lieu la réunion mensuelle des cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc à laquelle assistait M. Arthur Raymond, de Rimouski, représentant du Centre Canadien. Celui-ci, dans une chaude causerie, nous montra les bienfaits de l'abstinence dans les foyers chrétiens. Le distingué conférencier fut remercié par M. l'abbé Euclide Fournier, aumônier du cercle, qui tira aussi les conclusions de la soirée. Mlle Gisèle Ratté, accompagnée de Mme Jean-Bte Jean, nous exécuta les plus belles pièces de son répertoire de chant. Les enfants des écoles sous la direction de leurs institutrices complétèrent le programme de cette agréable soirée par des chants et des sketches. M. Roland Dubé agissait comme maître de cérémonie. La veille, avait eu lieu à la salle paroissiale de La Baie-des-Sables, la réunion mensuelle des cercles.

Mort soudaine de Mlle Gisèle Lapierre

Le 4 mars est décédée après une brève maladie à l'hôpital de Verdun à Montréal, Mlle Gisèle Lapierre à l'âge de vingt ans et sept mois. Elle était la fille aînée du Dr et de Mme Valmond Lapierre (Adrienne Roy), de Matane. Son service fut chanté le 8 mars à 9 heures en l'église St-Jérôme de Matane. La fin soudaine de Mlle Lapierre a jeté dans la consternation ses parents et ses nombreux amis. Très estimée de tous, elle laisse le souvenir d'une heureuse nature gaie et serviable. Elle était employée à la succursale de la Banque de Montréal depuis plus de deux ans et elle était très estimée de tous. A la famille en deuil "La Voix de Matane" présente ses plus sincères condoléances.

POUR QUI FAIT SES CIGARETTES SOI-MÊME



A VENDRE

VEHICULES NEUFS

Modèle INTERNATIONAL 1949

- 2 camionnettes International d'une 1/2 tonne
- 1 camionnette International de 3/4 de tonne
- 2 camionnettes International de 1 tonne
- 1 camion International de 4 tonnes
- 1 camion International de 5 tonnes

VEHICULES USAGES

en bonnes conditions

- 2 autos-neige "Bombardier"
- 1 Nash Ambassadeur 1948
- 1 camion "Mack", 3 tonnes
- 2 camionnettes de 1/2 tonne
- 1 camionnette de 3/4 de tonne
- 1 camionnette de 1 tonne.

Chez —

Emile St-Pierre

TRANSPORT GENERAL — GARAGISTE

CONTRACTEUR GENERAL

Tél. : Garage, 53 — Résidence, 53-W

356, Rue Saint-Germain

RIMOUSKI

Mesdames et Mesdemoiselles

PEINTURE DES MEUBLES

Devant la vogue toujours croissante des meubles non peints, maîtres et maîtresses de maison manifestent un intérêt de plus en plus vif pour tout ce qui a trait à l'art de peindre leur mo-

bilier. Alors que pendant longtemps ce travail consistait uniquement à appliquer une couche quelconque de peinture, aujourd'hui, la gamme des couleurs et les motifs intéressants qui décorent ces

meubles rendent ceux-ci plus attrayants, et, bien souvent, il est impossible de les différencier des articles manufacturés.

Si vous avez l'intention de finir quelques meubles, ou, de donner un nouveau fini à de vieux meubles, voici des conseils pratiques.

Patine antique ou glacis. — Il faut tout d'abord choisir la teinte exacte de peinture ou d'émail pour tout l'ouvrage. Appliquez-en une couche, et, quand elle sera parfaitement sèche, commencez le travail qui donnera ce fini patiné. Cela consiste à appliquer une couleur teintée sur la surface peinte, émaillée ou teinte. Pour donner à un objet une patine antique, vous n'avez qu'à appliquer au pinceau un "glacis antique" sur toute la surface, puis l'essuyer presque complètement, sauf ce qui reste naturellement dans les dépressions ou les sculptures, etc. On peut fabriquer un glacis antique à la maison (suffisamment pour finir une grande table), en mélangeant 1 cuillerée à table de vernis clair, 3 cuillerées à table de térébenthine, 1½ cuillerée à thé de terre d'ombre à l'huile crue, et une quantité plus ou moins grande de couleur à l'huile afin d'obtenir un fini antique plus ou moins foncé. Sur de très petits objets, appliquez ce glacis, tel qu'un pupitre, procédez par section, finissant le devant de chaque tiroir, le dessus, les côtés à un, etc. On peut se servir de ce procédé pour donner un fini antique aux objets blancs, ivoire, ou de teintes pâles, unis ou décorés. Pour obtenir un glacis plus jaune, remplacez la terre d'ombre par de la terre de Sienne crue. Sur les objets foncés, appliquez un glacis préparé avec du noir de fumée. Cette couleur teintée au degré d'intensité que vous désirez peut être appliquée avec un morceau d'étamine ou toile à fromage. Quand ce travail est bien fait, il produit un heureux effet sur une petite bibliothèque suspendue dans un coin, un casier à magazines ou une armoire de coin.

Dessins au pochoir. — Un moyen très efficace d'orneo chaises, têtes de lit, portes et tiroirs de pupitre, portes, etc., est cette ancienne méthode de décoration au pochoir qui remonte très loin dans l'histoire.

Tout d'abord, on applique un fond de couleur unie, bleu, rose, jaune, gris pâle, puis, à l'aide d'un pochoir, on décore en teintes contrastantes de motifs floraux ou de dessins géométriques. Ce genre de traitement se prête très bien à la décoration des petites demeures, genre colonial, et il n'est pas très difficile d'exécution.

Combinaison de couleurs. — Lorsque vous choisissez la combinaison de couleurs du mobilier, tenez compte des teintes de la pièce. Un bon système consiste à choisir une couleur complémentaire à celle des murs, ou, une des couleurs dominantes des rideaux ou du capitonnage peut suggérer la teinte à choisir.

Les couleurs brillantes sont le plus efficaces dans une pièce à un ou deux tons dominants. C'est pour cette raison que les meubles peints s'adaptent si bien, habituellement, dans une cuisine ou une salle à déjeuner. Ces pièces sont d'habitude décorées de peu de couleurs. Une cuisine dont les murs seraient blancs ou crème, l'équipement blanc, et dont le plancher serait recouvert d'un linoléum rouge foncé, pourrait avoir un mobilier bleu, jaune ou vert, ou des variantes de ces couleurs de base.

Si vous n'êtes pas intéressés plus que cela à harmoniser la couleur du mobilier à celle de la pièce, choisissez la couleur que vous préférez ou une couleur en vogue à l'instant. Les cartes de couleurs des manufacturiers de peinture vous guideront et si vous pouvez obtenir une liste des nouvelles couleurs foncées, vous y trouverez d'excellentes

suggestions. Les couleurs ombrées et les teintes pastel conviennent mieux d'habitude à un thème décoratif que les teintes claires et brillantes. Une autre possibilité

consiste dans les couleurs composées qui semblent avoir deux tons. On les appelle parfois couleurs "sourdes" et en voici quelques exemples : jaune-orangé, turquoise, pêche (rose et jaune).



Moins de Viande — Plus de Saveur

Pain de Viande et Biscuit "Magic"

Mélangez et tamisez dans un bol 2 tasses farine à pâtisserie tamisée une fois (ou 1½ tasse farine de blé dur tamisée une fois), 4 c. à thé Poudre à Pâte "Magic", ½ c. à thé sel. Incorporez 4 c. à soupe shortening haché fin. Mélangez 1 oeuf battu et assez de lait pour faire ¾ tasse liquide; mélangez avec ce liquide 1 tasse viande cuite émincée, 1 petit oignon haché fin, 1 cornichon sûr haché ou ½ tasse relish bien égoutté. Faites un nid dans les ingrédients secs, versez-y le mélange de viande et mélangez légèrement avec une fourchette. Mettez dans une tôle beurrée (4½" x 8½") et cuisez à four vif (450°F.) de 30 à 35 min. Servez avec sauce brune ou tomates.

Vedettes de France



SIMONE RENANT est belle. On répète que c'est une tradition de famille: sa mère, une femme charmante, est à peine marquée par le temps qui a passé; son père est le type parfait de l'homme du Nord. Si celui-ci lui a donné ses cheveux blonds et ses yeux bleus, il lui a laissé également son caractère dont le trait essentiel est une sorte de timidité qui la retient de se lier facilement. L'élément artistique est représenté dans sa famille, par son oncle, un distingué violoniste. C'est à lui qu'elle doit son goût pour la musique. Tous ses parents ont collaboré un peu à en faire l'artiste accomplie qu'elle est aujourd'hui. Simone Renant n'avait jamais pensé à faire du cinéma. Comme élève du Conservatoire, elle était amenée à figurer. Elle y prit goût. "C'est affolant un début au cinéma", affirme-t-elle. "Lorsque je me suis vue et entendue sur l'écran, c'est tout juste si je ne me bouchai pas les oreilles et les yeux. Je me suis trouvée tout autre que je pensais être. Mais quel artiste peut échapper à l'emprise du cinéma?" Tout en continuant à travailler dur au Conservatoire, elle fit des bouts d'essai jusqu'au jour où elle s'affirma dans "On ne roule pas Antoinette". Qui a oublié ses films "Mystérieux M. Sylvain", "Domino", "Romance à Trois" et "Amour sans espoir"? Elle adore les fleurs, ses préférées sont les lilas et les tulipes, et il y en a toujours chez elle; de temps à autre, elle se plaît à faire la cuisine. Elle aime peu sortir, va rarement dans les boîtes de nuit, mais si elle doit y aller, elle est extrêmement élégante. Elle adore la peinture moderne et regrette de n'être pas assez riche pour en acheter autant qu'elle le désirerait. Elle sait conduire l'automobile mais au contraire de maintes vedettes, elle n'en a pas. C'est enfin une des Parisiennes — bien qu'elle soit d'Amiens — qui sait le mieux s'habiller. Cliente depuis des années de Marcelle Dermoy, chez qui s'habille aussi Edwige Feuillère, — elle choisit des toilettes qu'elle seule sait porter. C'est une des plus belles et des plus grandes artistes du cinéma français. Clouzot vient de nous le prouver une fois de plus, en lui faisant faire une création étonnante dans "Jenny l'Amour", le dernier film qu'elle a tourné.

Catarrhe et affection des sinus ... Résultats splendides d'un traitement

Les personnes qui présentent des symptômes de catarrhe ou d'une affection des antres et des sinus et qui souffrent de pénibles malaises peuvent maintenant, comme des milliers d'autres avant elles, obtenir un véritable soulagement grâce au Lantigen "B". Les nombreuses lettres reçues aux bureaux de Lantigen Laboratories Limited témoignent des résultats splendides obtenus après traitement au Lantigen "B". Le Lantigen "B", pour administration buccale, constitue le traitement le plus moderne pour soulager la catarrhe et les affections des sinus (y compris les antres), ainsi que certaines formes de bronchite ordinaire et de bronchite asthmatique. Comme un grand nombre de patients le savent sans doute, le catarrhe et la sinusite sont dus à une invasion bactérienne des cavités de la boîte crânienne servant au passage de l'air. Cette infection peut gagner les bronches par la trachée-artère et causer certaines formes de bronchite dont la bronchite asthmatique. Pour augmenter la résistance de l'organisme contre cette invasion bactérienne, nous vous présentons

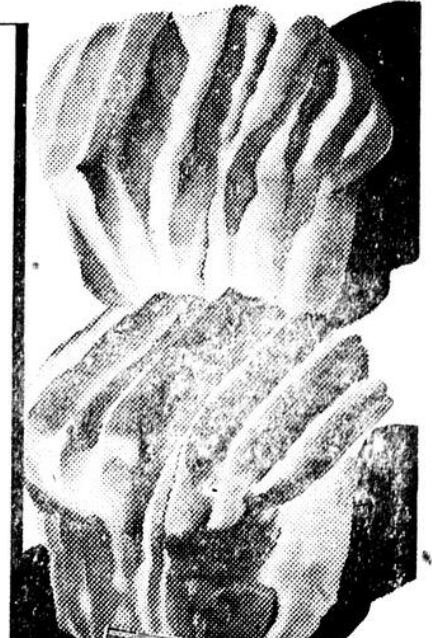
le Lantigen "B", vaccin dissous, pour administration buccale, spécialement préparé à cette fin. Le Lantigen "B" se prend par la bouche. Des renseignements précis, y compris l'indication des doses réduites pour enfants, accompagnent chaque bouteille et si on l'administre selon le mode d'emploi indiqué, le Lantigen "B" aidera à soulager les malaises résultant du catarrhe, de la sinusite et de certaines formes de bronchite, dont la bronchite asthmatique. Les patients qui souffrent de ces affections doivent aussi prendre suffisamment de repos; acquiescence de bonnes habitudes d'alimentation; éviter la constipation; prendre garde de se mouiller les pieds ou d'avoir froid. Recourez immédiatement au moyen d'obtenir un soulagement adéquat en suivant le traitement au Lantigen "B" dont les bienfaits sont partout reconnus. Procurez-vous dès aujourd'hui une bouteille de Lantigen "B" chez votre pharmacien. Pour plus amples renseignements, écrivez à Lantigen Laboratories Limited, 12 Richmond Street East, Toronto.

Annonce

PETITS PAINS en éventail!

Recette

Mesurez dans un grand bol ½ tasse eau tiède, 1 c. à thé sucre granulé; brassez jusqu'à dissolution du sucre. Saupoudrez-y le contenu d'une enveloppe de Levure Sèche Fleischmann's Royal qui lève vite. Laissez reposer 10 minutes. **ENSUITE** brassez bien. Faites chauffer 1 tasse de lait et faites-y fondre 5 c. à soupe sucre granulé, 2 c. à thé sel et laissez tiédir. Ajoutez au mélange de levure ½ tasse eau tiède, puis brassez. Incorporez 3 tasses farine à pain tamisée une fois et battez vigoureusement. Ajoutez en battant 4 c. à soupe shortening fondu. Incorporez encore 3 tasses de farine à pain tamisée. Pétrissez jusqu'à ce que la pâte soit lisse et élastique, mettez-la dans un bol graissé et badigeonnez le dessus avec beurre ou shortening fondu. Couvrez et placez à la chaleur à fabri des courants d'air. Laissez lever au double du volume. Aplatissez la pâte dans le bol, graissez le dessus et laissez lever encore une fois presque au double du volume. Aplatissez de nouveau la pâte et abaissez au rouleau, la moitié à la fois, en un rectangle de ¼" d'épaisseur. Soulevez la pâte, couvrez-la avec un linge et laissez reposer 5 min. Badigeonnez avec beurre ou shortening fondu. Taillez en bandes de 1½" de largeur. Empilez 7 bandes les unes sur les autres et coupez en morceaux de 1½". Placez ces morceaux, les bandes reposant verticalement, dans des moules à muffins graissés, ayant soin d'évasser un peu les bandes au sommet. Couvrez et laissez lever au double du volume, puis cuisez à four vif, 400°F. de 15 à 20 min.



Nouvelle Levure Sèche qui Lève Vite ne requiert PAS de réfrigération C'est un fait: la Levure Sèche Fleischmann's Royal qui lève vite se conserve fraîche et active dans l'armoire, durant des semaines. Toujours prête quand vous en avez besoin. Si vous cuisez à la maison, employez cette levure moderne pour mieux réussir vos pains, petits pains et brioches. Demandez aujourd'hui la Levure Sèche Fleischmann's Royal qui lève vite, chez votre épicer.

Faites-en provision pour un mois!

RECETTE

POTAGE CREME DE CAROTTES ET DE FROMAGE

- 1 tasse de carottes hachées menu
- 2 à 3 tranches d'oignon
- 4 tasses de lait
- 2 cuillerées à table de graisse
- 2 cuillerées à table de farine
- 1 cuillerée à thé de sel
- Poivre
- 4 cuillerées à table de fromage râpé

Ajoutez au lait les carottes et l'oignon et faites cuire ensemble pendant 5 à 10 minutes. Faites fondre la graisse dans la partie supérieure du bœuf, mêlez la farine. Brassez dans ce mélange le lait chauffé avec les carottes et les assaisonnements, brassant constamment jusqu'à épaississement. Ajoutez le fromage râpé et servez aussitôt que le fromage a fondu. Six portions.



Nouvel exécutif à la Caisse de l'Isle-Verte

Le dimanche 6 mars, une assemblée générale de la Caisse Populaire a été tenue à l'Isle-Verte. Le compte-rendu des activités de cet organisme pour le dernier exercice a été donné par le gérant, M. Léon Thériault. On procéda ensuite à la formation d'un nouveau bureau de direction. Le conseil d'administration se compose maintenant de M. Léon Thériault, secrétaire-gérant réélu, M. Alfred Fillion, président, M. Alcide Côté, vice-président, MM. J.-M. Bertrand, Thomas Talbot, Elie Gagnon et Louis-Cyrille Rioux, nouvel élu.

Au bureau de Crédit, MM. Edmond Côté, Dr Napoléon Drapeau et Elz. Godbout.

Au bureau de surveillance, M. le curé E. Guimont, MM. Gérard Marquis, Eugène Dubé, ce dernier en remplacement de M. Rosaire Côté, démissionnaire.

Après la réélection et l'élection des directeurs, il y eut une partie récréative. Voici le nom des jeunes filles qui ont bien voulu prêter leur concours pour le chant : Milles Madeleine Gagnon, Etienne Labrie, Renée-Jeanne Desjardins, Jeanne Drapeau, Jacqueline et Denise Chalifour; ces deux dernières se firent entendre dans un duo intitulé "Les filles du Braconnier", chant qui fut fort goûté à en juger.

Cour de Magistrat

Semaine du 7 au 13 mars

— Deux individus de Rimouski; le premier, un récidiviste, a été condamné à cinq ans de pénitencier; le second, un père de famille, a écopé de 23 mois de prison. Tous les deux s'étaient rendus coupables de deux vols avec effraction commis dans la même nuit, l'un à Mont-Joli, et l'autre à Rimouski.

— Un propriétaire de Rimouski-Est pour avoir loué un logement à un prix supérieur au prix fixé par la commission des prix, a dû payer \$100.00 d'amende et les frais.

— A la suite d'un vol de montre commis à l'Hôtel St-Laurent, dans la chambre d'un pensionnaire, un jeune homme de Rimouski a été envoyé en prison pour deux mois; il devra aussi payer les frais ou faire quinze jours de prison de plus.

— Un jeune garçon de Matane vient d'être envoyé à l'École de Réforme pour trois ans à la suite d'un vol avec effraction commis à la Crêmerie Régale, et d'une effraction à l'Hôtel Belle-Plage.

— Deux jeunes gens de la Ville ont été accusés par le C.N.R. d'avoir flâné à la gare sans y avoir affaire; ils ont été condamnés à payer chacun \$50.00 d'amende et les frais.

— La ville a fait condamner deux vagabonds trouvés en état d'ivresse dans les rues de Rimouski, à \$10.00 d'amende et aux frais.

— Un vieillard de Rimouski, pour une offense contre les mœurs, devra passer trois mois en prison.

— Un vendeur de boisson sans licence, de Biencourt a été condamné par M. le juge L. Bérubé, à \$50.00 d'amende et aux frais.

— Un conducteur d'auto-neige de la Côte-Nord, pour trois infractions à la Loi des transports, a reçu des sentences de \$10.00, \$15.00 et \$20.00 d'amende pour les trois offenses, et en plus il devra payer les frais.

— Deux résidents de Ste-Paula, pour voies de fait simples, ont été condamnés à fournir un cautionnement de paix pour six mois et à payer les frais.

— Quatre vagabonds traduits devant la Cour ont plaidé coupable et ont reçu comme sentence; trois d'entre eux, huit jours de prison et les frais, et le dernier, deux mois et les frais.

SULLY

Naissances. — Joseph-Raymond-Jean-Roch, fils de M. et Mme Roch Fournier, Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Raymond.

— Jos-Gérard-André, fils de M. et Mme Dubé, Parrain et marraine, M. et Mme Jos Gagnon.

— Joseph-Normand, fils de M. et Mme Adéric Langlois, Parrain et marraine, M. Paul-Arthur Potvin et Mlle Rose-Hélène Labonté.

— Joseph-Richard-Jocelyn, fils de M. et Mme Léo Plourde, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Tardif.

— Marie-France-Diane, fille de M. et Mme Albert Robichaud, Parrain et marraine, M. Jean-Guy Robichaud et Mlle Denise Robichaud.

Sépulture. — Est décédée, Mme Léon St-Pierre, née Albertine Paradis, à l'âge de 42 ans. Sincères condoléances.

Sport. — L'Association Sportive de Sully a donné une soirée d'amateurs qui lui a rapporté la recette de \$300.00 à l'occasion des Jours Gras.

Funérailles de M. J. Lèveillé à Causapsal

Le 8 mars, une de nos braves familles était éprouvée par la mort tragique d'un fils. Il s'agit de M. Joseph Lèveillé, fils de M. et Mme Ludger Lèveillé. Son service et sa sépulture ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son père et sa mère, quatre sœurs : Soeur Marie de St-Jacques (Lucie), des Soeurs du Clergé, Cécile, Marie-Ange et Thérèse; ses oncles, MM. Gérard et Ludovic Boudreau; sa tante, Mme J. Arbour.

A la famille en deuil, nos plus sincères condoléances.

Naissances. — Lise, enfant de M. et Mme Yvon D'Anjou, Parrain et marraine, M. et Mme Pantaléon Paradis, Porteuse, Mlle Yvette Paradis.

— Héléne, enfant de M. et Mme Jean-Marc Paré, Parrain, M. Julien Brouillard; marraine, Mlle Rita Paré.

Science pour tous dans le "Digeste Français" de mars

Les esprits friands de curiosités scientifiques trouveront dans la livraison de mars du DIGESTE FRANCAIS une lecture qui les intéressera particulièrement. Ils y apprendront comment on peut voir sans éclairage dans la nuit la plus obscure, les méthodes diverses de sauvetage des aviateurs tombés en mer que l'expérience de la guerre a inspirées, les applications bienfaisantes dans la médecine moderne d'un poison mortel, quel est le fonctionnement ingénieux du cerveau des calculateurs prodiges capables de faire mentalement et en quelques instants des opérations compliquées d'arithmétique, etc.

Le DIGESTE FRANCAIS de mars ne s'adresse pas, bien entendu, à cette seule catégorie de lecteurs. Comme toujours, il présente une lecture extrêmement variée où les amateurs de sport, les intellectuels, les lecteurs de récits sentimentaux, les observateurs de la politique internationale, les parents et les enfants, demoiselles, dames et messieurs, sont généreusement servis, chacun selon ses goûts et ses préoccupations.

Voici quelques titres qui font voir que le DIGESTE FRANCAIS ne néglige aucun domaine et fait large la part de l'actualité: "Ti-Coq, un conscrit qui passera à l'histoire", "l'Ecole provinciale des textiles", "Franco serait-il démocrate?", "Pirates modernes dans le port de New-York", "l'Architecture de nos églises", "Madame, un certain âge, le vôtre"; "les Prêtres du démon de la vitesse"; "Un cordon bleu", "Votre enfant a besoin de mouvement", "J'ai eu le cancer", etc. Plusieurs heures de lecture passionnante, en somme, de lecture instructive et divertissante à la fois.

TOUTS ADMIRENT...

- son caractère économique
- son confort
- sa docilité
- sa puissance
- son roulement
- sa suspension

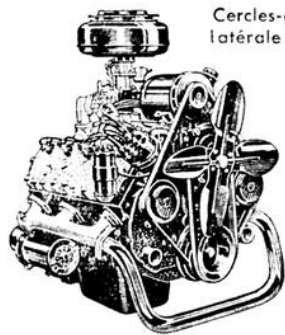
TOUTS ADMIRENT... SA DOCILITÉ!

Les acheteurs acclament la merveilleuse stabilité de la Ford "49", son obéissance presque humaine, ses reprises nerveuses (rendues possibles par la puissance Equo-Poise qui fournissent les 100 CV de son nouveau moteur V-8 Ford). Nouvelle direction "actionnée du bout du doigt", contrôle absolu et stationnement facilité. Freinage Magic-Action perfectionné, plus docile de 35 p. 100 (surcroît de sécurité).

la FORD "49"

TOUTS ADMIRENT... SES LARGES SIÈGES!

Ils font de la nouvelle Ford "49" une des plus grosses voitures en son genre. Six adultes de forte taille y trouvent plus que le dégagement nécessaire aux hanches et aux épaules.



Moteur V-8 de 100 CV

Cercles-garniture de roues chromés et pneus à paroi latérale blanche—facultatifs, moyennant supplément.

TOUTS ADMIRENT... LE ROULEMENT "MID-SHIP"!

On entend partout l'éloge de la rigoureuse tenue de route de la Ford—toujours constante, même par vent de travers. Les occupants sont scientifiquement groupés entre les roues, dans la section centrale de sa nouvelle carrosserie Life-Guard, plus robuste de 59 p. 100.

TOUTS ADMIRENT... SES RESSORTS AV "HYDRA-COIL"!

Cette suspension neutralise les pires cahots! Et les nouveaux ressorts AR Para-Flex Ford donnent en tout temps à la molleuse banquette AR une parfaite horizontalité...

TOUTS ADMIRENT... SA PUISSANCE ET SON CARACTÈRE ÉCONOMIQUE!

Dejà, les nouvelles Ford "49" ont parcouru des millions de milles. Leurs possesseurs ont démontré que le moteur V-8 Ford perfectionné, le système de refroidissement Equo-Flo et le nouveau collecteur Deep-Breath représentent une économie d'essence atteignant 10 p. 100! Et quel enthousiasme ont provoqué la nouvelle et plus souple performance, et cette sensation d'être "au volant d'une très grosse voiture" qui résultent du mécanisme moteur Equo-Poise (exclusivité Ford)!

Conduire une Ford... quelle différence!



GRAND PRIX D'ÉLÉGANCE

La "Fashion Academy of New York" a décerné sa médaille d'or à la Ford "49", en s'appuyant sur la beauté du carénage, la simplicité des lignes, et l'excellence générale des qualités susceptibles de plaire au monde féminin. Cette décision officielle confirme la supériorité de la voiture Ford.



VOYEZ UN DE NOS DÉPOSITAIRES AUJOURD'HUI MÊME!

Dionne Automobile Enr.

271 St-Germain

RIMOSKI

Téléphone: 500

MAMAN LAMA ET SON BEBE



Très fière, JULY, maman Lama du Pérou, en captivité au zoo, de Londres, est ici photographiée en compagnie de sa fille JILL, bébé de 5 jours, pesant 12 livres à sa naissance. On sait que le Lama est un des animaux le plus intéressant du Pérou. Il est de grande taille fournit la belle laine dont on fait l'alpaca, du lait, et sa chair est délicate et savoureuse.

CATALOGUE GRATUIT

Livraison immédiate concernant les bains, bassins, éviers, lavabos, toilettes, tuyaux d'égout, tuyaux d'acier, réservoirs septiques, etc. S'adresser à: MAIN PLUMBING CO., Dépt. O, 1059 Boulevard St-Laurent, Montréal.



Harriet Hubbard Ayer

LUXURIA—plus qu'une simple crème nettoyante. Une préparation de beauté unique qui adoucit votre peau, la rafraîchit, lui donne de l'éclat!
\$1.50 et \$3.00

Pharmacie du Dr M. A. BOUDREAU

Dr. M.-A. BOUDREAU, Prop.
RIMOUSKI

123 St-Germain, — — — Tél : 63

La section juvénile de la St-Jean-Baptiste à l'Académie du Sacré-Coeur de Rimouski

Le conférencier, M. Lucien Bertin, est présenté par le président, M. Laurent Desjardins, et remercié par M. l'abbé Daniel Beaulieu, aumônier. — Travaux. — Rapports.

La réunion mensuelle de la section Juvénile de la société St-Jean-Baptiste a eu lieu le 9 mars, à l'Académie du Sacré-Coeur. Les élèves qui en font partie assistaient nombreux, ainsi que le personnel de l'Ecole.

Après la prière d'usage, M. Georges Tremblay, secrétaire, lut le procès-verbal de la réunion précédente. Entre autres choses, on y disait que M. Lucien Deschênes, conférencier, avait été bien intéressant, que M. Georges Tremblay avait été élu secrétaire et que M. J.-Marc Desrosiers avait été maintenu dans sa charge de trésorier.

M. Laurent Desjardins eut des mots aimables envers celui que la section juvénile avait choisi comme conférencier invité. M. Lucien Bertin se dit très heureux de l'invitation de prendre contact avec la section juvénile et remercie sincèrement tous ceux qui encouragent ce beau mouvement.

Comme M. Bertin est président du mouvement des "Jeunesses Laurentiennes", il fit un rapprochement entre les buts que se proposent les deux sociétés. Il démontre, en s'appuyant sur des témoignages, comme celui du chanoine Groulx, par exemple, que les deux sociétés, chacune dans leur sphère, poursuivent des buts identiques. L'association des Jeunesses Laurentiennes, dit M. Bertin, entend grouper tous les jeunes canadiens-français et faire d'eux des patriotes actifs et éclairés. Ces patriotes seront des catholiques croyants et pratiquants. Ils affirment que la réalisation de leur programme ne va pas sans l'acceptation d'une mystique fondée sur le catholicisme.

Au nom de la devise: "Dieu et Patrie" ils travaillent à refaire l'âme de notre peuple; ils préparent des lendemains meilleurs; ils font leur part pour aider le relèvement national, économique, social et moral de la nation canadienne-française.

Ce mouvement, fondé en 1940, groupe déjà un grand nombre de membres. Rimouski compte deux sections; la section féminine, et celle des jeunes gens dont M. Bertin est le président.

En terminant son intéressante causerie, M. Bertin exprime le désir que les jeunes de la section juvénile, à la sortie de l'école du Sacré-Coeur, adhèrent en bloc, aux "Jeunesses Laurentiennes".

M. l'abbé Daniel Beaulieu, confrère de classe de M. Bertin, a été invité à remercier le conférencier.

M. l'aumônier nous a appris que M. Bertin avait depuis longtemps pratiqué ce qu'il enseignait. Comme dans l'Evangile, il pouvait dire: "Coepi facere et docere". "J'ai commencé à faire et à enseigner". M. le vicaire nous donna quelques manifestations de l'activité du conférencier entre autres celle dans le domaine des "Jeunesses Laurentiennes".

Les membres de la section juvénile sont reconnaissants à M. Beaulieu d'avoir donné des détails si précis sur la vie de M. Bertin, en même temps que des judicieux conseils qu'il a adressés à l'occasion de la réunion mensuelle.

Pour montrer que la section endosse toutes les bonnes causes M. Georges Tremblay a préparé un travail en marge de la semaine antialcoolique. Ce travail contenait plusieurs idées intéressantes et plusieurs faits qui illustrent bien les méfaits de l'alcool. La lecture en a été faite par M. Jean-Marc Bouchard.

Invité à dire quelques mots, le frère Directeur attira l'attention sur l'idée que le patriote canadien-français doit pratiquer son catholicisme d'une manière intégrale. Les élèves doivent toujours s'en inspirer pour se former des convictions et se guider d'après ses principes, dans toutes les actions qu'ils auront à poser dans la vie.

A la fin de la réunion, M. Lucien Bertin voulut faire cadeau à chaque membre d'une brochure contenant le manifeste des "Jeunesses Laurentiennes". Sa générosité le porta également à donner à chacun la plaquette de la conférence de M. Antoine Rivard, avocat de Québec. Le titre de cette conférence était "Nous maintenons". Chacun sait que cette mémorable conférence, prononcée en 1942, à Montréal, était une réponse à celui qui voulait qu'on enseigne plus d'anglais dans les écoles de la province.

Que M. Bertin veuille bien trouver ici l'expression de reconnaissance de tous les membres de la section juvénile.

La réunion se termina par le chant: O Canada!

Georges Tremblay, sec.

Concours du Bon Parler Français

A l'Académie du Sacré-Coeur Rimouski

Il nous est agréable de constater que depuis quelques années spécialement il s'est fait du bon travail dans l'étude et dans l'application du bon langage.

Un bel entrain et une émulation de bon aloi se sont manifestés entre les classes et parmi les élèves d'un même groupe.

Les progrès s'avèrent d'ores et déjà des plus consolants.

Dans certains milieux, on peut presque dire que le succès a dépassé les espérances de ceux qui ont établi cet-

te organisation du bon langage, qui, comme on le sait, mérite d'être encouragée à plus d'un titre.

Devant ces faits concrets, les élèves méritent des félicitations et des encouragements.

Les professeurs, de leur côté, accomplissent une belle tâche en portant une attention toute spéciale à la question si importante du bon langage.

Puisse les efforts des uns et des autres remporter des résultats tangibles et durables.

Comme le programme du Bon Parler Français couvre un champ très vaste, les élèves, pour cette année, ont été invités à diriger toutes leurs énergies à l'emploi de mots justes et bien prononcés, par l'étude systématique des termes français des jeux de "balle", de "ballon" et de "gouret" sans oublier les formules de politesse qu'on est en droit d'attendre de ceux qui font partie de la grande phalange des admirateurs de la belle et douce langue française.

Qu'ils continuent dans cette voie, et leurs efforts seront couronnés, un jour!

Georges Tremblay, Sec.

COUPONS

Nous avons toujours en main : coupons assortis et marchandises à la verge. Pour commandes postales, adresser au MAGASIN DU COUPON, 83 rue St-Robert, Rimouski-Sud

Mme E. ALAIN, Prop

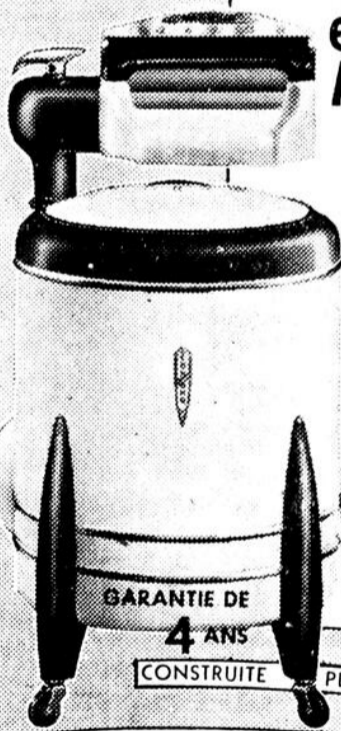
Téléphone : 782



Heureuses celles qui possèdent une CONNOR

Le Lavage de toute la Famille se fait en 60 Minutes avec la

CONNOR THERMO



elle LAVE et ESSORE AUTOMATIQUEMENT!

Même la Cuve se Remplit et se Vide toute seule

Le blanchissage d'une journée, devient avec la Connor Thermo, le blanchissage d'une heure. Cette tâche autrefois onéreuse est devenue agréable, grâce à la construction spéciale de la cuve Thermo isolée qui maintient la chaleur constante de l'eau et la fraîcheur de la cuisine.

Facilités de Paiement!

GARANTIE DE 4 ANS CONSTRUITE

PLUS FORTE, ELLE DURE PLUS LONGTEMPS!

VOYEZ-LES AUJOURD'HUI CHEZ

ALBERT COTE

37 RUE DE L'EVECHE, RIMOUSKI

TEL. : 726

POUR VOS ACHATS ET REPARATIONS DE

TELEPHONEZ A 900

ANS. COTE & FILS LTEE

81 Ave de la Cathédrale,

RIMOUSKI

RADIOS

LE CAREME

Nous sommes entrés dans le saint temps du carême, c'est-à-dire une période de ressaisissement dans l'ascension de notre vie spirituelle. Peut-être qu'à notre insu, nous avons faibli, sur certains côtés. Il importe donc de voir clair, de tout peser sur la balance de l'éternité.

D'abord, sommes-nous des âmes de prière et de pénitence, comme le demandaient les messages de Lourdes et de Fatima? Nous sommes si prompts à écouter les appels des sens, du matérialisme. Et les messages de Dieu? les recevons-nous toujours avec indifférence? Pourtant, nous sommes créés pour connaître et aimer Dieu, et jouir avec Lui d'un bonheur éternel.

Un des plus graves manquements de l'homme moderne, c'est qu'il manque souvent d'esprit de foi. Certes, légions sont les âmes de foi profonde, les âmes magnanimes, généreuses, en nos temps peut-être plus qu'en aucune autre époque. Il faut posséder un grand esprit de foi pour affronter les temps difficiles que nous vivons. Les catholiques, moins que jamais, doivent s'isoler dans une tour d'ivoire; il faut être prêt à défendre le Christ partout où Il est attaqué, à le faire connaître et aimer partout où Il n'est pas connu et aimé. L'Action Catholique, avec ses armées de priants, d'âmes dynamiques, jette un levain de Pentecôte dans la pâte de nos temps. Il faudrait que tout catholique s'examine sérieusement, continuellement, sur la qualité de son esprit de foi. Il ne faut jamais, oublier que l'apôtre (et tout catholique doit être apôtre) doit édifier toute sa vie constamment Jésus dans les personnes, les événements et les choses. Ainsi, toute la vie en est transfigurée.

Un autre manquement des temps modernes, c'est la critique facile contre le clergé. Oh! on fait avec subtilité des distinctions entre le sacerdoce et le prêtre. On ne voudrait, dit-on, pour rien au monde, diminuer le prestige du sacerdoce devant l'opinion. N'empêche que si nous y prenons point garde, nous pourrions peut-être en arriver un jour à la lamentable situation de certains grands pays catholiques qui souffrent aujourd'hui, et sans pouvoir se ressaisir tout à fait de cet esprit de critique qui a semé partout l'anarchie, la révolte. Nous ne remercierions jamais assez Dieu du rôle du clergé dans notre pays. Les historiens les plus impartiaux s'accordent à le dire: sans le clergé, que serions-nous devenus? N'endurons point chez nous, autour de nous, dans nos relations sociales, les critiques intempestives contre l'autorité du prêtre, contre le pré-

LE RACHITISME, DEFORMATION CAUSEE PAR L'IGNORANCE

Environ un petit Canadien sur neuf porte en lui la preuve physique et le malheur psychologique de la difformité causée par le rachitisme, écrit le docteur L. B. Pett dans un article: "Rickets: the Deformity of Ignorance", paru dans la dernière livraison de "Health", le magazine national de la santé publié par la Ligue Canadienne de Santé.

Le docteur Pett, chef de la section alimentaire au ministère fédéral de la Santé et du Bien-Etre, affirme également que 30 enfants meurent de rachitisme chaque année. Il souligne que cela ne devrait jamais se produire, parce qu'il s'agit d'une maladie qu'il est possible d'éviter. Le rachitisme ne s'attaque qu'à un organisme qui manque de vitamines D, quoiqu'il soit aussi lié à l'approvisionnement de chaux et de phosphore.

"C'est une maladie de l'enfance car elle accomplit ses ravages pendant la période de croissance, laissant dans son sillage des jambes laides et contrefaites, des poitrines déformées, des dents et des mâchoires de mauvaise conformation. Plusieurs de ces difformités ne peuvent être guéries, ajoute le docteur Pett. Les enfants qui ont souffert de rachitisme devront passer toute leur vie avec des déficiences qui les rendront plus aptes à souffrir de pneumonie, de tuberculose, des troubles digestifs, et, chez les femmes, de diverses complications à la naissance de leurs enfants".

L'auteur déclare que la vitamine D est la seule vitamine que la nourriture ne peut nous donner en quantités suffisantes, sauf dans des circonstances particulières. Il faut l'ajouter comme supplément à un régime alimentaire régulier.

"Toutefois nos enquêtes démontrent qu'au moins la moitié des petits Canadiens n'absorbent pas comme tel la vitamine D. Le peu qu'ils en obtiennent doit se former dans la peau par l'action des rayons ultra-violet du soleil, une source très peu recommandable dans la grande majorité des cas".

Le docteur Pett affirme que cette vitamine provient du foie de poisson et qu'on peut se la procurer facilement sous diverses formes pour une somme n'excédant pas un cent par jour. Il révèle que cette année son service apporte une attention particulière à la vitamine D et qu'il a préparé une série de textes publicitaires pour l'en-

seignement, à être distribués par l'intermédiaire des ministères provinciaux de la santé.

tre. Certains ne sont peut-être pas aussi parfaits que nous l'aimons: alors, nous sommes peut-être responsables de n'avoir pas prié davantage pour eux, et cela, mieux que les critiques, les aurait aidés. Si nous avons des plaintes sérieuses contre eux, il y a toujours l'Autorité supérieure à laquelle nous pouvons nous adresser, et qui nous éclairera. L'Eglise n'a rien d'un tyran. Elle est une Mère. Examinons-nous, en ce début de carême, sur ces deux points: la qualité de notre esprit de foi et nos manquements contre le respect dû au prêtre, le représentant de Dieu.

Centre marial canadien



NR Laxatif
Tout-Végétal, Soulage
la Constipation
du Soir au Lendemain!

Quand vous êtes fatigué et que les mille et une tâches de la ferme vous pèsent sur les épaules—quand vous avez des maux de tête sournois—vous avez probablement besoin d'un "nettoyage" efficace mais doux, avec ce Laxatif Tout-Végétal. Nature's Remedy est un vrai bon remède, étant fait avec des plantes et des herbes. Vous n'avez qu'à en prendre une ou deux tablettes, le soir, au besoin, avec un grand verre d'eau et, le lendemain matin vous serez soulagé.

Remède de Confiance. Employé par les Cultivateurs depuis des Années.

Nature's Remedy n'est pas une nouveauté. Il a fait ses preuves. Des milliers de cultivateurs ont confiance dans ce Remède Tout-Végétal, parce qu'ils savent qu'il est difficile de trouver mieux que les plantes et les herbes pour nettoyer le système—pour se bien porter et bien manger à nouveau. Demandez Nature's Remedy—appelé Tablettes NR par abréviation—à votre pharmacien. Seulement 25 cents pour 25 tablettes.



PRENEZ NR CE SOIR
ET SOYEZ BIEN DEMAIN

NR Nature's Remedy
NR-TABLETTES-NR
FAIT PAR LES FABRICANTS DE TUMS



MANGEZ BIEN — PAYEZ MOINS



CHAUFFEZ et SERVEZ! — CATELLI

LE CIVISME c'est une foule de petites choses!



Soignez bien ce rhume

C'est la saison des reniflements et des éternuements. Un rhume ordinaire fait perdre plus de temps et engendre plus de malaises que tout autre mal de la vie moderne. Ainsi donc, si vous sentez naître un rhume, évitez tout contact

avec autrui et apportez-lui une attention immédiate. Dormez bien. En croissant votre résistance vous conserverez l'infection et contribuez à la santé de la communauté. C'est vraiment là faire preuve de "Civisme".

Vous pouvez participer à cet effort de service public. Prenez note de quelques petites choses qui, à votre avis, contribuent au civisme.

Publiée sous les auspices des fabricants de la

BIÈRE BRADING
THE BRADING BREWERIES LIMITED

Cette série d'annonces est conçue dans le but d'aider à faire de votre localité le meilleur des endroits où vous puissiez vivre.

RADIO-CARABIN: Soyez aux écoutes tous les mercredis soirs de 9 à 10 hrs. CBF Montréal et le réseau français de Radio Canada.

Festival sportif à Ste-Anne-des-Monts

Dans la soirée du dimanche 6 mars, un grand festival sportif eut lieu en cette paroisse sur la patinoire locale. Cet événement avait été préparé sous les auspices de l'Association Sportive de Ste-Anne des Monts. A titre de représentant de M. le curé, M. l'abbé Berthelot, vicaire, vint en faire l'ouverture officielle par une brève allocution. Ont également pris la parole, M. Hughes Bouchard, président de l'Association et M. Léon Bouchard, vice-président de la Chambre de Commerce de Gaspé-Nord.

L'organisation principale du festival avait été confiée à Mlle Lucette et Monique Henley et MM. Léonide Lévesque et Gabriel Bouchard, secrétaire de ce groupement sportif.

Plus de 400 personnes se sont pressées aux abords de la patinoire pour assister à ce grand spectacle de la saison, lequel fut un véritable succès.

Le premier numéro fut une course en sac par les tout-petits. Les jeunes Zéphirin Pelletier et Clément Thibault décrochèrent les premiers prix. Suivit la grande parade des costumes qui comprenait 59 vedettes d'un appareil vraiment éblouissant. Les juges eurent fort à faire pour attribuer les prix avec équité, tous et chacun ayant rivalisé d'originalité et d'ingéniosité. Il fut donc décidé de décerner les prix par groupes. Le compte-rendu suivant donne le rapport exact par ordre numérique :

1er prix : "Un couple de Bohémiens", par Clément Tremblay et sa soeur Aline. "La Vierge de Fatima et les trois enfants", par Mme Cyrille Lévesque, Lucette Couturier, René Boudrias et Françoise Thibault.

2ème prix : "Blanche-Neige et les sept nains", par Raymonde Simard (fée), Ghislain et Magella Lévesque, Logan Simard, Jean-Hughes Fournier, Raynald Derooy, Benjamin Collin et Pierre-Paul Bernier. "Le chat et les deux souris" par M. Louis Gagné et son fils Norbert, de St-Joachim de Tournelle et la jeune Claire Mimeault.

3ème prix : "Le Frère Charles en mission", par Léopold Fournier. "L'astronome", par Marcel Chouinard, de St-Joachim. "Le marquis et la marquise", Gérard et Paul Martel-Roy.

4ème prix : "Les trois Mousquetaires", Richard Tanguay, Georges Thibault et Pierrot Vallée. "Un cuisinier", Raymond Roy. "L'Emblème du Canada", Viviane Dupont.

5ème prix : "Princesse Elisabeth et le Prince Charles", Gisèle Rioux et son frère Jean-Paul. "Maurice Chevalier", Gérard Tremblay. "Tit-Coq et Marie-Ange", Gérard Gagnon et Monique Lavoie. "Terre-Neuve annexée au Canada", Mmes Elz. Mimeault et Odias Mimeault.

6ème prix : "Louis XIV et Marie-Thérèse", Gilles Michaud et Suzanne Lepage. "François Ier", André Gagné. "La Fée du Printemps", Mme L-Philippe Gagné. "Robin des Bois", Camille Lévesque.

7ème prix : "La Marquise", Bernadette Létourneau. "Miss 49", Emma Létourneau. "Le Cavalier noir", Rose-Aimée Tremblay. "L'Unité de l'Eglise", Jeannine Lévesque.

8ème prix : "Jeanne d'Arc et le Dauphin", "Jeanne-Mance" Dugas et Fabien Pelletier. "La Reine des Fleurs", Mme Roger Vallée. "La Fée des étoiles", Mlle Marie-Marthe Lemieux. "Une femme hindoue", Oviette Therrien.

9ème prix : "La Poupée Hollandaise", Jeanne Savard, de Saint-Joachim.

Le cercle des Fermières à Padoue

Les membres de notre cercle local se sont réunies chez la présidente, Mme François Béland, le 28 février dernier afin de tracer le programme des activités pour l'année 1949. L'assemblée débuta par un quart d'heure d'instruction religieuse suivi d'une démonstration de travaux domestiques donnée par Mmes Alphonse Paradis et Alphonse Carroll. Il y eut aussi lecture par Mme Charles Deschênes, bibliothécaire.

Les membres de notre Cercle de Fermières, dont la devise est "Justice et Charité" se réjouissent du mot d'ordre du mois : "Tout pour l'amour de Dieu".

Naissances. — M. et Mme Moïse Durette font part de la naissance d'enfants jumeaux baptisés sous les prénoms de Marie-Blanche (parrain et marraine, M. et Mme Louis Caron) et Jean-Marie-Arthur (parrain et marraine, M. et Mme Arthur Caron).

Va et vient. — M. Charles-Eugène Rioux est de retour d'un court voyage à Trois-Pistoles où il a assisté au service anniversaire de son père.

— M. et Mme Wilfrid Marmen sont de retour d'un voyage à Québec.

— M. Elzéar Blanchet était en voyage à Ste-Marguerite, ces jours derniers.

Accidents à St-Juste-du-Lac

Deux personnes de St-Juste-du-Lac ont été victimes dernièrement d'accidents assez sérieux. Le premier accidenté est M. Willie Ouellet qui s'est fracturé un pied alors qu'il travaillait à un chantier du Squatteck. L'autre victime est le petit Gilles, enfant de M. et Mme Robert Pelletier, qui, en tombant sur la glace, s'est fracturé un bras.

Va et vient. — M. Groulx, de Frédéricton, était récemment de passage pour affaires chez M. Antoine Boucher.

— M. l'inspecteur Alphonse Lebel a fait la semaine dernière, les examens des écoles de la paroisse.

— A l'occasion du 11 février, les normanniennes institutrices de la paroisse ont assisté à la fête de leur Alma Mater à Ste-Rose du Déglis.

Mariage et fiançailles. — Le 28 février fut béni le mariage de Mlle Ga-

brielle Lévesque, fille de M. et Mme Evariste Lévesque, avec M. Hervé Caron, fils de M. et Mme Joseph Caron, de St-Emile d'Auclair.

— Le 27 février eurent lieu les fiançailles de Mlle Yvette Landry, institutrice, fille de M. et Mme Wilbrod Landry, de St-Jean de la Lande, et de M. Marcel Lerclerc, fils de M. et Mme Jules Leclerc, de St-Juste.

Décès. — M. et Mme Léo Ouellet ont eu la douleur de perdre leur petite Gisèle, décédée subitement le 28 février à l'âge de 5 ans.

Marie-Paule Doucet, et ses élèves ont pu reprendre leurs activités scolaires.

Visite. — M. Arthur Dubé, de St-Octave, président diocésain de l'U.C.C., accompagné de M. Alfred Belzile, de St-Léon le Grand, était de passage à Lac-Humqui les 27 et 28 février. A cette occasion il y eut assemblée générale des membres de l'U.C.C. de la paroisse et M. Dubé sut captiver l'assistance sur divers sujets intéressant la classe agricole, notamment les conventions collectives, chantiers coopératifs, etc., etc. Tous apprécient son dévouement pour l'Union diocésaine agricole et lui en témoignent leur reconnaissance.

Ecole réouverte. — L'école du Rang 9, fermée depuis le 25 janvier, alors que l'institutrice, Mlle Murielle Doucet dut prendre le chemin de l'hôpital pour subir une intervention chirurgicale, a été ouverte de nouveau le 1er mars à la grande satisfaction de l'institutrice et des élèves. Tous promettent de se remettre au travail avec ardeur afin que le temps perdu n'y paraisse plus à la fin de l'année scolaire.

Ecole incendiée à Lac-Humqui

L'école No 4 a été complètement détruite par un incendie dans la nuit du 3 au 4 février. La commission scolaire, pour éviter de la perte de temps aux élèves de cet arrondissement, a loué une pièce de la maison de M. Léonce Lévesque, qu'elle s'est empressée d'aménager. L'institutrice, Mlle

DANS le monde entier, l'industrie de l'acier compte sur la province de Québec pour fournir à ses besoins toujours croissants. Chez nous, en effet, dans les solitudes rocheuses qui s'étendent de la baie de l'Ungava jusqu'aux régions boréales, on a découvert des gisements de minerai étonnamment riche et pur.

Aujourd'hui, cette vaste région est fiévreusement explorée. On y a déjà repéré plus de 300 millions de tonnes de minerai. Partout s'érigent des campements. Routes et aéroports se succèdent, et une voie ferrée de 350 milles, partant des Sept-Iles, est déjà en voie de réalisation. Dans une autre région, en deça de Havre Saint-Pierre, on a découvert et commencé d'exploiter ce qui sera sans doute la plus abondante de toutes les sources de titane.

Cette nouvelle expansion vers le Nord n'est qu'un des nombreux exemples de l'extraordinaire progression de la province de Québec. Les jeunes Canadiens ne sauraient trouver nulle part ailleurs au monde de semblables possibilités de mettre en oeuvre leurs qualités d'énergie et d'initiative.

CETTE RÉCLAME FAIT PARTIE D'UNE SÉRIE PUBLIÉE PAR

Molson's

POUR CÉLÉBRER LE MAGNIFIQUE DÉVELOPPEMENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

"NOUVELLES OCCASIONS DE SUCCÈS..."



"Jamais", affirmait récemment M. Lucien Bougie, de Montréal, "ne se sont présentés aux jeunes Canadiens tant de nouveaux champs d'activité, tant d'occasions de s'assurer un fructueux avenir. Tous ceux à qui la providence a donné l'énergie, la résolution, l'amour du travail, peuvent aujourd'hui s'attendre à une enviable récompense.

La carrière de M. Bougie — du poste modeste de commis dans une banque à la présidence de la plus importante fabrique canadienne de chaussures d'enfants — peut servir d'exemple aux jeunes gens les plus ambitieux. Les notions de comptabilité bancaire acquises lors de ses débuts dans ce domaine lui ont permis de diriger, avec prudence et sagesse une Maison dont les succursales et salles d'étalage vendent aujourd'hui les chaussures La Parisette dans tous les pays du monde.

DU NOUVEAU A MATANE

Vendredi dernier un groupe important de propriétaires de la Ville de Matane se réunissaient afin de jeter les bases d'une Ligue de Propriétaires. Cette Ligue aura pour but de défendre les intérêts des propriétaires auprès des autorités de la Ville et de

la Province; surveiller toute législation municipale ou provinciale susceptible d'intéresser les propriétaires; obtenir le système scolaire le moins coûteux sans négliger le point de vue pédagogique;

s'intéresser à tout plan d'amélioration et d'embellissement de la Ville de Matane; surveiller ou préparer des projets de loi et de règlements susceptibles de servir les meilleurs intérêts des propriétaires; développer l'esprit civique; voir à ce que les sommes versées par les propriétaires à la ville ou à la province, sous forme de taxes, pour travaux publics, expropriations, écoles, etc., soient employées dans l'intérêt public; enfin, travailler à faire disparaître les obstacles qui ont toujours empêché la venue d'industries nouvelles et importantes dans notre ville, principalement les taux élevés du transport et de l'électricité.



Assurez-vous des poussins vigoureux, viables et exempts de maladies, en commandant à notre couvoir.

A partir du 2 mars, pouvons garantir livraison de poussins mélangés ou sexés, races P.R.B. N.H.R. ou hybrides.

LA SOCIETE COOPERATIVE AVICOLE DE RIMOUSKI

Tél. : 316

36 rue Rouleau

Un succès pour Matane

L'on se souvient que du 3 au 9 octobre dernier, a été tenu dans la Ville de Matane une Semaine de Prévention contre l'incendie. On se rappelle aussi quel dévouement ont déployé à cette occasion certaines personnes intéressées de près ou de loin au succès de cette campagne. Le défilé qui a eu lieu lors de l'inauguration de cette semaine de prévention n'a pas lui non plus passé inaperçu, même aux yeux du Commissaire des Incendies de la Province de Québec. Les échos de cette campagne ont même dépassé la frontière, avec le résultat que Matane est cité en exemple à toutes les villes

tre alphabétique déterminait l'importance de la ville par sa population. La classe "D" incluait toutes les villes ayant une population variant entre 5,000 et 10,000 âmes, dont Matane avec ses 8,000 âmes. Et dans cette classe "D", notre ville s'est classée en tête de toutes les autres villes de même importance dans toute la province de Québec. C'est tout à notre honneur, et nul doute qu'un tel succès ne peut qu'avoir une bonne influence sur les taux d'assurance-feu, dans un avenir rapproché.

Ce succès, il est sans doute mérité, car les UNDERWRITERS n'ont pas



et localités du Canada ayant à peu près la même population, et que la National Fire Protection Association, société qui fixe et détermine les taux d'assurance-feu au Canada et aux Etats-Unis, vient de reconnaître les efforts faits par notre population dans le sens de la prévention, en décernant à la Ville de Matane un certificat de "MENTION HONORABLE". On trouvera un photostat de ce certificat en même page.

Seule, la coopération de tous les citoyens bien pensants a pu assurer un si beau résultat; sur 658 villes canadiennes concurrentes, il n'y en eut que 21 qui ont conservé une moyenne de points variant entre 80 et 90 pour cent, méritant de ce fait la MENTION HONORABLE. La classification par let-

l'habitude de décerner de tels certificats, sans un rigoureux examen et un contrôle sévère des faits, et des moyens employés par une municipalité en vue de la protection de la propriété. Nous avons le droit d'en être fiers, mais nous avons aussi le devoir de continuer durant toute l'année à prévenir l'incendie, à aider le voisin à le faire. Une cheminée défectueuse, un poêle surchauffé, un raccordement électrique en mauvais ordre, et combien d'autres risques, seront toujours des dangers, même si l'effort bénévole combiné de quelques-uns a fait jaillir une MENTION HONORABLE sur toute la localité.

C'est encore et toujours la PREVENTION qui coûtera le moins ! C.-E. V.



Votre banquier travaille

Pour Vous

Déposant ou emprunteur, vous tenez beaucoup à ce que les questions d'argent restent confidentielles. Votre banquier garde le secret à ce sujet. Vos opérations de banque ne sont connues ni de votre concurrent, ni de votre voisin, ni du public.

En d'autres termes, le gérant de votre succursale et tout son personnel travaillent pour vous.

Comparez cette coutume canadienne avec ce qui se passe dans les pays d'où la liberté est bannie, et où chaque banque est un instrument politique et chaque banquier, un fonctionnaire au service du gouvernement. Le monopole d'État de la banque, que les socialistes voudraient établir au Canada, permettrait à la politique de faire intrusion dans vos opérations de banque.

ANNONCE COMMANDITÉE PAR VOTRE BANQUE

ST-PIERRE ENR.

NETTOYEUR
TEINTURIER

Nettoyage à sec et pressage sont effectués avec des produits de première qualité.

C. P. 419 — 2 St-Edmond Rimouski — Tél : 1

SALON VENUS

Nouveaux prix
Cold Waves 5.00
Tony et plus

ON DEMANDE

Une coiffeuse d'expérience — Bon salaire payé.

M. ISIDORE DECHAMPLAIN
spécialiste pour la santé des
cheveux et coiffeur diplômé
15, rue St-Pierre Tél : 215
RIMOUSKI



MESDAMES, faites recourir vos BOUTONS et vos BOUCLES par notre service.

MERCERIE DU CHIC ENR.

Tél : 72 — J.-A. LEVESQUE, Pop. — 154, Rue ST-GERMAIN

Habits et paletots faits sur mesure à votre entière satisfaction

MARCHAND
RIMOUSKI

COMPTABILITE DU CULTIVATEUR

Il est étonnant de constater combien il y a peu de fermiers qui tiennent une comptabilité de l'exploitation de leur ferme dit M. Adhémar Belzile, régisseur de la Station Expérimentale de Normandin, P.Q. Pourtant ce ne fut pas la propagande qui a manqué dans ce domaine; les agronomes, les fermes expérimentales, les associations professionnelles de cultivateurs etc., ont tous à tour de rôle écrit et répété dans les conférences et les congrès les avantages que retire le cultivateur de la tenue d'un livre de compte.

Cette propagande faite depuis quelques décades a tout de même porté certains fruits, puisque nous pouvons recueillir aujourd'hui de plusieurs fermiers des témoignages sur les avantages que leur procure une telle tenue de livre. En voici quelques-uns recueillis chez les opérateurs des stations de démonstration fédérales et des cultivateurs qui tiennent un livre de compte depuis nombre d'années.

D'abord, il aide à se remiser d'avantage sur ses propres affaires; à établir ses placements, ses recettes et ses dépenses; à réparer les points faibles de son exploitation; à mieux élaborer les plans de nouvelles entreprises; à juger de l'efficacité de ses méthodes de production par l'établissement des coûts de revient; à retracer les factures dues par la ferme ou qui lui sont dues; à se constituer une base de crédit solide; à savoir exactement combien d'argent il fait avec sa terre et ce que lui rapporte son travail et celui de sa famille; et à préparer son rapport d'impôt sur le revenu à la fin de l'année.

Les livres de compte des fermiers bien tenus sont habituellement acceptés par les banques, les compagnies d'instruments aratoires et le ministère du revenu. Il lui permettra de rapporter ses revenus pour fin d'impôt sur une période de cinq ans, tel que lui permet la loi. En un mot, si on sait en tirer parti, un livre de compte contribuera à se faire une idée de la situation générale et préparera la voie à des profits accrus. (Notes des fermes expérimentales)

Blessé par une scie, à St-Gabriel

Un jeune homme de St-Gabriel, M. Lorenzo Brochu, fils d'Alfred, s'est fait couper un doigt par une scie en mouvement à l'atelier de son oncle, M. Adrien Caron, du même endroit. Le blessé reçut les premiers soins du Dr A. Leblanc qui jugea son état assez grave pour nécessiter son transport à l'hôpital St-Joseph de Rimouski.

Va et vient. — MM. Wilfrid et Benoît Gagnon et Wilfrid Lantagne sont de retour dans leur famille après avoir passé l'hiver sur la Côte Nord.

Naissance. — M. et Mme Alfred Banville font part de la naissance d'une fille, le 2 mars, et baptisée le 3 sous les prénoms de Marie-Marthe-Jocelyne. Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Lévesque, oncle et tante de l'enfant.

Les Mutuellistes à Sacré-Coeur, Saguenay

La Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu de la paroisse de Sacré-Coeur, comté de Saguenay, a tenu son assemblée générale annuelle le 9 février dernier.

Ont été soumis les comptes du dernier exercice financier terminé le 31 décembre et un nouveau bureau de direction a été formé. Les élus sont MM. Wilfrid Laprise, président, Charlie Hovington, vice-président et Pierre Laprise, secrétaire-gérant. Six directeurs ont été choisis dans la personne de MM. Philippe Hovington, Augustin Bouchard, Edmond Fortin, Alphonse Fortin, Albert Maltais et Gonzague Dufour.

La Compagnie compte maintenant 136 assurés protégés pour un montant de \$150,630. Elle fut incorporée en 1940.

Chez les fermières : — Le 16 février dernier, les membres du Cercle des Fermières de la même paroisse se réunissaient à la résidence de Mme Josaphat Brisson pour l'assemblée régulière. Un programme des plus intéressants fut suivi à point. Un succulent goûter fut servi à l'assistance par l'hôtesse, en l'occurrence Mme Brisson. Les assemblées de nos fermières ont toujours le cachet de réunions de famille et sont fort appréciées de tous les membres.

du Capitaine N. Bernier.

Un soudeur ne vit pas une étincelle, cause de l'incendie.

Les pompiers se rendirent à l'appel lancé à 5 h. 45 p.m. sous la direction du chef Laforest et réussirent en peu de temps à maîtriser l'élément destructeur. Les dommages ne sont pas considérables.

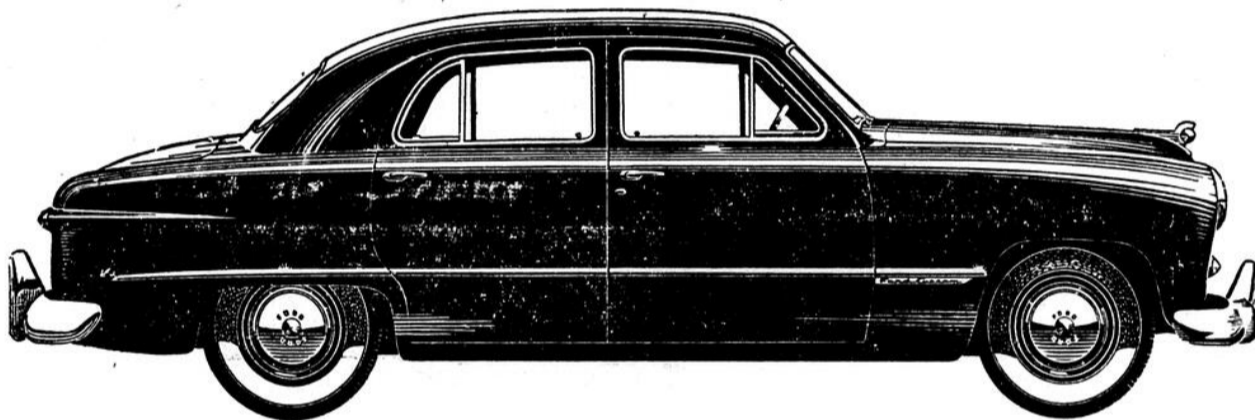
3 vols à Matane

Trois vols avec effraction ont été commis à Matane dans la nuit du 8 au 9 mars. On n'a pu déterminer la valeur des vols commis au restaurant de la salle paroissiale de l'endroit ainsi qu'à l'hôtel Belle-Plage. Cependant le restaurant des Chevaliers de Colomb, rapporte la disparition d'une somme de \$250.00. L'enquête dans cette affaire est conduite par les détectives Ferland et Martineau, sous la direction du Sergent E. Morin, de la Sûreté Provinciale. Une arrestation est attendue sous peu.

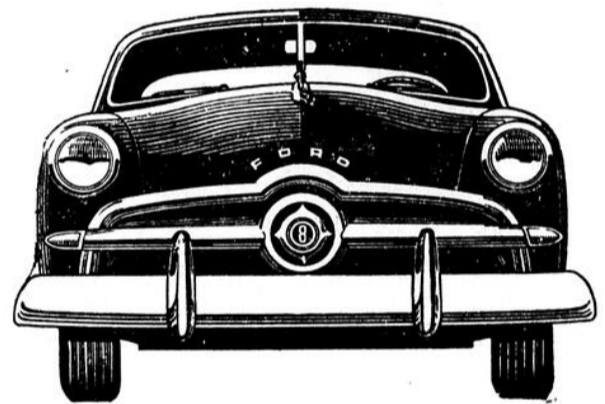
Commencement d'incendie

Jeudi dernier le 3 mars un nouvel incendie se déclara à bord de la goélette "La Gaspésienne" propriété

FLEURS	FLEURS	FLEURS	FLEURS
FLEURS	AU BOSQUET FLEURI		FLEURS
	Bernadette TREMBLAY, Prop.		
	179 rue Notre-Dame, RIMOUSKI Tél : 379		
FLEURS	Gerbes de mariées Diadèmes Voiles Livres d'heures Couronnes, croix et coussins Tributs floraux	A LOUER Gerbes de mariées Robes Livres d'heures Diadèmes Voiles et Gants	FLEURS



Son contour fluide et surbaissé vous plaira... avec tout le jeu nécessaire au-dessus de la route!



Grille "Air-Foil", distinctive et ultra-moderne!

LA VEDETTE DE L'ANNÉE La FORD "49"



Son nouveau coffre à bagage "Deep Deck" est plus spacieux de 57 p. 100!

1. Sièges aussi larges qu'un divan!

2. Nouveau tableau de bord "Flight-Panel" et nouvel éclairage "Black Light" (diffus).

3. C'est une merveille! ... on la dirait faite sur commande!

4. Plus basse et plus vaste que jamais. Intérieur luxueux.

5. Nouveaux ressorts "Hydra-Coil" à l'avant et "Para-Flex" à l'arrière.

Si vous n'êtes pas encore complètement documenté sur la Ford "49", réparez cette lacune en allant dare-dare chez le plus proche dépositaire Ford. Du sol au faite, la Ford "49" est complètement nouvelle: nouveaux freins "King-Size" "à effet magique"—champ visuel grandement élargi—carrosserie "Life-Guard", plus rigide de 59 p. 100, sur une armature en bâti fermé, à 5 entretoises—nouveau moteur V-8 de 100 CV, nerveux et puissant, qui économise jusqu'à 10 p. 100 de l'essence habituellement consommée—nouveau coffre à bagage "Deep-Deck", plus spacieux de 57 p. 100—nouveaux ressorts "Hydra-Coil" à l'AV et "Para-Flex" (parallèles) à l'AR—nouveau roulement "Mid-Ship", qui berce les occupants entre les roues, là où il est le plus ouaté... Tout cela, et bien d'autres perfectionnements à l'intérieur comme à l'extérieur, la Ford "49"—"vedette de l'année"—vous l'offre au meilleur compte.

Ford MONARCH DIVISION "MONARCH ET FORD" FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED.

EN MONTRÉ CHEZ VOTRE DÉPOSITAIRE "FORD"

L'avenir vous réserve une



DIONNE AUTOMOBILES ENR.

271 St-Germain,

RIMOUSKI

Téléphone: 500

La Gaspésie économique

(Suite de la page 22)

la forme représentative. Le capital nous l'avons à profusion il s'agit de l'organiser. C'est là une question de crédit à anticiper sur les ressources futures de la Gaspésie. Tant qu'à son capital humain, le plus grand de tous les capitaux, le seul des capitaux qui se multiplie en s'en servant, le seul qui donne de la valeur aux autres. Le capital humain, il faudra compter avec lui demain. Il faudra de toutes nécessités diriger une partie de ce capital incapable d'être absorbé dans l'industrie, vers l'initiative privée.

Les talents, ce n'est pas ce qui nous manque, nous, gaspésiens; c'est l'occasion de les développer. Talents que nous avons à l'état latent, encore ces talents les découvrirons-nous.

Si l'on veut pour un moment se mettre au-dessus des préjugés et regarder ce qui c'est fait dans certains pays, depuis une décade, nous trouverons peut-être là des orientations qui seront bien prêtes de régler nos maux, pourvu que nous les adoptions à nos aspirations nationales dans le sens le plus large du mot, et nos besoins les plus essentielles.

Prenons le Japon, notre ennemi d'hier, qu'était-il il y a vingt-cinq ans, et qu'est-ce que vingt-cinq ans dans l'économie d'un peuple, après la guerre 1914-18 par exemple. L'Empereur s'est entouré d'un conseil économique à qui il s'est versé une partie des revenus de l'Etat. Ces hommes ne dépendaient que de lui seul, libres de tout attaches envers les représentants du gouvernement ou du gouvernement lui-même, que ceux-ci changent ou non peut importe, puisqu'ils étaient nullement inquiétés. Ce conseil a versé des bourses à profusion afin d'envoyer les jeunes parfaire leurs études dans toutes les plus grandes institutions du monde entier, en Angleterre, France, Allemagne, Italie, Belgique, Etats-Unis, etc. . . A tel point qu'en 1926, le gouvernement américain s'est inquiété de constater le nombre extraordinaire d'étudiants japonais dans leurs universités, tant dans les sciences que dans les arts.

Tous ces jeunes, après un stage, revenaient au pays pour s'y fixer définitivement et être engagés par leur gouvernement afin de faire valoir leurs valeurs au bénéfice de la collectivité du peuple japonais.

Immédiatement nous avons vu une ascension économique extraordinaire, à tel point que le commerce japonais a surplanté le commerce mondial allemand dans le monde entier.

Nous avons vu sur nos marchés, des articles divers fabriqués pour la plupart par la petite industrie, vendus à des prix défiant toute concurrence, particulièrement dans le jouet. Et c'est par milliard que l'exportation de ces objets ont rapportés au pays. L'échange se faisait du temps par des maisons de courtage, qui avaient pour fonction d'échanger les produits finis pour de la matière première. Bientôt des bateaux arrivent à nos quais chargés de produits japonais, repartaient chargés de matières premières rebus de papier, bois, dont il faisaient les poupées, ou jouets en papier mâché, de fer et jusqu'à nos boîtes vides de conserve, dont ils se servaient pour faire des jouets mécaniques, etc. . .

Ces étudiants devenaient des techniciens subventionnés par l'état qui donnaient leurs services techniques aux petits industriels, tant dans la forme comme dans la présentation. L'évolution économique a été la merveille de l'époque et a renversée toutes les théories avancées.

Les revenus que l'état a retirés surpassaient de plusieurs fois le coût de ce vaste plan national d'orientation.

Est-il nécessaire de parler de grande émancipation de la jeunesse hitlérienne, alors que l'Allemagne privée de ses colonies, sans argent, sans ressources naturelles d'aucune sorte, s'est occupé de développer le seul et le vrai capital, le capital humain vers l'initiative privée; à tel point que nous avons ressenti dans ce pays une expansion phénoménale.

La base de l'organisation était très simple. Les chefs ont organisé de vastes camps de jeunes, dans les banlieues de toutes les municipalités, et le jeune qui n'avait que la rue pour partage, était bien nourri, vêtu et en retour des frais, ce même jeune donnait une partie de son temps pour la construction des routes nationales, d'édifices, etc. . . où tout chacun de ces jeunes avaient l'opportunité de développer des talents et d'être dirigé par la suite, dans toutes les branches de l'activité humaine.

Des excursions étaient organisées, où l'élève était groupé suivant ses capacités et dirigé dans des excursions vers les industries particulières et, après une orientation dirigée, l'on poussait ce jeune à en faire des experts.

L'on peut se rendre compte ce qu'un tel plan offre d'opportunités. Le jeune avait la chance de se lancer dans n'importe quelle sphère de l'activité économique. Un exemple frappant : Les sports alors pratiquement inconnus par la jeunesse, en Allemagne, les Jeux Olympiques où les athlètes étrangers ont dû baisser pavillon et plusieurs championnats ont été remportés par des Allemands, cela a été une surprise mondiale.

La même chose est en train de se produire en Russie, avec la jeunesse russe. Que l'on consulte certains économistes et certains ouvrages sur la Russie, nous verrons que tout à l'heure, l'expansion économique nous viendra de ce côté-là. Toujours sans argent, pourquoi nous ne prendrions pas les mêmes moyens en les adoptant à nos aspirations nationales.

Ces pays se sont servis de ces moyens pour faire la guerre, pourquoi ne le ferions-nous pas pour la paix. . . ?

Combien de petites industries pourraient être créées en Gaspésie par nos rebus, que nous avons à profusion, ne fussent que dans la création d'un bibelot gaspésien; soit pour alimenter l'industrie touristique, sans compter l'industrie du jouet avec tous ses dérivés.

L. Pélouquin.

Décès à Québec de Monsieur Raoul Levasseur

Une famille distinguée de notre ville est jetée dans le deuil.

D'imposantes funérailles ont été faites récemment en l'église St-Jérôme de Matane à M. Raoul Levasseur décédé le 26 février dernier à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec et inhumé le 2 mars à l'âge de 63 ans.

Une foule nombreuse de parents et d'amis étaient venus de toutes parts rendre un dernier hommage à ce regretté citoyen avantageusement connu et estimé de tous.

Le service fut chanté en l'église St-Jérôme de Matane par M. l'abbé Aubin Fougère assisté de MM. les abbés Desrosiers et Gagnon comme diacre et sous-diacre.

La croix était portée par son gendre M. Edgar Harrison de Matane. La dépouille mortelle était portée par ses fils Jean-Paul, Léonce, Louis, Lucien, Jacques et Sabin Levasseur.

M. Levasseur laisse pour pleurer sa perte outre son épouse, née Marie-Louise Lévesque, six fils et quatre filles : Mme Arthur Lavoie (Madeleine), Mme Edgar Harrison (Françoise), Ghislaine et Soeur Levasseur, née Suzanne; quatre belles-filles : Mme Léonce Levasseur, Mme J.-Paul Levasseur, Mme Lucien Levasseur, tous de Matane ainsi que Mme Louis Levasseur, de Québec; deux frères, Hector et Emile Le-

vasseur, de Matane; cinq soeurs : Mme Georges Lapointe, de Québec (Laurette), Mme Raymond Francoeur (Mariane), de Camrose, Alberta, Mme Achille Bérubé (Yvonne), de Québec, Mme Arthur Desjardins (Hermance), de Matane et Mlle Armanda Levasseur, de Matane également; deux belles-soeurs : Mmes Hector et Emile Levasseur, ainsi que plusieurs petits-enfants neveux et nièces.

Saint-Valérien

Vo et vient. — M. et Mme Hermé-négilde Roy, de Rimouski-Quai, en visite chez leurs parents, la semaine dernière.

— Mlle Lucille Beupré, cuisinière à l'Hôtel Centrale de Causapsal, en visite dans sa famille à l'occasion du dimanche gras.

— M. Emmanuel Parent, de passage chez ses parents.

— M. Emile Labbé, de passage pour quelques jours à Mont-Joli.

— La plupart des jeunes gens, employés dans des camps d'opérations forestières, sont de retour dans leurs familles.

Nos malades. — En convalescence dans sa famille, Mme Emile Bérubé, après un séjour de plus de trois mois

à l'hôpital.

— Prompt rétablissement à Mme Georges Coats, actuellement à l'hôpital de Rimouski.

STORES
VENITIENS

REPARATIONS
TRAVAIL SOIGNÉ
NETTOYAGE

Service de 48 hrs

FABRICATION
SUR MESURES
LATTES ET GALONS

de toutes couleurs
Service de 7 jours

Venetian Blind
Repairing & Cleaning

REG'D

14 RUE BURTON, QUÉBEC

TEL: 3-2673

"Tiens!
un chèque d'Ottawa!"



Une agréable surprise vous attend peut-être ce mois-ci . . .

Des chèques représentant un remboursement de l'épargne obligatoire de 1943-1944 sont présentement envoyés à plus de 2,250,000 Canadiens. Il y en a peut-être un pour vous!

L'épargne qu'il représente signifie bien des sacrifices . . . Pensez-y avant de dépenser cet argent. Faites-en un actif précieux en le déposant à un compte d'épargne de la Banque Royale. En mettant cet argent de côté, vous vous constituez une "réserve" pour l'avenir . . . vous augmentez ce sentiment de sécurité indispensable à qui veut réussir.

Personne n'a jamais regretté d'avoir épargné.

FAITS FASCINANTS—Ce mois-ci, le gouvernement payera plus de \$247,000,000 d'épargne remboursable.

Ottawa détient encore quelque 50,000 chèques émis l'an dernier—parce que les intéressés sont introuvables.

N'OUBLIEZ PAS, si vous avez changé d'adresse depuis 1943, d'en informer le Département du revenu national. Des cartes à cette fin sont disponibles dans tous les bureaux de poste et bureaux régionaux de la perception de l'impôt sur le revenu.

LA
BANQUE
ROYALE
DU CANADA

SUCCURSALE RIMOUSKI

J. E. M. GARIEPY, Gérant

Protégeons nos forêts

On n'insistera jamais assez sur l'importance et sur la nécessité de conserver nos forêts. De toutes les richesses tirées de nos ressources : agriculture, forêt, pêcheries, fourrures et mines, les forêts produisent le tiers. Ne serait-il pas insensé, voire même criminel, de gaspiller sciemment ou de laisser dilapider un actif naturel d'une aussi grande valeur. A la valeur propre de la forêt, s'ajoutent ses effets bienfaisants sur l'agriculture, et même sur le climat. Les arbres, leurs branches, leurs racines et l'humus du sol de la forêt en retenant l'eau régularisent le flot des cours d'eau. On n'en finirait pas d'énumérer les heureux effets qu'exercent sur le rendement agricole, les superficies boisées.

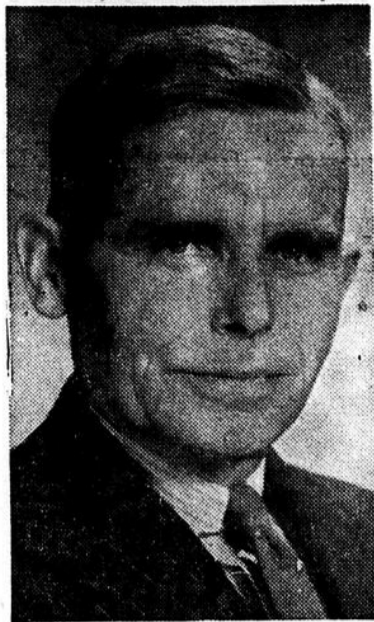
La conservation des richesses naturelles ne consiste pas dans la prohibition de toute exploitation. Au contraire, sa portée est plus large. Elle consiste à faire sagement usage et à jouir maintenant des ressources que nous devons entretenir pour assurer l'avenir. Il faut pour cela utiliser méthodiquement les terrains forestiers et agricoles, dont nous tirons profit aujourd'hui, et en même temps régler constamment l'exploitation pour qu'ils

continuent à nous donner du bois, des vivres et de l'eau pendant les années à venir.

Ce sont là des principes généraux de protection et de conservation de nos forêts dont notre législation doit s'inspirer et qui peuvent être mis en pratique grâce à la collaboration du public, d'un public éduqué par le moyen d'Associations aussi bienfaisantes que celle des Clubs 4-H et de l'Association Forestière qui les patronise. Cette Association désire ardemment que nous tirions le maximum d'avantages de nos ressources et que nous puissions léguer à nos enfants des trésors sagement utilisés et jalousement sauvegardés. Toujours la même pensée dominera ses délibérations : faire en sorte que par une action clairvoyante, nettement ordonnée, par un enseignement direct et concret, le peuple de Québec ait un avenir riant, c'est-à-dire un avenir qui ne soit pas assombri par le souvenir de l'imprévoyance, de l'extravagance, des erreurs de la génération présente. D'une génération à l'autre le devoir des citoyens envers les ressources de la nature demeure intégralement le même : **USER, NE JAMAIS ABUSER. UTILISER, NE JAMAIS GASPILLER.**

Adrien DUSSAULT, I. F.
Sec.-Gérant.

PROMOTION



M. A.-J. Lomas, gérant général de la région centrale du Canadien National, vient d'être promu vice-président de la même région, avec quartiers généraux à Toronto. La nouvelle a été annoncée par M. N.B. Walton, C.B.E., vice-président du C. N. R.

Futur parc à Baie-des-Sables

Mardi, le 22 février avait lieu à la salle paroissiale de Baie-des-Sables, une partie de cartes organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste dans le but de recueillir des fonds pour aménager un parc en face de l'église. Les recettes de cette soirée, au montant de \$212.00 portèrent à \$1,249.00 les fonds recueillis par cette société depuis avril 1948.

Etudes agricoles : Une cinquantaine d'élèves ont passé la première partie des examens du cours à domicile de "La Terre de Chez-Nous". Par ailleurs M. Jean-Marie Gagnon et M. J.-Charles Canuel sont allés à Sainte-Anne de la Pocatière afin de suivre un cours sur la culture des pommes de terre.

Baptêmes. — Le 1er février, Marie-Gilberte, enfant de M. et Mme Lauréat Dion, Parrain et marraine, M. et Mme Damase Robichaud, grands-parents de l'enfant.

— Le 6, Marie-Cécile-Francine, enfant de M. et Mme Jean Plourde, Parrain, M. Armand Santerre; marraine, Mlle Marcelle Santerre, oncle et tante de l'enfant.

— Le 7, Marie-Diane, enfant de M. et Mme Raoul Chouinard, Parrain et marraine, M. et Mme Charles Chouinard, de Saint-Adelphe, oncle et tante de l'enfant.

te de l'enfant.
— Le 8, Marie-Rachel-Rita, enfant de M. et Mme Yvon Dubé, Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Thibault.

— Le 24, Joseph-Léonce-Denis, enfant de M. et Mme Adélard Fillion, Parrain et marraine, M. et Mme Clément Levasseur.

Mariages. — Le 26 février, M. l'abbé Alphonse Roy, curé de Sainte-Luce bénissait le mariage de son neveu, M. Yvon Saint-Laurent, électricien de Mont-Joli, avec Mlle Rita Rousseau, fille de M. Paul Rousseau, de cette paroisse. Les époux demeureront à Mont-Joli où M. Saint-Laurent exerce son métier.

— Le 26 février avait lieu le mariage de M. Laurent Marcheterre, fils de M. Zénon Marcheterre, avec Mlle Gertrude Rousseau, fille de M. Paul Rousseau. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Fournier, vicaire, en présence d'un grand nombre de parents et amis.

Bilan coopératif. — L'assemblée générale de la Coopérative Agricole de Baie-des-Sables a eu lieu le 22 février. Assistait à cette réunion, les membres du bureau de direction et les actionnaires au nombre de 58. Le bilan des 9 derniers mois d'opérations donne un chiffre d'affaires de \$51,902.00, avec un profit net de \$1834.00. M. J.-Paul Saulnier, inspecteur des coopératives, et M. Raymond Langlois visitaient à cette occasion notre Société Coopérative.

L'ARMÉE CANADIENNE — GAGE DE PAIX



Citoyen
et Soldat

Le soldat de la Réserve de l'Armée canadienne perpétue les traditions glorieuses des pionniers. En lui se reflètent les qualités de bâtisseur et de défenseur qui animaient les premiers Canadiens. Comme eux, il est citoyen et soldat. Pleinement conscient de ses devoirs envers la collectivité, il travaille à l'expansion de son pays, en le gardant fort et en lui assurant la paix. La Réserve mérite la collaboration et l'appui agissant des Canadiens de toutes les sphères. En effet, elle est un facteur important dans la défense du Canada.

La nouvelle Réserve vous offre de multiples avantages : formation technique, apprentissage d'un métier, sports, solde égale à celle de l'Active

durant l'entraînement et au camp d'été. La caserne de la Réserve est un lieu de réunion où vous vous ferez de nouveaux copains.



Vos loisirs au service du pays!

Envolez-vous maintenant dans la réserve!

L'ALCOOLISME

Vu par G. Tremblay
Pour souligner les bienfaits de la semaine antialcoolique, voici la copie d'une composition d'un élève, qui nous est fournie par le Rév. Frère EDGAR, de l'Académie des Frères du Sacré-Cœur.

Il m'est bien agréable, par ce jeu de la semaine antialcoolique, de discuter un peu sur les méfaits de l'alcool, du tort qu'il cause sur la famille, sur la société et sur celui qui en fait usage, non comme un être raisonnable, mais comme une bête.

L'alcool, eau meurtrière; maudite par l'homme intelligent, eau meurtrière, dis-je, qui engendre cinquante pour cent des morts subites; pas satisfaite des torts corporels, dont elle est la cause, elle atteint l'âme, lui enlève sa pureté et laisse comme héritage, le sacrilège, le blasphème, ainsi de suite...

La boisson est réellement la cause de tous ces troubles; mais, vous qui êtes sincères, pourriez-vous excuser de culpabilité celui qui, après avoir bu, devient comme une bête féroce? Non, malheureusement, car avant d'entrer au cabaret, ce vestibule de l'enfer, il faisait usage de ses sens, surtout du sens commun. Maintenant, sans volonté, il tombe dans son vieux péché en entrant à la taverne, pendant que chez lui, la mère et les enfants sanglottent, n'ayant pas de quoi se chauffer ni à manger. Quel désastre pour cette pauvre famille déshonorée. Les enfants, habillés en lambeaux, et malgré leur jeune âge, sont gênés de paraître devant leurs camarades égoïstes envers ces petits esclaves involontaires, et s'arrogent le droit de les insulter à propos de leur pauvre papa.

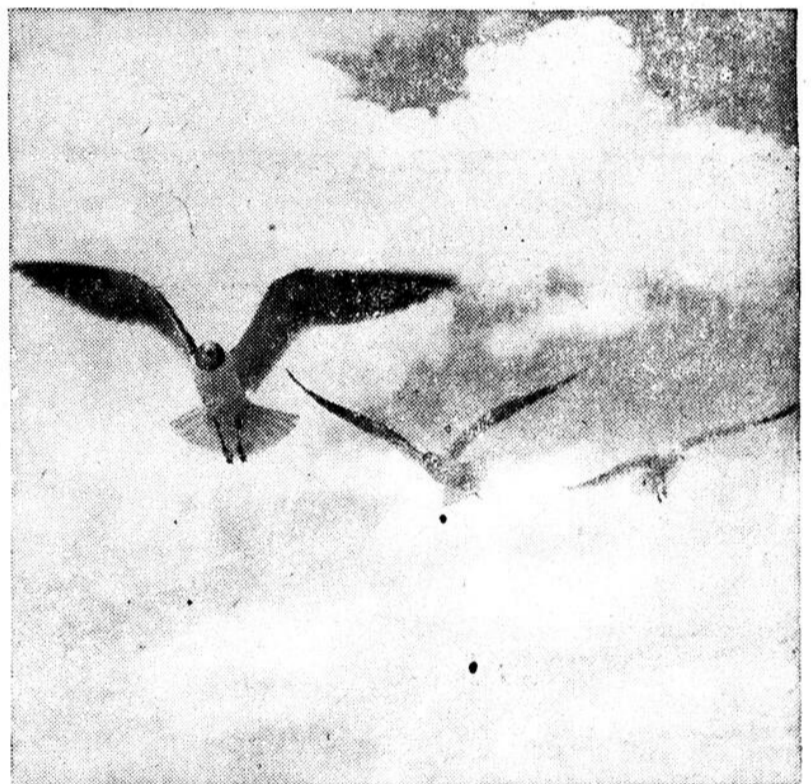
En plus de causer des torts à lui-même et à sa famille, le buveur nuit à la société, c'est-à-dire qu'il la prive des services qu'il pourrait lui rendre, non seulement les services de ses bras, mais aussi en lui donnant des enfants sains de corps et d'esprit, qui feraient d'excellents citoyens; mais non, il abrège volontairement le nombre de ses enfants, et le peu qu'il lui donne, sont des rachitiques, des anormaux, des infirmes, des idiots, qui encombrant la société et vivront en parasites les quelques années qu'ils doivent passer sur la terre.

Mais heureusement un mot d'ordre dit : "Qui veut, peut", c'est-à-dire, que l'alcoolique qui est doué d'une volonté, non pas comme le roseau qui plie à tous les vents, mais comme un homme intelligent est capable de se corriger. J'avoue que ce sera difficile, les premiers temps, que les tentations seront difficiles à combattre aussi. Mais plus tard, quand le buveur verra la joie apportée à sa famille et à ses enfants, par cet effort qu'il aura fait pour vaincre sa passion, il ne comptera pour rien toutes les peines qu'il s'est données pour devenir un homme.

Les moyens ne manquent pas pour devenir sobre. La prière, la fuite des mauvais amis, la fuite des cabarets, l'adhésion aux sociétés de tempérance, telles que les Cercles Lacordaire, pour les hommes, et Ste Jeanne-d'Arc pour les dames, sont autant de moyens sûrs pour devenir un homme digne de ce nom.

Comme conclusion de ce petit entretien, apprenons à juger l'alcool tel qu'il mérite de l'être : le plus maudit ennemi de l'humanité. Ayons pitié de ses pauvres victimes; faisons-nous apôtres pour les sortir de ce bourbier où ils tendent à s'enliser indéfiniment.

La Guilde PHOTOGRAPHIQUE



Une telle photo demande un appareil capable d'une grande vitesse d'obturation.

L'achat d'un Appareil Photographique

ON ME DEMANDE souvent : "Quel appareil dois-je acheter?" Il est très difficile de répondre car le choix d'un appareil dépend de l'emploi que l'acheteur projette d'en faire.

Cependant, il y a des principes fondamentaux dont il faut toujours tenir compte. Les dimensions de la photo par exemple. Désirez-vous un appareil qui donne une impression grandeur album ou un appareil miniature qui donne des photos qu'on peut agrandir? Vous constaterez que vous avez un choix de grandeurs dans les négatifs : de 1 x 1 1/2 pouce jusqu'à 4 x 5 pouces, ou même plus.

Deuxièmement : quelle type de camera désirez-vous? Un appareil carré, au maniement facile? Un appareil pliant, compact et si commode? Le genre "reflex" dans lequel vous voyez votre photo, telle qu'elle sera, avant de la prendre? Ou préférez-vous un appareil nain, un appareil de journaliste ou un appareil "touriste"?

Troisièmement, et c'est probablement ce qui compte le plus, qu'attendez-vous de votre appareil? Voulez-vous photographier par toutes les températures? Voulez-vous des photos d'action, qui demandent des objectifs "rapides",

des lentilles qui captent beaucoup de lumière en très peu de temps? Voilà qui est de la plus grande importance, car la rapidité de l'objectif et de l'obturateur est l'élément qui doit déterminer le coût de l'appareil. Et le prix en lui-même est une autre considération qu'il ne faut pas oublier.

Autant de choses que vous devez étudier lors de l'achat d'un appareil photographique. N'hésitez pas à vous renseigner là-dessus. Les commis de la plupart des magasins d'appareils photographiques se feront un plaisir de vous exposer les caractéristiques des différents appareils et vous aideront à faire un choix judicieux.

Souvenez-vous aussi que presque tous les appareils peuvent servir pour les photos d'intérieur et les photos en couleurs. Même la camera carrée la plus simple peut donner de belles photos d'intérieur dans le jour, ou des photos prises le soir avec l'aide d'une lampe fulgurante. Et tout appareil photographique en couleurs avec un film coloré.

Ce n'est que pour la projection dans une lanterne qu'il faut un type spécial et il y a tout un assortiment de ce genre.

— Jacques Lumière

Inhumation de M. L. Ross à Ste-Luce Funérailles de M. Edmond Ouellet A ST-ULRIC

Le 28 février a été inhumé en notre cimetière, M. Louis Ross, un de nos concitoyens qui avait l'estime, la considération de tous. Sa vie longue de 85 ans fut le noble exercice de tout ce qui fait le paroissien exemplaire. Il personnifiait les vertus viriles, fortes du vieux temps; il se fit avec sa distinguée épouse le père des orphelins, qu'ils aimèrent comme leurs véritables enfants.

Avant la cérémonie d'inhumation, un libéra fut chanté en l'église, à lequel assistaient de nombreux parents et amis.

Feu M. Arthur Leupold : — Le 5 mars est décédé, à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, M. Arthur Leupold. Feu M. Leupold demeurait au milieu de nous depuis nombre d'années. Quoique de nationalité étrangère, M. Leupold, par son urbanité et sa belle courtoisie avait gagné l'amitié, le respect de tous. La dépouille mortelle fut transportée par les soins de la maison Bissonnette à Montréal où eut lieu l'inhumation. A Mme Bauman, sa soeur, et aux autres membres de sa famille, nos condoléances.

Diverses : — M. Jean Lavoie, de la Marine Marchande, était de passage chez ses parents M. et Mme Ls. de Ganzogue Lavoie. Nos félicitations à ce jeune et vaillant marin qui vient d'obtenir avec succès son brevet de Capitaine.

— M. Roger Racine est allé reprendre son poste sur le "Matane".

— M. Ls. de Ganz. Racine est parti pour Ontario de là il s'embarquera sur le Transtream pour la saison de navigation.

— Mme Roger Dion (Anne Marie Lavoie) est retournée à Québec après avoir passé quelques mois dans sa famille.

— Mlle Laurette Ratté, de Baie des Sables, était en visite chez sa soeur, Mme Léopold Lebel.

— Mlle Margaret Bauman et Mme Rice étaient de passage à Ste-Luce à l'occasion du décès de M. Arthur Leupold.

— Mme A. Roussel est revenue habiter parmi nous.

Le vendredi 4 mars décédait à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 76 ans, un des plus estimables paroissiens de St-Ulric, M. Edmond Ouellet, ancien marchand de l'endroit. Outre son épouse, Mme Philomène Gendron, le défunt laisse deux fils : Joseph-Edmond et Adrien Ouellet, et trois arrière-petites-filles, Mlles Lise et Nicole Ouellet et Dolorès Paquet, étudiante à Dalhousie, N.-B.

Le service de feu M. Ouellet eut lieu le 7 mars, en l'église de St-Ulric, et fut célébré par M. l'abbé Charles Morin, professeur au Séminaire de Rimouski, assisté de MM. les abbés Philippe Anctil, curé de St-Léandre, et Aldéric Anctil, vicaire de la paroisse; ces trois abbés sont des fils de la paroisse de St-Ulric. Avaient pris place au chœur, M. l'abbé Ls.-Philippe Berger, curé de St-Ulric, et le Rév. Père Louis Soucy, des Pères du St-Esprit, missionnaire nouvellement revenu dans sa famille. Portaient le cercueil, MM. Georges Fournier, Ulric Bernier, Philippe Gagné, E-lisée Talbot, Thomas Gagnon et Napoléon St-Laurent, tandis que MM. Charles Michaud portait la croix. Dans l'assistance, outre les membres ci-haut mentionnés de la famille, on remarquait M. et Mme Thomas Gendron, de St-Thomas de Cherbourg, beau-frère et belle-soeur du défunt, trois nièces, Mlles Armande et Monique Gendron et Mme Edmond Michaud, une arrière-petite-nièce, Mlle Corinne Dion, de Baie-des-Sables, des cousins et cousines dont M. et Mme Louis Bernier, de Matane, et M. et Mme Napoléon St-Laurent et nombre considérable de familles amies.

Baptêmes à St-Ulric : — Le 9 mars, Jean-Claude, enfant de M. et Mme Sylvain Michaud, Parrain et marraine, M. et Mme Octave Michaud, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme J.-Bte Desrosiers (capitaine) également grand-mère de l'enfant.

— Le 10, Francine, enfant de M. et Mme Philippe Bernier. Parrain et marraine, M. et Mme Antonio Gagnon, oncle et tante de l'enfant.

Elégance bien féminine



ROBES PRINTANIERES MARINE ou IMPRIMEES

Nous vous invitons mesdames et mesdemoiselles à venir visiter cette superbe collection de robes de tout dernier style que nous venons de recevoir. Nous en avons pour tous les goûts : robe costume avec jaquette, modèle classique, style deux-pièces, robe droite et amincissante ou autre création élégante pour les réceptions. — En crêpe sheer, faille, crêpe uni ou imprimé, lainage, ou autres tissus nouveaux de fantaisie. — En les voyant, vous serez sûrement conquises et nous sommes sâssurées à l'avance que nous pourrons combler vos désirs ! Prix variant de

\$13.95 à \$39.50

Au Bon Gout Enr

MLLE. PATRICIA DUMONT, Prop.
246 ST-GERMAIN - RIMOUSKI, - TÉLÉPHONE 246

Aidez La Croix Rouge THÉ "SALADA"

A VENDRE

Bon poste de commerce avec maison et boutique, situés dans la ville de Rimouski.
S'adresser à M. EUGENE LEVESQUE, 119, Ave de la Cathédrale, Rimouski, Tél. : 439-S-1.

ATTENTION



ATTENTION

TEINTURE — NETTOYAGE — PRESSAGE
Sont obtenus
selon les méthodes les plus sûres
à la

EINTURERIE ST-ROBER

OPERE PAR
LEPAGE ENR.

Tél : 774 — 53 St-Jean-Baptiste